

DÉCÈS DE HOCINE SENOUSI

Le Président Tebboune adresse ses condoléances à sa famille

P. 24

ATTAQUE SUR L'ARABIE SAOUDITE

L'Algérie s'indigne et appelle au dialogue

P. 24

COUR D'APPEL MILITAIRE DE BLIDA

Huit ans de prison ferme à l'encontre du Général Ouassini Bouazza

P. 24

PREMIER REMANIEMENT SOUS L'ÈRE TEBBOUNE

La quête d'un nouveau souffle pour la relance économique

Contrairement aux anciennes habitudes où le remaniement ministériel était systématiquement précédé par le souffle de la rumeur et des bruits des rédactions de presse, l'annonce, hier soir, de

la composition de la nouvelle équipe gouvernementale a été une surprise. Les portefeuilles de souveraineté ont été épargnés, excepté le départ d'Abderrahmane Raouya du

ministère des finances qui s'accompagne d'une tendance à consolider la structure du gouvernement en matière économique. P. 3

DKnews



EDUCATION NATIONALE

Le BEM pour l'année scolaire 2019/2020 est "facultatif"

P. 3

PARTIS POLITIQUES

Le ministère de l'Intérieur adresse une mise en demeure au parti RCD

P. 4

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Aggoun : «1.800 dossiers de propositions»

P. 3

SANTÉ

**DOULEUR AU TALON
5 choses que vos pieds disent de votre santé**

P. 12-13

F   **TBALL**

SÉLECTION NATIONALE A'

Zetchi : "l'objectif assigné à Bougherra est de remporter le CHAN-2022"

P. 21



**AUTORITÉ DE RÉGULATION DE L'AUDIOVISUEL
Nouvel avertissement à Ech-chourouk TV**

P. 16

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

3 individus arrêtés et (40) kilogrammes de kif traité saisis dans le sud du pays

P. 24

INCENDIES À BOUIRA 11 ha de céréales et 100 arbres fruitiers décimés par les flammes



Onze hectares de céréales et 100 arbres fruitiers ont été décimés par les flammes ces dernières 24 heures à Bouira, a-t-on appris mardi des services de la protection civile. "Nous avons effectué huit interventions en 24 heures pour éteindre des incendies.

Les flammes ont ravagé 11 ha de céréales et 100 arbres fruitiers", a précisé à l'APS le chargé de la communication de la protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdat.

Le plus grand incendie a été enregistré dans la commune de Sour El Ghoulane (Sud de Bouira), où les flammes ont dévoré 11 ha de blé dur, selon les détails donnés par le sous-lieutenant Abdat.

"D'autres feux ont aussi été signalés dans les communes d'Aomar, Chorfa, M'chedallah Dirah et Bordj Khris, où 100 arbres fruitiers et quelques hectares de broussailles et de forêt sont partis en fumée", a expliqué le même responsable.

CRIME À SKIKDA Placement en détention de l'auteur d'un meurtre à la cité Aïssa Boukerma



Le juge instructeur près le tribunal de Skikda a ordonné mardi le placement en détention d'un homme de 59 ans pour "homicide volontaire avec préméditation" commis sur son épouse âgée de 48 ans, perpétré vendredi à la cité Aïssa Boukerma, dans la ville de Skikda, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

La brigade criminelle du service de la police judiciaire a présenté après enquête le prévenu devant les instances judiciaires compétentes, a-t-on indiqué.

L'affaire remonte à vendredi lorsque le mis en cause s'est présenté à la permanence de la 4ème sûreté urbaine à la cité Aïssa Boukerma, déclarant avoir asséné des coups d'arme blanche à son épouse dans le domicile familiale à la même cité, a-t-on précisé.

Selon la même source, les policiers se sont immédiatement rendus sur les lieux du crime et appelé les services de la protection civile.

Ils ont retrouvé la victime en train de rendre l'âme. Toutes les mesures ont été aussitôt prises avec information du parquet et du médecin légiste de l'hôpital de Skikda, a-t-on ajouté.

Sur les lieux du meurtre, l'ins trument du crime, à savoir une pioche, a été trouvé à côté de la tête de la victime, a-t-on noté.

L'enquête a montré que la victime a reçu à la tête plusieurs coups d'un objet solide, ayant causé de graves blessures entraînant sa mort, est-il indiqué.

LUTTE CONTRE LE VOL DE SABLE

Skikda : démantèlement d'une bande spécialisée dans le vol de sable



Des éléments de la Sûreté urbaine extra-muros de Flifla (Est de Skikda) ont démantelé une bande de malfaiteurs composée de sept personnes et spécialisée dans le vol de sable, a-t-on appris mardi après de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

L'opération a été menée suite à des informations parvenues aux éléments de la sûreté urbaine extra-muros de Flifla dénonçant plusieurs actes de vol de sable perpétrés par des personnes dans la région de Bouzaâroura dans la commune de Flifla, a-t-on précisé.

Des enquêteurs se sont immédiatement rendus sur place et appréhender en flagrant délit, des malfaiteurs chargeant du sable volé dans un camion, a-t-on ajouté.

L'enquête a relevé que le sable volé était vendu dans la région d'El Idaâ dans la commune de Hamoudi Krouma, selon la même source.

Elle a ciblé plusieurs personnes, dont le propriétaire de l'engin de creusement et des commerçants de matériaux de construction dans la région d'El Idaâ. Des échantillons du sable récupéré ont été expédiés au laboratoire régional de la Police scientifique de Constantine afin d'être comparé avec le sable volé, a-t-on détaillé.

Après établissements des dossiers judiciaires, les mis en cause ont été présentés devant le parquet pour "association de bande criminelle organisée pour pillage et vol de ressources naturelles (sable) extraites de voies publiques en utilisant un véhicule à moteur (équipements de travaux publics)". Quatre personnes ont été placées sous mandat de dépôt alors que les trois (3) autres ont reçu une citation directe à comparaître.

EAU - ALIMENTATION Oran: perturbation dans l'alimentation suite à une panne (SEOR)

Les communes de la partie-ouest de la wilaya d'Oran enregistrent une perturbation dans l'alimentation en eau potable depuis mardi à cause d'une panne au niveau de la station de pompage sise dans la commune de Boutléis, a indiqué un communiqué de la Société d'eau et d'assainissement d'Oran (SEOR).

"La panne est due à des coupures répétées du courant électrique qui a causé un dysfonctionnement du taux de pression des pompes à eau", a-t-on expliqué, soulignant que les services de la SEOR œuvrent à réparer la panne et qu'il est attendu que la perturbation se poursuivra jusqu'à mercredi aux environs de 15 heures.

Cette perturbation de l'AEP concerne les communes d'Ain Turck, de Bousfer, d'El Ançor, d'Ain El Kerma, et les localités de Sidi Bakhti, Ain Tassa et Begou où la SEOR a mis en place un programme d'approvisionnement par camions citernes jusqu'à la reprise de l'alimentation.



CRIMINALITÉ Saisie de 2 kg de cannabis à Alger (DGSN)



Les services de police judiciaire d'El-Harrach (Sûreté de wilaya d'Alger) ont saisi 2 kg de cannabis et arrêté cinq (5) suspects, dont deux (2) femmes, indique mardi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

L'affaire traitée par la brigade de police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative d'El-Harrach fait suite à des plaintes et des informations de citoyens faisant état d'activités suspectes d'un groupe de délinquants s'adonnant au trafic de stupéfiants et de psychotropes au niveau d'une cité.

Exploitant ces informations, lesdits services ont procédé à l'arrestation de cinq (5) suspects impliqués dans l'affaire âgés entre 25 et 35 ans, dont deux (2) femmes, précise le communiqué.

L'opération s'est également soldée par la saisie de deux (2) kg de cannabis, 20 comprimés psychotropes, quatre (4) téléphones cellulaires, deux (2) voitures utilitaires et d'un montant de 38.000 DA qui proviendrait du trafic de ces substances toxiques, ajoute la même source.

La DGSN souligne que cette opération "entre dans le cadre des efforts des services de police dans la lutte contre la criminalité, notamment le trafic de stupéfiants et de psychotropes, pour la protection des personnes et de la santé publique".

TÉLÉCOM Oran : 15 stations pour le raccordement des zones d'ombre au téléphone fixe et à l'Internet

Quinze (15) stations "4G LTE" ont été programmées à la réalisation dans des zones d'ombre de la wilaya d'Oran par l'entreprise Algérie Télécom pour permettre à leurs habitants de bénéficier plus facilement des services de téléphonie fixe et de l'Internet, a-t-on appris du directeur opérationnel de l'entreprise à Oran Dahmani Habib.

L'opération de réalisation des stations a été programmée dans le cadre du plan de Algérie Télécom (2019-2020) pour fournir à ces zones isolées des prestations de téléphone fixe et d'Internet, a-t-il indiqué à la presse, en marge d'une visite de terrain lundi soir dans les villages de "Ain Tassa", dans la commune d'Ain El Kerma et de "Kehailia", dans la commune de Tafraoui.

Six stations 4G LTE, comprise dans le programme, ont été réalisées jusqu'à présent au profit des zones d'Arzew, d'Oued Tlélat, Ain Tassa et Ain El Kerma.

L'opération se poursuit pour inclure d'autres zones au cours de l'année 2020, a fait savoir M. Dahmani.

La wilaya d'Oran compte plus de 122 stations 4G LTE pour un total de 73 000 abonnés des deux services (téléphonie fixe et internet), notamment la zone isolée d'Ain Tassa distante de 40 km d'Oran où le nombre de bénéficiaires a atteint plus de 60 clients.

Quant à la localité de Kehailia, relevant de la commune de Tafraoui (sud d'Oran), sa station est équipée de la technologie "MSN" qui permet aux habitants de la région de bénéficier du téléphone et de l'Internet.

Le nombre d'abonnés au réseau est d'environ une cinquantaine dans cette zone.

En outre, il a été procédé à la pose de fibres optiques et au raccordement de l'annexe administrative de cette région pour faciliter la délivrance des documents et permettre aux citoyens le retrait de leur argent du bureau de poste lié au même réseau, a souligné M. Dahmani.

Dans le cadre de la technique "MSN" pour la téléphonie fixe et Internet, 45 sites ont été programmés au niveau d'Oran.

L'opération commencera prochainement, après l'achèvement des travaux d'infrastructures de base qui portent sur la pose de canalisations et de fibres optiques.

Certains habitants des communes d'Ain Tassa et Kehailia, approchés par l'APS, ont favorablement accueilli ces acquis du téléphone fixe et Internet qui contribueront à leur désenclavement, surtout avec les mesures préventives contre la propagation du coronavirus, tout en insistant sur le haut débit d'Internet.

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE Le président Tebboune procède à un remaniement ministériel

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé mardi soir le décret présidentiel n 163 portant remaniement ministériel. En vertu de ce décret, sont nommés mesdames et messieurs :

- Abdelaziz Djerad : Premier ministre.
- Sabri Boukadoum: ministre des Affaires étrangères.
- Kamel Beldjoud: ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire.
- Belkacem Zeghmati: ministre de la Justice, garde des Sceaux.
- Ayman Benabderrahmane : ministre des Finances.
- Abdelmadjid Attar: ministre de l'Énergie.
- Chems Eddine Chitour : ministre de la transition énergétique et des énergies renouvelables.
- Tayeb Zitouni : ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit.
- Youssef Belmehdj: ministre des Affaires religieuses et des Wakfs.
- Mohamed Ouadjaout : ministre de l'Éducation nationale.
- Abdelbaki Benziane: ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.
- Hoyam Benfriha: ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels.
- Malika Bendouda: ministre de la Culture et des Arts.
- Sid Ali Khaldi: ministre de la Jeunesse et des Sports.
- Mounir Khaled Berrah : ministre de la numérisation et des statistiques.
- Brahim Boumzar: ministre de la Poste et des Télécommunications.
- Kaoutar Krikou: ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.
- Ferhat Ait Ali Ibrahim: ministre de l'Industrie.
- Mohamed Arkab : ministre des Mines.
- Abdelhamid Hamdane : ministre de l'Agriculture et du Développement rural.
- Kamel Nasri: ministre de l'Habitat, de



l'Urbanisme et de la Ville.

- Kamel Rezig: ministre du Commerce.
- Ammar Belhimer: ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement.
- Farouk Chiali: ministre des Travaux publics.
- Lazhar Hani : ministre des Transports.
- Arezki Berraki: ministre des Ressources en eau.
- Mohamed Hamidou : ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du travail familial.
- Abderrahmane Benbouzid: ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.
- Ahmed Chawki Fouad Acheuk Youcef: ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.
- Bessma Azouar: ministre des Relations avec le Parlement.
- Nassira Benharrats: ministre de l'Environnement.
- Sid Ahmed Ferroukhi: ministre de la Pêche et des Productions halieutiques.
- Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmad: ministre de l'industrie pharmaceutique.
- Mohamed Cherif Belmihoub : ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la prospective.
- Nassim Diafat: ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises.
- Yacine El-Mahdi Oualid : ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la Connaissance et des Starts-up.
- Samir Chaabna : ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Communauté nationale à l'étranger.
- Aïssa Bekkai : ministre délégué auprès du ministre du Commerce chargé du commerce extérieur.
- Hamza Al Sid Cheikh: ministre délégué auprès du ministre de l'Environnement chargé de l'Environnement saharien.
- Salima Souakri: secrétaire d'Etat, auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, Chargée du sport d'élite.
- Bekri Youcef Sehairi: secrétaire d'Etat, auprès du ministre de la Culture, chargé de l'Industrie cinématographique.

EDUCATION Le BEM pour l'année scolaire 2019/2020 est "facultatif" (PM)

Le Brevet de l'Enseignement moyen (BEM) pour l'année scolaire 2019/2020 "est facultatif", ont annoncé mercredi les services du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, soulignant qu'il "n'est plus un diplôme nécessaire pour le passage en classe supérieure".

"Après sa consultation par le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, mardi 23 juin 2020, Monsieur le Premier ministre a instruit le ministre de l'Éducation nationale en ce qui concerne le Brevet de l'Enseignement moyen pour l'année scolaire 2019/2020", indiquent les services du Premier ministre dans un communiqué. "Le BEM est facultatif en ce sens où, pour les élèves

scolarisés, il n'est plus un diplôme nécessaire pour le passage en classe supérieure", précise le communiqué.

Selon la même source, "ce passage se faisant avec une moyenne de deux (2) trimestres avec une moyenne de 9 sur 20". "Toutefois, les élèves n'ayant pas atteint la moyenne de 9 sur 20 ont la possibilité de passer le diplôme de BEM dont la note sera prise en compte pour leur passage en année supérieure", explique-t-on.

"Pour les candidats non scolarisés, dont le nombre est de 23.000, le diplôme de BEM leur est nécessaire comme unique possibilité pour l'accès à toute formation professionnelle supérieure", ajoute-t-on.

GOVERNEMENT/ INSTALLATION

M. Attar prend ses fonctions de ministre de l'Énergie

M. Abdelmadjid Attar a pris, mercredi à Alger, ses fonctions de ministre de l'Énergie, en remplacement de M. Mohamed Arkab. Tenue au siège du ministère, la cérémonie de passation de pouvoirs s'est déroulée en présence de plusieurs responsables et cadres du secteur de l'Énergie.

Dans une déclaration lors de cette cérémonie, le nouveau ministre a relevé l'existence de nouveaux enjeux dans le secteur énergétique "d'autant que la situation énergétique au niveau mondial a changé depuis près d'une dizaine d'années, notamment à cause de la récession économique mondiale".

"Il y a aussi la baisse des prix du pétrole à partir de 2014 ainsi que la pandémie de Covid-19

depuis le début de l'année en cours. Les analystes disent désormais que le secteur de l'Énergie ne peut pas poursuivre avec la même organisation et les mêmes objectifs", a fait savoir M. Attar.

Selon lui, le monde va changer durant les deux années suivantes, d'où la nécessité pour l'Algérie, a-t-il estimé, de faire face à cela avec un nouveau plan et de nouveaux comportements notamment concernant la gestion et la préservation des ressources énergétiques.

Les ressources énergétiques de l'Algérie en gaz et de pétrole "sont suffisantes, la sécurité énergétique est sûre jusqu'en 2030 voire 2040. Mais la problématique est que l'économie nationale doit oublier la rente

énergétique et doit travailler sur la production de nouvelles richesses à moyen terme", a-t-il ajouté. De plus, le ministre de l'Énergie a souligné l'intérêt pour le secteur énergétique national de travailler dans un climat de sérénité et de stabilité loin des rumeurs pouvant créer "un sentiment d'instabilité auprès des cadres dirigeants".

Il a dans ce sens appelé les différents responsables du secteur à oeuvrer pour instaurer "plus de confiance au niveau des entreprises et des structures".

Pour rappel, M. Attar a notamment été ministre des Ressources en Eau en 2003. Il a également occupé le poste de P-dg de Sonatrach entre 1997 et 1999 après avoir occupé plu-

sieurs postes au sein de la compagnie énergétique nationale, notamment celle de directeur de la division exploration.

Agé de 74 ans, géologue de formation, M. Attar a obtenu le diplôme d'ingénieur géologue en exploration et a suivi plusieurs formations en économie et en gestion. Il est également l'auteur de plusieurs publications spécialisées.

Pour sa part, M. Arkab a été nommé à la tête du ministère des Mines, nouvellement créé après avoir été rattaché tour à tour au ministère de l'Énergie et de l'Industrie lors de la succession des gouvernements précédents.

M. Arkab était à la tête du ministère de l'Énergie depuis le 1er avril 2019.

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Le Comité d'experts destinataire de 1.800 dossiers de propositions (Aggoun)

Le Comité d'experts chargé de formuler des propositions pour une révision constitutionnelle a été destinataire de près de 1.800 dossiers de propositions relatives aux amendements prévus dans la mouture de la Constitution, a révélé mardi le rapporteur et porte-parole du comité, Walid Aggoun, précisant que la plupart des propositions avaient trait aux droits et libertés, à la séparation des pouvoirs et au pouvoir judiciaire. Invité de la Radio El-Bahdja en compagnie de Karim Khelfane, membre du comité, M. Aggoun a fait savoir que "le Comité d'experts chargé de formuler des propositions sur la révision constitutionnelle a été destinataire de près de 1.800 dossiers comportant des centaines de propositions relatives aux amendements prévus dans la mouture".

Il a souligné, dans ce sens, que les membres du comité "tiennent compte de toutes les propositions qu'ils s'attellent à examiner et à classer par thème avant de les soumettre au président de la République".

La plupart des propositions "concernent les droits fondamentaux et les libertés publiques, la consolidation de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs, le pouvoir judiciaire et la lutte contre la corruption", a-t-il indiqué.

Concernant les délais de présentation de la mouture finale au Parlement avant de la soumettre à un référendum populaire, M. Aggoun a tenu à affirmer qu'"il s'agit d'un comité technique qui a soumis des propositions amendables et que toutes les étapes suivantes sont du ressort du président de la République". Réagissant aux aspects ayant suscité un débat dans la mouture, il a précisé que "si certains sont fondées, d'autres procèdent d'une méconnaissance du document ou concernent des articles figurant dans l'actuelle Constitution et auxquels le comité n'a pas touché", appelant à "la nécessité d'un débat constructif servant les intérêts supérieurs du pays".

Le comité a mis toute son expérience dans cette mouture et c'est au président de la République que revient la prérogative de trancher ces amendements ainsi qu'au Parlement et au référendum populaire, a-t-il poursuivi.

S'agissant de la non-définition de la nature du régime de gouvernance, le rapporteur du comité d'experts a rappelé qu'"aucune Constitution dans le monde ne prévoit un article définissant la nature du régime et que c'est la Constitution dans son ensemble qui la définit implicitement". Par ailleurs, il a précisé au sujet des postes de Vice-président et Chef du gouvernement que "l'objectif est d'asseoir un équilibre entre pouvoirs étant donné que le régime semi-présidentiel offre cet équilibre", soulignant que le comité a défini, fixé et réduit les prérogatives du président de la République en transférant une partie au pouvoir législatif.

Evoquant, pour sa part, le chapitre relatif au Pouvoir judiciaire, Karim Khelfane a affirmé que la nouveauté dans la mouture était "l'impossibilité de muter abusivement un magistrat en raison de l'exercice de ses missions en toute indépendance, l'obligation pour le juge de mettre en application les dispositions des conventions entérinées par l'Algérie et le renforcement des garanties préservant les droits du citoyen". S'agissant du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), il a relevé un changement "positif" avec la classification du président du Conseil des droits de l'Homme (CNDH) parmi les 6 personnalités indépendantes, en consolidation de l'indépendance de la justice et de la levée de toutes pressions sur le magistrat, affirmant "le Conseil est un garant de l'indépendance de la justice et partant des droits du citoyen". Pour ce qui est de la Cour constitutionnelle à laquelle tout un chapitre a été consacré dans la mouture d'amendement de la Constitution, M. Khelfane a expliqué qu'"elle sera la juridiction qui garantira la suprématie de la Constitution et assurera le respect de l'inviolabilité de ses dispositions à travers le contrôle de toutes les lois et décrets présidentiels". Concernant la prévention contre la corruption qu'il a qualifiée de "pas anticipatif pour la lutte contre ce phénomène à travers l'éradication du monopole, le renforcement de la transparence et la consolidation de la

liberté de la presse, qui s'acquitte également d'un rôle de contrôle. "Pour ce qui est de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), M. Khelfane a indiqué que le comité avait proposé "sa constitutionnalisation et la définition de ses missions, les mécanismes de son action, sa composante et ses relations avec les autres institutions, étant un acquis important". Apportant un démenti ferme à une quelconque remise en cause des constantes de l'identité nationale, intangibles dans toutes les Constitutions, M. Khelfane a mis en avant l'attachement du comité à "traduire les revendications du Hirak populaire en dispositions prévues dans les sept axes."

Il a cité, dans ce sens, la lutte contre les discours de haine et le racisme et l'obligation faite aux responsables de répondre aux préoccupations des citoyens dans des délais raisonnables et de motiver leurs décisions, ce qui garantit au citoyen le droit de se défendre".

PARTIS POLITIQUES

Le ministère de l'Intérieur adresse une mise en demeure au parti RCD

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a adressé, mardi, une mise en demeure au parti du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) suite aux violations "récurrentes et flagrantes" de la Constitution, la législation et la réglementation en vigueur, notamment la loi organique relative aux partis politiques et la loi relative aux réunions et manifestations publiques.

La mise en demeure précise que les violations relevées sont principalement l'atteinte aux spécificités et symboles de l'Etat, permission à une organisation illégale tendant à porter atteinte à l'unité nationale de faire des déclarations tendancieuses lors d'une réunion publique autorisée au Parti, exploitation du siège du parti pour la tenue de réunions par une organisation non agréée.

Il s'agit également de l'exploitation du siège du Parti pour des activités hors ses objectifs tracés, notamment l'hébergement de personnes étrangères au parti à des fins de mobilisation et participation à des actions visant à porter atteinte à l'ordre public, ainsi que des appels répétés à l'organisation de ras-

semblements et manifestations non autorisés à même de troubler l'ordre public et entraver le bon fonctionnement des institutions publiques et l'incitation à leur fermeture par certains élus locaux du parti sans intervention de l'instance dirigeante pour empêcher la déviation de la voie démocratique.

Parmi ces violations, selon le document, figurent en outre les appels lancés à l'organisation d'activités non autorisées sur la voie publique, ce qui constitue une violation des dispositions réglementaires visant la prévention et la lutte contre la propagation de la pandémie de Coronavirus et l'exposition de la santé et la sécurité des citoyens à la contamination". En vertu



de cette mise en demeure, le ministère a demandé au Parti de "cesser ses violations et à conformer ses activités politiques aux dispositions de la Constitution, de la loi orga-

nique relative aux partis politiques et de la loi relative aux réunions et manifestations publiques sous peine de prise des mesures prévues par la loi".

HAUT CONSEIL ISLAMIQUE

Ghlamallah : «seul le Président de la République est habilité à nommer le Moufti d'Algérie»

Le président du Haut Conseil Islamique (HCI), Bouabdellah Ghlamallah, a affirmé mardi que seul le Président de la République était habilité à nommer un Moufti de la République dont le siège de son Conseil sera établi à la Grande mosquée d'Alger. Dans une déclaration à la presse en marge de la signature d'une convention de partenariat entre le HCI et l'établissement public de Télévision (EPTV), représenté par la chaîne de Coran, M. Ghlamallah a rappelé que "le Président de la République est la seule autorité dans le pays habilitée à créer une telle institution de haut niveau qui relèvera de la Présidence de la République".

Après avoir souligné que son Conseil attend l'ouverture de la Grande mosquée d'Alger qui abritera Dar el-Ifata, le même responsable a fait savoir que "l'idée de proposer la nomination du Moufti de la République est venue du ministère des Affaires religieuses quand j'étais à sa tête". Par ailleurs, M. Ghlamallah a précisé que le rôle du HCI consiste en la proposition et la définition de la méthode de travail du Conseil.

JUSTICE/CORRUPTION

Affaire Ali Haddad : 2^e jour du procès, nombre d'accusés auditionnés

Le tribunal de Sidi M'hamed a repris mardi la deuxième audience du procès de l'homme d'affaires Ali Haddad par l'audition de ce dernier, de membres de sa famille et des deux ex-premier ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal.

Lors de cette audience, Ali Haddad et ses frères, Meziane, Amor et Sofiane ont rejeté de nouveau toutes les accusations de corruption qui sont retenues contre eux dans cette affaire tout comme les autres accusés à savoir : les deux anciens premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek

Sella et les ex-ministres Amar Ghoul, Boudjemaa Talai, Abdelkader Kadi, Abdelghani Zaalane, Abdeslem Bouchouareb, Bedda Mahdjoub, Youcef Yousfi et Amara Benyounes en plus d'anciens cadres supérieurs. Ahmed Ouyahia a réfuté toutes les accusations à son encontre, déclarant qu'il avait "traité avec les opérateurs économiques à pied d'égalité et en toute transparence". Réfutant que son épouse soit propriétaire d'une société, il a affirmé "avoir informé l'ancien Président de la République de tous ses biens".

Evoquant les marchés attribués en gré à gré simple au Groupe Haddad en dépit de leurs montants faramineux, Ouyahia a expliqué qu'"en tant Premier ministre il ne faisait qu'appliquer les instructions de l'ancien Président de la République en réunions du Conseil des ministres".

Le pays "avait connu, à l'époque, une aisance financière parallèlement à la croissance des besoins des citoyens auxquels l'Etat avait fait face par un programme d'investissement

public de 34.000 mds DA entre 2005 et 2014", a-t-il ajouté.

Rappelant que le Gouvernement avait attribué, sous sa conduite, "près de 1.000 marchés en gré à gré simple", il a précisé avoir adressé aux membres du gouvernement une correspondance en mars 2011 leur rappelant "les instructions du Président de la République d'accélérer la réalisation des projets de développement".

"Les marchés avaient été attribués en gré à gré simple en application de l'article 43 du code des marchés publics, régissant le caractère urgent et le besoin national marchés en gré à gré simple", a-t-il affirmé. Concernant l'octroi de projets relatifs aux Ressources en eau à Bechar à Ali Haddad, Ouyahia a répondu que cette décision se justifiait par "la nécessité de répondre aux revendications exprimées par les citoyens de cette wilaya par des manifestations".

Admettant une dissimulation concernant la politique de développement pendant les dernières 20 années, "dont moi (Ouyahia) avait fait partie", il a avancé comme argument que faiblesse des moyens de réalisation qui étaient en deçà des besoins nationaux a permis aux étrangers d'investir à hauteur de 20 mds DA par an dans tous les secteurs.

De son côté, Abdelmalek Sellal a soutenu qu'"il exécutait simplement" le Plan d'action du gouvernement adopté par le Parlement, niant avoir "ordonné" l'octroi de marchés à Ali Haddad. "Après son malaise en avril 2013, le Président Bouteflika s'était un peu retiré et je me suis retrouvé dans les premières



lignes de la gestion politique du pays, ce qui m'a empêché de poursuivre la mise en œuvre du programme d'équipement, notamment avec la chute des cours de pétrole", a-t-il esquivé.

Affirmant qu'en dépit de sa "conviction personnelle que l'ancien régime était arrivé à son bout et qu'il fallait un changement", il a soutenu que "beaucoup de choses positives avaient été réalisées en faveur du citoyen, dont des projets dans le secteur des ressources en eau qui nous ont épargné l'importation des eaux à partir de Marseille (France) et le traitement de la salinité de l'eau potable à Oran".

Concernant l'exclusion du Groupe Industriel des Ciments d'Algérie (GICA) du projet du ciment à Djelfa, il a expliqué que le Groupe

"s'était retiré à la demande pressante du ministre de l'Industrie de l'époque Abdeslam Bouchouareb", précisant que lorsqu'il était Premier ministre "il ne soumettait aucun projet au Conseil des ministres avant son examen en Conseil du gouvernement".

Le tribunal a demandé "la présentation de l'ancien Secrétaire général du Gouvernement pour éclairage". En réponse à des questions sur la campagne électorale de l'ancien président, Sellal a réitéré que "Bouteflika s'était présenté à un 5e mandant en tant que candidat indépendant sans l'intervention d'aucun parti politique". Il a affirmé, dans ce sens, que son travail dans sa campagne électorale était "volontaire et sans aucune rémunération". Le procès se poursuit par l'audition des autres accusés.

Benyounés, Talai et Zaalane nient avoir privilégié Haddad

Les anciens ministres du Commerce, Amara Benyounés et ceux des Transports et des Travaux publics, Boudjemaa Talai et Abdelghani Zaalane, ont nié, mardi lors du procès ouvert depuis lundi au tribunal de Sidi M'hamed, avoir accordé des privilèges à l'ancien homme d'affaires, Ali Haddad. Rétorquant aux questions du procureur de la République et du Président de l'audience, les anciens ministres ont récusé « leurs responsabilités directes » s'agissant de l'acquisition d'avantages et de privilèges divers au puissant patron déchu du Forum des Chefs d'Entreprises (FCE), ces derniers étant tous placés sous mandat de dépôt depuis quelques mois.

Interpellé sur l'un des projets de l'ancien

magnat, en l'occurrence celui de la réalisation d'une cimenterie en 2013, Amara Benyounés a notamment rappelé avoir été « ministre du Commerce et non pas de l'Industrie durant cette période et que, par conséquent toutes les accusations dont il fait l'objet sont infondées ». Tout en soulignant que « le rapport d'expertise démontrera » ses assertions, il a tenu à relever que le rôle essentiel du département qu'il gérait est celui « de mettre en relations les entreprises ».

De son côté, Boudjemaa Talai a tenu à préciser que l'acquisition par M. Haddad de la société relevant du Port de Bejaia a eu lieu entre 2012 et 2013 alors qu'il n'avait pris ses fonctions de ministre à la tête du département

des Transports et des Travaux publics que le 17 mai 2015. Se disant, il a imputé l'autorisation délivrée à l'ancien patron de patrons au Directeur-général de l'époque dudit port qui, appelé à la barre, a insisté sur « l'apport à l'économie nationale » que représentait son projet, corroborant ses dires par des données chiffrées. « Je n'ai commis aucune violation à la réglementation et ai respecté la loi dans son intégralité », a, d'emblée, plaidé Abdelghani Zaalane, assurant « n'avoir jamais signé une quelconque autorisation à Ali Haddad ou octroyé un privilège à ce dernier ».

Et de poursuivre que « l'unique agrément à son actif a été au profit du Groupe interprofessionnel de Ciment (Gica), lequel a ob-

tenu cinq (05) aires dans les enceintes des ports et qu'il avait lui-même choisies. L'orientation à l'époque étant à l'exportation de ce produit ». S'agissant des biens fonciers amassés par M. Haddad dans la wilaya d'Oran, plus précisément dans la commune de Bethioua, l'ancien ministre a révélé qu'ils étaient à hauteur de 1,5 hectares assurant, à ce propos, que ces acquisitions ont eu lieu avant sa désignation à la tête de la capitale de l'Ouest en 2013. Le procès anti-corruption, dit « l'Affaire Haddad », se poursuivra demain mercredi, par la présentation à la barre d'autres accusés, dont l'ancien ministre des Transports et des Travaux publics, Amar Ghoul.

TIPASA

Réception prochaine du projet de protection de la falaise du port de pêche de Tipasa

Le projet de protection de la falaise du port de pêche de Tipasa sera "bientôt" réceptionné, a annoncé mardi le ministre des Travaux publics et des Transports, Farouk Chiali. Inspectant un nombre de projets relevant de son secteur à Tipasa, le ministre et le wali Hadj Omar Moussa se sont accordés sur la date du "5 juillet prochain" pour la livraison du projet de protection de la falaise, du littoral et de la promenade du port de pêche de Tipasa, dont la taux d'avancement est de 98%.

Un exposé détaillé sur le projet de protection de la falaise du port de pêche, dont il est attendu une "contribution certaine" pour la relance du tourisme dans la région, au vue de son intérêt pour les visiteurs à qui il offre une vue imprenable sur la ville de Tipasa, a été présenté au ministre qui a particulièrement insisté sur l'impérative "valorisation de cet investissement dont le coût est estimé à plus de 480 millions de dinars".

Ce projet a été conçu selon des critères "hautement esthétiques". Il comporte de belles promenades (pour les visiteurs) conçues sous forme de "balcons" qui ont conféré une nouvelle touche au port de pêche et de plaisance de Tipasa qui attire annuellement des milliers de touristes et de visiteurs, notamment durant le weekend et la saison estivale. Au cours de sa



visite à Tipasa, Farouk Chiali a inspecté le chantier du projet de contournement de Cherchell dont les travaux de réalisation accusent un retard. Le ministre a insisté, sur place, sur l'impératif respect de son délai de réalisation.

Il s'agit d'un projet structuré,

lancé en travaux en 2014, pour la réalisation d'un linéaire de 18 km, dont près de 17 km ont été réceptionnés, outre cinq viaducs, tandis que deux autres ponts sont actuellement en réalisation pour relier cette voie d'évitement à la ville de Sidi Ghilès, du côté ouest.

DJELFA

Une commission la semaine prochaine pour la prise en charge des problèmes de l'AEP

Une commission sera dépêchée, la semaine prochaine, à Djelfa, en vue de l'examen des problèmes de gestion au niveau de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE) et de la direction des ressources en eau de la wilaya, a révélé, mardi, le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki.

Cette commission, placée sous la direction du wali, est constituée d'un directeur central, d'un représentant de la Direction des ressources humaines, et de représentants de la Direction générale de l'ADE, avec pour mission de "proposer des solutions pour intervenir et régler ces problèmes", a-t-il déclaré.

Selon le ministre des Ressources en eau, le déficit énorme enregistré en matière d'AEP à Djelfa, est essentiellement dû à "des problèmes de gestion locale, et non centrale", soit les "personnes chargées de la gestion", a-t-il assuré, soutenant que les entreprises du secteur "possèdent les moyens et les compétences".

"Il est inadmissible de laisser le citoyen otage des

comportements de certaines personnes", a-t-il dit, signalant des "instructions rigoureuses à ce sujet, et pour organiser l'acte de gestion de manière à ce que le citoyen puisse en tirer profit, à un moment où une majorité des communes de la wilaya enregistrent des perturbations en matière d'AEP", a souligné M. Berraki. Durant cette visite, le ministre des Ressources en eau a inauguré une station d'AEP dans la région de "Dzira", à une trentaine de km de la ville de Djelfa, au profit des habitants du chef lieu de wilaya. Ce projet a englobé la réalisation de huit puits et d'un réseau de raccordement, pour une enveloppe de près de 400 millions de dinars, outre deux conduites d'eau, dont une d'une longueur de sept km, pour 540 millions de dinars, en plus d'un montant de près de 200 millions de DA affecté à la réalisation de la station.

Le ministre avait entamé sa visite par une inspection des réservoirs d'eau de la région de "Chibout", alimentant en eau la partie-nord de la wilaya.

BOUIRA

Rupture de l'alimentation en eau potable dans 19 communes à partir d'hier

L'alimentation en eau potable (AEP) connaîtra à partir de mercredi une rupture dans 19 communes de l'ouest et du sud-ouest de Bouira en raison des travaux lancés pour la réhabilitation de la station de pompage n 4 à Djebahia, a indiqué mardi l'algérienne des eaux (ADE).

Selon les détails donnés à l'APS par la chargée de la communication de l'ADE, Mme Souad Khellife, les communes qui seront touchées par cette coupure sont en l'occurrence, Ain Bessam, Djebahia, Ain Turk, Bir Ghablou, Ain Laâloui, El Mokrani, Khabouzia, Raouraoua, Souk Lakhmis, Ain Lahdjar, Sour El Ghoulane, Maâmoura, Dirah, Ridane,

Hadjra Zerga, El Hachimia, Dechmia, Guerrouma et Zbarbar. Cette rupture est causée par une opération de réhabilitation qu'engagera l'agence nationale des barrages et des transferts (ANBT) au niveau de la station de pompage n 4 sise à Djebahia. "Les travaux ne dureront que 24 heures, et l'alimentation reprendra progressivement à partir de jeudi matin", a précisé Mme Khellife à l'APS. "Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des opérations régulières visant à entretenir le réseau et les installentions hydrauliques en vue d'assurer le bon service et une bonne qualité de l'eau distribuée aux citoyens", a ajouté Mme Khellife.

CAMPAGNE DE MOISSON-BATTAGE À SÉTIF Mobilisation de 15 points de collecte des céréales

Au total quinze (15) points de collecte ont été mobilisés par la direction des Services agricoles de la wilaya de Sétif pour emmagasiner la production céréalière, au titre de la campagne moisson-battage 2019-2020, a indiqué, mardi, le directeur local du secteur, Abdelkader Akouche.

Ce responsable a déclaré, en marge du coup d'envoi de la campagne moisson battage 2019-2020, donné par le wali Mohamed Belkateb, que "la capacité de stockage de ces points de collecte est estimée à 1,59 million de quintaux dont 718 000 qx relevant de la Coopérative des céréales et des légumineuses secs (CCLS) et le reste étant loué au-

près d'opérateurs privés. Il a aussi révélé lors de son exposé sur le secteur de l'agriculture que la superficie totale exploitée au cours de cette saison est de 365 113 hectares dont 194 520 ha ont été consacrés à la culture céréalières (blé tendre et dur, orge et avoine), soulignant que "toutes les mesures ont été prises pour assurer le succès de cette campagne" au terme de laquelle la DSA s'attend à une récolte de 1,342 million de qx de céréales dont 900 000 qx devraient être collectés dans les silos de la CCLS. Le directeur des services agricoles a, par ailleurs, indiqué que 730 moissonneuses-batteuses, 1 100 ca-

mions et 4 559 tracteurs ont été mobilisés au profit de 1 387 agriculteurs actifs dans la filière céréalière au cours de la saison agricole 2019-2020. M. Akouche a, dans un autre contexte, précisé qu'un montant total de 196, 873 millions de dinars a été octroyé à 252 agriculteurs dans le cadre du crédit "R'fig". Il est à noter que l'actuelle saison agricole a été confrontée à plusieurs facteurs désavantageux parmi lesquels une période de 33 jours de gel et une baisse notable de la pluviométrie avec seulement 277 mm de pluie enregistrés avec un important épisode de sécheresse durant le mois de février.

CONSTANTINE

Mobilisation de 8 millions de DA pour la réhabilitation d'une passerelle menaçant ruine



Une enveloppe financière de huit (8) millions de dinars a été mobilisée pour la réhabilitation d'une passerelle piétonne menaçant ruine, située sur un axe de la route nationale RN 5 à Constantine, a-t-on appris mardi, du directeur local des travaux publics (DTP). Le chantier de réhabilitation de cet ouvrage d'art qui constitue un passage obligé pour se rendre à la station Est de transport des voyageurs "Sahraoui Tahar", a été lancé dimanche avec un délai d'exécution de 15 jours a déclaré à l'APS, Rachid Ourabah. Le même responsable a

précisé qu'un accident de la circulation, survenu au mois de mai dernier sur la RN 5, a endommagé un des piliers de cette passerelle et a provoqué des fissures dans sa fondation, ajoutant qu'une entreprise de réalisation, désignée par la DTP, a été dépêchée après cet incident pour conforter la structure. Dans le souci de préserver la passerelle, un étaie provisoire a été installé pour consolider le pilier et éviter l'effondrement de cette structure en attendant l'achèvement des études de l'opération de la réhabilitation, a-t-on ajouté.

EL TARF/COVID-19

L'importance du respect strict des règles sanitaires soulignée

L'importance du respect strict des règles sanitaires après la levée totale du confinement à El Tarf et la poursuite des efforts de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus ont été soulignées, mardi, par le wali Harfouche Benarar à l'ouverture des travaux de la 1ère session ordinaire de l'assemblée populaire de wilaya (APW) pour l'exercice 2020.

"La levée du confinement ne signifie nullement le manquement aux règles de prévention ou la disparition de ce virus", a indiqué M. Benarar, appelant les citoyens à faire preuve de vigilance en continuant à observer les gestes barrières et autres règles permettant d'endiguer cette pandémie pour laquelle l'Etat a mobilisé toutes les dispositions nécessaires.

À l'échelle locale, a-t-il rappelé dans ce contexte, 172.000 masques de protection ont été distribués au lendemain de l'apparition du coronavirus, en sus de l'organisation de sept caravanes de solidarité au profit de 17.774 familles résidant

dans différentes localités rurales frontalières et l'octroi de l'aide de 10.000 DA en faveur de 4232 personnes pour un montant global de près de 84 millions de dinars.

Plusieurs actions de solidarité ont été, en outre, effectuées dans le cadre du dispositif de solidarité et de lutte contre le Covid-19, a-t-il ajouté, faisant état de la prise en charge, pour un montant de 36 millions de dinars, de 450 voyageurs ayant transité par les postes frontaliers d'Oum T'boul et El Ayoune et de la visite de 188 zones d'ombre.

Tout en saluant les différents participants aux actions de solidarité et de désinfection, destinées à assurer l'hygiène et la prise en charge des catégories démunies touchées par la pandémie, le wali a mis l'accent sur les efforts déployés par l'Etat pour améliorer les conditions de vie des populations.

Il a fait état, dans ce sens, de la récente visite d'inspection et de travail d'une commission qui s'est

enquise de l'avancement des travaux de projets de logements promotionnels publics (LPP), en cours dans cette wilaya et ce, en prévision de leur attribution lors de la célébration du double anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. De son côté, le président de l'assemblée populaire de wilaya (P/APW), Lakhdar Bouhara, a rappelé les contraintes rencontrées dans la prise en charge des préoccupations des citoyens en période de crise sanitaire, ainsi que les efforts déployés de la wilaya et la concrétisation des actions de solidarité et de prévention, aux côtés du mouvement associatif locale. Il a, d'autre part, signalé la création d'une entreprise privée chargée du ramassage des ordures à travers les sept daïras de cette wilaya, appelées, a-t-il dit, à éradiquer les déchets qui portent préjudice à l'image de marque de la wilaya et lutter contre l'insalubrité qui contribue à la transmission des maladies.

TRANSPORT TERRESTRE DE PRODUITS VERS LE SUD Evaluation du système de remboursement des frais

Le ministère du Commerce a entamé l'évaluation du système de remboursement des frais de transport terrestre de produits vers le Sud et l'examen des perspectives d'amélioration de sa performance en vue de préserver le pouvoir d'achat des populations du grand Sud, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère.

"Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a présidé, au siège du ministère, une réunion d'évaluation du système de remboursement des frais de transport terrestre de produits vers le Sud et des perspectives d'amélioration de sa performance", lit-on dans un communiqué publié sur la page officielle Facebook du ministère.

Cette réunion vise l'activation du rôle de ce système pour l'encouragement et le développement des activités commerciales dans les régions du Sud et la garantie des produits alimentaires de large consommation à des prix proches des prix appliqués dans le Nord du pays, précise la même source.

Le Fonds de remboursement des frais de transport a été créé en vertu du décret exécutif n 07-216 du 10 juillet 2007 complétant le décret exécutif 97-53 du 12 février 1997 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n 302-041 intitulé "Fonds de remboursement des frais de transport".

La création de ce Fonds vise à garantir l'approvisionnement en différents produits de large consommation au profit des habitants du Sud ainsi que la stabilité des prix comparativement aux prix appliqués dans le Nord.

Les wilayas couvertes par le système de remboursement des frais de transport des produits sont dix (10) wilayas du Sud du pays.

Le remboursement des frais de transport des produits s'effectue au profit des opérateurs économiques qui assurent la fonction d'approvisionnement et/ou de distribution des industriels exerçant dans les domaines de la production et/ou de la transformation au niveau des wilayas du Sud, selon des conditions dont le programme prévisionnel de transport des produits au titre de l'approvisionnement et l'établissement de la liste et la quantité des produits.

L'accord est donné à l'opérateur économique après vérification des documents présentés dans le dossier et le constat du local commercial par les agents habilités de la direction du commerce territorialement compétente.

La liste des produits éligibles au remboursement des frais de transport inter-wilayas et dans la wilaya englobe les produits de large consommation.

COMMERCE - IMPORTATION - SYSTÈME - CONTRÔLE M. Rezig préside une réunion sur le système de contrôle au niveau des inspections aux frontières

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a présidé mardi à Alger une réunion des cadres centraux de son secteur consacrée au renforcement du système de contrôle au niveau des inspections aux frontières terrestres, maritimes et aériennes, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion coprésidée avec le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Bekai Aïssa, le ministre a fait savoir que le nouveau système de contrôle permettra de "réduire largement les fausses déclarations concernant certaines marchandises importées tout en s'assurant de la qualité des produits avant leur commercialisation", précise la même source.

Ce nouveau système garantira également la vigilance en matière de contrôle des différentes marchandises soumises aux inspections aux frontières à travers tout le territoire national.

Selon le communiqué, ce système adopte de nouveaux mécanismes numériques facilitant le contrôle, avec davantage d'efficacité dans l'accomplissement des missions assignées aux inspections aux frontières, en assurant un contrôle optimal de toutes les marchandises importées notamment les fruits.

PÊCHE Un changement global dans la gestion du secteur pour répondre à la demande et encourager l'investissement

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a fait état mardi à Alger, d'une vision nouvelle pour la gestion du secteur permettant de consacrer un modèle intégré de suivi de la traçabilité du produit, d'augmenter les capacités de production, d'encourager l'investissement et de prendre en charge les professionnels.

Invité mardi à la Radio nationale, M. Ferroukhi a indiqué que son secteur prônait "un changement global de la structuration du secteur, à travers l'adoption d'un mode de gestion intégré, à partir du produit jusqu'au consommateur".

Le ministre a également mis en avant la nécessité d'organiser le marché national des poissons, dont la sardine, à travers une conciliation entre la demande et la production, ce qui permettra, selon lui, de maîtriser les prix.

A ce propos, M. Ferroukhi a imputé la hausse du prix de la sardine à l'augmentation des coûts des intrants ou moyens entrant dans l'opération de pêche de ce type de poissons, ajoutant que les coûts de l'acquisition des moyens et équipements de pêche ont connu une hausse, ces dernières années, tels le carburant, le filet et chalutiers et autres, impactant ainsi les prix.

Pour le ministre, la hausse du prix de la sardine s'explique aussi par des raisons d'ordre biologique, à savoir des ressources halieutiques limitées et sujettes à la biorégulation et un marché qui n'est pas suffisamment approvisionné par rapport à la demande.



Ainsi, explique encore le ministre, le secteur œuvre à augmenter la production d'autres espèces de poissons et à exploiter d'autres zones de pêche.

Et d'ajouter "si les conditions de travail venaient à être améliorées, le produit sera disponible en abondance lors de sa saison biologique, ce qui créera un équilibre entre l'offre et la demande et rendra, ainsi, les prix à la portée des consommateurs".

Se référant aux études scientifiques, le premier responsable du secteur a fait savoir que les ressources halieutiques en Algérie, s'élevaient actuellement à 350.000 tonnes, mais, a-t-il ajouté, nous ne pouvons les exploiter en

entier, en raison de leur épuisement et qu'il importe d'en exploiter un tiers et laisser les deux tiers se reproduire". Rappelant l'existence de zones en hautes mers, disposant de plusieurs espèces de ressources halieutiques de transit, telles l'espadon, le thon germon, le même responsable a fait savoir que ces ressources sont exploitées, aux moyens de 18 chalutiers destinés à cet effet".

Le programme du secteur vise à porter le niveau des productions halieutiques à 166.000 tonnes, à créer 30.000 nouveaux emplois et à mettre au point un système productif halieutique construit avec des moyens et intrants produits localement.

Concernant la filière aquaculture, le ministre a fait état de 30 exploitations aquacoles dont dispose l'Algérie, avec comme objectifs, de réaliser 100 exploitations au moins et ce, en vue de parvenir à un plafond quantitatif considérable qui aura un impact positif sur les prix", a-t-il prédit. A titre de précision, le ministre citera les résultats satisfaisants obtenus notamment dans les régions du Sud, telles El Oued, Biskra et Ouargla, où des espèces vivant en eaux douces ont été développées à des prix raisonnables, tels le poisson-chat qui se reproduit dans la région de Djanet à Illizi et d'autres espèces comme la crevette.

Il convient de rappeler que le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a indiqué, dans le dernier Conseil des ministres, que l'Algérie possède une importante façade maritime, qui la qualifie à l'édification d'une industrie de la pêche en sortant des méthodes classiques suivies actuellement et en s'affranchissant des pratiques bureaucratiques qui limitent l'ambition du secteur, avec la nécessité pour les pêcheurs de s'organiser en coopératives.

COMMERCE

M. Rezig préside deux réunions sur les grandes surfaces commerciales et la plateforme numérique

Le Ministre du Commerce, Kamel Rezig a présidé, mardi, deux réunions des cadres centraux du secteur, consacrées aux dossiers du réseau de distribution et des grandes surfaces commerciales et à celui de la plateforme numérique des informations économiques et commerciales, indique un communiqué du ministère. Lors de ces deux réunions, tenues en compagnie du

Ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, M. Rezig a indiqué que la plateforme numérique des informations économiques et commerciales était le premier mécanisme créé dans le cadre des mesures de modernisation et d'actualisation du système d'information économique, précise le communiqué. Concernant le dossier des réseaux de distribution et des

grandes surfaces commerciales, le ministre s'est dit soucieux de la finalisation du plan national pour la création de ces surfaces, un plan dont il a instruit récemment l'élaboration pour permettre au ministère du commerce de définir les priorités dans ce domaine notamment dans les régions du Sud, qui ont grand besoin de tels investissements, conclut le communiqué.

INDUSTRIE

Oran : une unité d'enrichissement de minerai prévue au complexe sidérurgique "Tosyali"

Une unité d'enrichissement de minerai sera réceptionnée vers la fin de l'année en cours au niveau du complexe sidérurgique "Tosyali" implanté à Bethioua (Oran-est), a indiqué mardi un membre du Conseil d'administration de la société de gestion de cette aciérie algérienne fruit d'un investissement d'opérateur turc.

Lors d'une visite guidée à l'usine "Tosyali", organisée au profit des représentants des organes de presse, M. Alp Topcuoglu a précisé que les travaux sont en cours pour la réalisation d'une unité d'enrichissement de minerai dotée d'une capacité de production de 4,5

millions de tonnes/an, dont la réception est prévue à la fin de l'année en cours avant sa mise en service début 2021. Une enveloppe financière de 80 millions de dollars est consacrée à la concrétisation de cette opération qui permettra au complexe de se défaire de l'importation du produit utilisé dans la fabrication de différents types de fer, a-t-on expliqué, signalant que la future unité de production s'ajoutera aux neuf autres déjà opérationnelles à "Tosyali".

Selon la même source, il est également prévu le lancement, au début de l'année prochaine, de la réalisation

d'une usine de 120 hectares dédiée à la production de l'acier plein, destiné notamment à l'industrie automobile et à l'électroménager, avec une capacité de production d'environ 2 millions de tonnes/an.

L'entrée en service de cette future usine permettra de combler les besoins des sociétés de sous-traitance et des petites entreprises, relevant ainsi le taux d'intégration dans le domaine industriel tout en contribuant à la réduction de la facture d'importation de ce produit.

Sur le plan commercial, "Tosyali" a exporté plus de 34.000 tonnes de divers types de fer, dont plus de

31.000 tonnes de fer de construction aux Etats-Unis d'Amérique, en Grande-Bretagne et au Canada, et environ 3.000 tonnes de tuyaux en fer vers l'Angola.

Les responsables du complexe tablent encore cette année sur l'exportation de quelque 160.000 tonnes de fer, d'une valeur totale de plus de 100 millions de dollars, tandis que pour l'année 2021 les ambitions sont affichées pour l'exportation de 400.000 tonnes, a-t-on signalé.

Pour rappel, "Tosyali" a atteint une production totale d'environ 3 millions de tonnes de fer en 2019.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 42 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole étaient en baisse mercredi, les inquiétudes sur la propagation du Covid-19 et la hausse attendue des stocks américains invitant les investisseurs à des prises de bénéfices après un début de semaine orienté à la hausse.

Mercredi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 42,12 dollars à Londres, en baisse de 1,20% par rapport à la clôture de mardi.

A New York, le baril américain de WTI pour le même mois perdait 1,59%, à 39,73 dollars.

"C'est d'abord la menace d'une deuxième vague de coronavirus" qui pèse sur les cours du brut, a estimé Stephen Brennock, analyste.

L'épidémie de Covid-19 enregistre par exemple une poussée "préoccupante" aux Etats-Unis, selon le Dr Anthony Fauci, immunologiste en chef de la Maison Blanche, et progresse toujours en Amérique latine.

"Même si les données indiquent un début de reprise de l'activité économique, celle-ci ne s'est toujours pas débarrassée du malaise provoqué par la pan-



démie", a ajouté M. Brennock. Les investisseurs attendent également mercredi les données sur les stocks aux Etats-Unis publiés chaque semaine par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA).

Selon la médiane d'ana-

lystes interrogés par l'agence Bloomberg, les réserves américaines de brut pour la semaine achevée le 19 juin sont attendues en hausse de 1,5 million de barils (MB).

Elles pourraient ainsi battre leur précédent record atteint la semaine dernière, à 339,3 MB. Une augmentation

des stocks américains n'est pas une bonne nouvelle pour les prix car elle montrerait "que la situation d'offre excédentaire aux Etats-Unis n'est toujours pas résolue", a jugé Jasper Lawler, analyste.

Les autres chiffres publiés mardi par la fédération qui regroupe les professionnels du secteur pétrolier - l'American Petroleum Institute - montraient déjà une hausse des stocks, selon plusieurs analystes.

Toutefois considérés comme moins fiables que ceux de l'EIA, "ils ont été perçus comme un bon déclencheur pour des prises de bénéfices, après plusieurs séances consécutives de hausse", a estimé Fiona Cincotta, analyste.

Le Brent et le WTI avaient touchés mardi des plus hauts depuis plus de trois mois, à respectivement 43,93 et 41,63 dollars le baril.

AGRICULTURE - MARCHÉS

Céréales: le colza toujours dans le vert, tiré par le pétrole

Les prix du colza évoluaient encore dans le vert mardi après-midi, continuant de bénéficier de l'embellie des cours du pétrole.

Aussi bien à Londres qu'à New York, les prix de l'or noir atteignaient leurs plus hauts niveaux depuis début mars, bénéficiant d'un certain optimisme des opérateurs à propos de la demande.

Les cours de l'huile de palme étaient légèrement en recul, après avoir profité "d'une bonne activité à l'export et d'une détente" des relations entre la Chine et les Etats-Unis.

Dans l'après-midi sur Euronext, la tonne de colza progressait de 50 centimes sur l'échéance d'août à 383 euros, et de 25 centimes sur l'échéance de novembre à 384,50 euros, pour un peu plus de 5.000 lots échangés.

HONGRIE

La Banque centrale baisse son taux directeur

La Banque centrale hongroise (MNB) a annoncé mardi une baisse de 0,15 point de son taux directeur, à 0,75%, sous le niveau historiquement bas qu'elle maintenait depuis quatre ans, afin de soutenir l'économie face à la crise provoquée par le coronavirus.

Dans un communiqué, la Banque a déclaré vouloir procéder à une "fine mesure de réglage suite à de forts effets déflationnistes", "à cause d'un environnement instable de jour en jour" et en prévision du ralentissement de la croissance à venir.

Cette décision n'avait pas été anticipée par les analystes, la Banque observant depuis 2016 une stricte politique monétaire conservatrice avec le maintien d'un taux directeur de 0,9%.

Avant la crise du coronavirus, les milieux économiques tablaient sur un prochain resserrement de cette politique monétaire accommodante pour soutenir la valeur de la monnaie nationale qui a plongé cette année.

Peu après l'annonce de la Banque centrale, le forint (HUF) a atteint son plus bas niveau sur un mois à 350,61 pour un euro, contre 348,72 auparavant.

Selon la plupart des analystes, le PIB hongrois doit subir une contraction d'au moins 5% en 2020 suite à la paralysie de la production automobile, pilier de l'industrie hongroise, et du secteur touristique.

La Hongrie, membre de l'Union européenne depuis 2004 et restée depuis en marge de la zone euro, a enregistré une croissance de 2,2% au premier trimestre, mais la Banque prévoit une chute de 7% au second et a relevé ses prévisions d'inflation pour 2020 de 2,6% à 3,2% au minimum.

TRANSPORT AÉRIEN

Le secteur aérien européen en difficulté appelle l'UE à soutenir sa transition verte

Le secteur aérien européen, ébranlé par la crise du coronavirus, a demandé mercredi aux gouvernements de l'UE et à la Commission européenne, qui prônent une relance verte, de l'aider à se décarboner.

"En raison des pertes de revenus considérables que subit actuellement l'ensemble de l'écosystème du transport aérien en Europe, il sera difficile de réaliser des investissements opportuns et ambitieux dans la lutte contre le changement climatique", soulignent les rédacteurs dans une lettre ouverte signée par une douzaine d'associations du transport aérien, dont A4E (représentant les compagnies aériennes européennes) et l'IATA (Association internationale du transport aérien).

Pour les auteurs, le soutien public à la décarbonation du secteur "est

plus important que jamais". "Le transport aérien doit être au cœur-même de la stratégie que l'UE met en place pour sa relance", insistent-ils.

La proposition de la Commission pour la relance de l'économie de l'UE, minée par la crise du coronavirus, se compose d'un plan de relance de 750 milliards d'euros, financé par des emprunts communs, et d'un projet de budget pluriannuel révisé en conséquence.

La décision finale sur le paquet appartient aux Etats membres, dont les dirigeants vont se retrouver en sommet extraordinaire le 17 juillet.

L'exécutif européen martèle que son "Pacte vert" doit rester au cœur de la stratégie de relance et espère imposer certaines conditions pour que les Etats membres utilisent les aides obtenues à bon escient, en conformité

avec les objectifs de transition énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Dans un communiqué séparé, A4E qualifie la lettre d'"appel urgent aux dirigeants de l'UE pour qu'ils donnent la priorité à des initiatives spécifiques de décarbonation dans l'allocation des futurs fonds de relance Covid-19".

Les signataires énumèrent plusieurs propositions à leurs yeux nécessaires pour accélérer leur transition: investissements dans des capacités de production de carburants durables, programme d'incitation pour faciliter le remplacement des appareils plus anciens, investissement dans la recherche notamment sur les carburants innovants et l'hydrogène, ou encore investissement dans des infrastructures (aéroports et héliports) durables.

FRANCE

La Banque centrale s'alarme de la hausse de l'endettement

La Banque de France a exprimé mardi son inquiétude vis-à-vis de la forte progression de l'endettement des entreprises et des ménages, conséquence de la crise sanitaire qui menace de freiner la reprise économique, ont rapporté des médias locaux.

"C'est le risque que nous estimons le plus fort", a affirmé le sous-gouverneur de l'institution, Sylvie Goulard, qui présentait son rapport trimestriel d'évaluation des menaces pesant sur le système financier français. "Les entreprises, confrontées à une forte tension sur leur trésorerie, sont pour beaucoup d'entre elles contraintes de solliciter un endettement supplémentaire", a souligné le rapport.

Les mesures prises par le gouvernement français et d'autres gouvernements européens - notamment les



prêts garantis par l'Etat - ont permis de répondre rapidement à ces besoins de financements.

Pour autant, "l'ampleur de ce choc de liquidité reste incertain et sa résorption conditionnée par le rythme de la reprise de l'activité économique. L'augmentation de l'endettement des entre-

prises est susceptible de dégrader la solvabilité de nombre d'entre elles", a alerté la Banque de France.

En ce qui concerne les ménages français, le rapport a relevé que l'endettement considéré déjà important impose des charges de remboursement élevées.

Selon elle, "la maîtrise de

l'endettement des entreprises, des ménages, comme des finances publiques, constituera un objectif déterminant, aussi bien au plan macroéconomique que pour la stabilité financière".

Parmi les autres risques pesant sur le système financier français, la Banque de France a cité le risque de marché, avec de possibles nouvelles corrections sur les marchés actions et des tensions sur le marché obligataire.

En outre, l'environnement généralisé de taux d'intérêt durablement bas va continuer de peser sur "la profitabilité future des banques", tandis que "les assureurs-vie voient leur contraintes de gestion actif-passif se renforcer alors que le rendement de leurs portefeuilles d'actifs poursuit son érosion progressive", a indiqué par ailleurs le rapport.

ETATS-UNIS

Fort rebond des ventes de maisons neuves en mai

Les ventes de maisons neuves aux Etats-Unis ont augmenté plus que prévu en mai, avec un bond de 16,6% sur un mois, et sont également très supérieures à leur niveau de l'an passé, selon les données du département du Commerce publiées mardi.

En mai, 676.000 maisons neuves ont été vendues contre 580.000 en avril, selon des chiffres révisés en forte baisse.

C'est très supérieur aux 635.000 ventes qui étaient attendues par les analystes.

Et cela représente une hausse de 12,7% comparé aux ventes réalisées en mai 2019, a détaillé la même source.

En revanche, les prix ont nettement diminué comparés à leur niveau d'avant la pandémie de Covid-19, le prix médian d'une maison neuve aux Etats-Unis s'élevait ainsi à 317.900 dollars en mai.

En février, il se hissait à 345.900 dollars. Le mois dernier, le prix moyen était de 368.800 dollars, contre 403.800 dollars en février.

DJELFA - ASSAINISSEMENT

Une dotation de 450 millions DA pour régler le problème de rejet anarchique des eaux usées dans l'Oued Mellah

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a annoncé, mardi à partir de Djelfa, l'affectation d'une enveloppe de 450 millions DA pour la réalisation d'une conduite principale d'assainissement à l'Oued Mellah, au chef lieu de wilaya, et régler ainsi le problème de déversement anarchique des eaux usées.

Le ministre, qui avait inspecté la station d'épuration des eaux usées de Djelfa, s'était enquis de la situation de l'Oued Mellah qui traverse la ville et est devenu un réceptacle des eaux usées.

Il a particulièrement déploré la "situation intolérable" de ce cours d'eau dont les "odeurs nauséabondes" incommodes les habitants de la ville, a-t-il indiqué.

M. Berraki a instruit les responsables concernés de la "nécessité d'accélérer les procédures inhérentes à ce projet", proposant de confier certains de ses travaux à l'Office national d'assainissement, alors que le reste sera affecté pour accompagner des entreprises locales pour leur permettre de se lancer dans le domaine et augmenter leur dynamisme, a-t-il recommandé.

Inscrit dans le cadre des efforts de sauvegarde de la santé publique, le projet de Oued Mellah, porte, selon le ministre des Ressources en eau, sur la réalisation d'une conduite principale d'assainissement qui aboutira à la station d'épuration des eaux usées de Djelfa, au moment où d'autres travaux porteront sur l'éradication d'un nombre de points de rejet anarchique des eaux usées. Lors de l'inspection de la station d'épuration des eaux usées de Djelfa, un exposé a été présenté au ministre sur ce projet d'importance, réalisé sur une assiette de 11 ha, avec tous les équipements nécessaires pour le traitement des eaux usées.

M. Berraki s'est dit, néanmoins, "insatisfait" de l'exploitation de la structure "dans sa totalité", car son activité se réduit actuellement au "traitement partiel des eaux usées qui sont ensuite déversées dans l'Oued Mellah".

Aussi, a-t-il recommandé aux responsables en charge de cette station, à savoir les responsables de l'Office d'assainissement de la wilaya, de veiller, en coordination avec la direction de l'environnement, en vue du contrôle des rejets des unités industrielles, tout en œuvrant avec les services agricoles de la wilaya à "l'exploitation idoine de l'eau produite par cette station". Le ministre s'est rendu, à l'occasion, sur les chantiers de nombreux projets visant l'amélioration de l'AEP, au chef lieu de wilaya, à partir de la station "Dzira" de la commune d'Ain Ibel, ainsi que dans la région de "Chibout".

EDUCATION - STRUCTURES

La circonscription administrative de Cheraga fixe le 15 août date butoir de réception des projets des établissements éducatifs

La circonscription administrative de Cheraga (Alger Ouest) a fixé le 15 août prochain comme date butoir pour les entrepreneurs chargés de la réalisation des établissements éducatifs afin de les livrer dans les délais et permettre ainsi à la direction de l'Éducation d'Alger Ouest, d'équiper ces établissements dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée scolaire 2020/2021, a-t-on appris auprès de cette circonscription.

Lors d'une visite sur le terrain des différents chantiers de réalisation des établissements éducatifs relevant de sa circonscription administrative, et dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire 2020-2021, le wali délégué de Cheraga, Djamel Gasmia, accompagné des responsables du secteur a affirmé que les entrepreneurs chargés de la réalisation "sont tenus" de doter les chantiers des moyens matériels et humains nécessaires pour parachever les travaux et remettre les projets avant le 15 août prochain.

Selon le site officiel de la Wilaya d'Alger, le wali délégué a indiqué que les entrepreneurs «sont appelés» à renforcer la main d'œuvre afin de rattraper le retard accusé au niveau de plusieurs chantiers, tout en assurant la qualité des travaux et utilisant des matériaux conformes aux normes techniques conformément aux contrats conclus avec la wilaya, outre la coordination avec les services de la Sonelgaz et de l'unité de la gestion d'eau pour accélérer le raccordement des établissements parachevés aux réseaux de l'électricité, du gaz et de l'eau.

Aussi, M. Gasmia a inspecté nombre de projets éducatifs au niveau de la commune de Ouled Fayet, à savoir 3 groupes scolaires (12 classes). Il s'agit d'un groupe à la cité 2400 logements dont le taux de réalisation des travaux a atteint 100%, en sus de deux groupes scolaires sis la cité Samrouni, le premier finalisé à 100% tandis que le taux de réalisation des travaux du deuxième a atteint 80%. Pour ce qui est du cycle moyen, le wali délégué a inspecté le projet de réalisation d'un CEM à la cité Samrouni dont les travaux sont en cours. Le même responsable s'est enquis également de la réalisation des travaux de deux lycées aux cités Samrouni et 2400 logements dont les taux ont atteint respectivement 80% et 70%, ajoute la même source. Le wali délégué était accompagné lors de cette visite de la directrice de l'Éducation d'Alger Ouest et des responsables de la circonscription chargés des équipements publics.

SOLIDARITÉ

1.500 projets bénéficieront aux personnes aux besoins spécifiques

Au moins 1.500 projets profiteront aux personnes aux besoins spécifiques à travers l'ensemble du territoire national, a annoncé mardi depuis Ghardaïa la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou.

S'exprimant en marge d'une visite de travail et d'inspection à Ghardaïa, la ministre a expliqué que "ces projets seront attribués à la demande et adaptés selon le handicap de la personne au besoin spécifique à partir d'une plateforme électronique mise en place sur le site du département ministériel". "Le demandeur au besoin spécifique sera accompagné et soutenu par une formation.

Un crédit sans intérêt lui sera octroyé dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM)", a précisé Mme Krikou.

Soulignant l'importance de la prise en charge des doléances des personnes handicapées et leur réinsertion dans la société, conformément aux directives du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la ministre a indiqué que "l'ensemble des directions de l'action sociale et de la solidarité (DASS) à travers le terri-



toire national disposait "d'espaces d'écoute garantissant la prise en charge de ces personnes et la réinsertion sociale de cette catégorie de citoyen".

En rendant visite, dans la vallée du M'Zab, à une association caritative féminine versée dans la confection, à titre bénévole, des bavettes dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, la ministre a tenu à mettre l'accent sur les valeurs de sacrifice, de solidarité nationale et de mobilisation collective dont ont fait preuve les

différentes composantes de la société algérienne dans ces moments difficiles de la pandémie de covid-19. Mme Krikou a, en outre, salué l'esprit de responsabilité et de patriotisme des associations actives sur le terrain "qui font face à la pandémie à travers l'interaction positive avec les efforts du gouvernement visant à lutter contre l'actuelle crise sanitaire et les actions de sensibilisation pour le respect des mesures de santé préventives prises depuis l'apparition du coronavirus

dans notre pays." Durant sa visite des différents ateliers de jeunes et l'exposition, dans la maison de l'environnement, des œuvres et travaux des femmes, des jeunes et autres personnes aux besoins spécifiques, la ministre a mis l'accent sur les mesures prises en soutien aux personnes ayant un handicap et les facilitations des procédures administratives.

Elle a relevé que les pouvoirs publics se sont toujours engagés à mettre en place une stratégie pour la promotion des droits des handicapés basée sur une approche intégrée et participative, à l'amélioration de la situation des personnes souffrant d'un handicap et leur insertion sociale.

Au terme de sa visite, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, a octroyé des aides financières à une dizaine d'associations actives dans la wilaya de Ghardaïa.

ALIMENTATION EN EAU

Oran opte pour le rationnement de l'eau

Alors que l'alimentation en eau potable dans la wilaya d'Oran connaît plusieurs problèmes depuis quelques années, le retour au rationnement semble s'imposer comme solution, en attendant la réalisation du projet de la déconnexion de la station de dessalement d'eau de mer (SDEM) d'El Mactâa, à l'Est de la wilaya, avec le couloir du transfert du "MAE".

Ce projet sera en mesure de régler le problème à long terme, estime-t-on.

Le retour au rationnement a été annoncé par la Société de l'eau et de l'assainissement (SEOR), à la fin du mois de mai dernier, en prévision de la saison estivale, période connaissant chaque année, à la fois, une explosion des besoins en eau potable et de fortes perturbations en alimentation en ce produit vital.

La SEOR avait ainsi opté pour un retour au rationnement pour améliorer la distribution de l'eau, avec une plage horaire de 18 heures, - de 5h00 à 23h00 - mettant fin au système des 24 heures qu'elle peinait à assurer.

Les pannes répétitives au niveau de la SDEM d'El Mactâa, gigantesque installation alimentant toute la partie Est de la wilaya, et qui est "presque" en arrêt depuis le mois de février 2019, ainsi que la croissance des besoins en eau potable, notamment avec l'approche de la saison estivale, motivent cette décision, explique la chargée de communication de la SEOR, Amel Belghor.

La coupure nocturne de l'eau, entre 23h00 et 5h00 du matin, per-

met le remplissage des réservoirs pour garantir un débit adéquat le lendemain, a-t-elle encore souligné.

Le système de rationnement devra être maintenu tout au long de l'été, en attendant la réalisation du projet de la déconnexion de la station d'El Mactâa du réseau MAO, a-t-on expliqué.

Sécuriser l'AEP à long terme

Alors que le rationnement a été adopté comme une solution provisoire, la SEOR a proposé un projet hydraulique en mesure de sécuriser l'AEP à long terme, soit la déconnexion de la SDEM d'El Mactâa du couloir MAO (Mostaganem-Arzew-Oran).

La station de dessalement de l'eau de mer d'El Mactâa, qui assure l'AEP d'Oran à hauteur de 80% est greffée au réseau MAO qui achemine également l'eau des barrages, de Gargar, dans la wilaya de Relizane, notamment. Le nouveau projet hydraulique consiste à créer deux réseaux indépendants : le premier sera réservé à l'eau des barrages acheminée par le biais du couloir MAO et le second sera réservé à l'eau dessalée, via la future conduite qui part de Mers El Hadjadj vers Araba, sur 9 kms, a précisé à l'APS le Directeur général de la SEOR, Mohamed Berrahma.

Le projet de déconnexion consiste à créer un couloir libre entre la station d'El Mactâa vers le réservoir Araba, qui dessert les wilayas de Mascara et d'Oran.

Ainsi, il sera possible d'approvisionner la wilaya d'Oran par les sources conventionnelles (les bar-



rages) en passant par le couloir MAO, et par l'eau de mer dessalée à partir de la station El Mactâa en passant par le réservoir Araba, a encore précisé le même responsable. Le coût du projet s'élève à 2 milliards DA.

La réalisation de cette conduite d'un diamètre de 1,8 m devra se faire dans un délai de 6 mois.

La direction locale des ressources en eau, maître d'ouvrage du projet, avait lancé l'appel d'offres juste avant la crise sanitaire du Coronavirus, rappelle-t-on. "Ce projet permettra un apport supplémentaire en eau potable. La wilaya d'Oran souffre d'un déficit, de 50.000 m³/jour", a, par ailleurs, souligné M. Berrahma, ajoutant que la réalisation de cette conduite permettra d'optimiser le réseau Araba-Oued Tlélat, sans passer par Belgaïd et de régler de manière définitive les perturbations d'AEP enregistrées jusque là.

ANTARCTIQUE - ENVIRONNEMENT

Du microplastique découvert dans l'écosystème terrestre de l'Antarctique

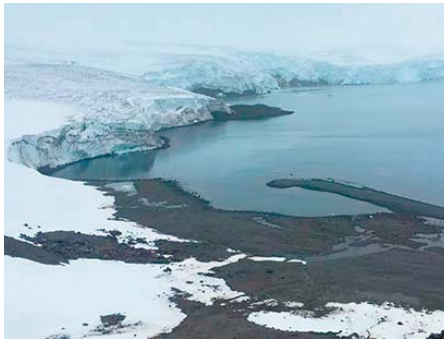
Les microplastiques s'infiltrent partout dans les océans du globe : ils polluent même l'un des écosystèmes terrestres les plus reculés, en Antarctique, selon une étude publiée hier.

Des scientifiques ont en effet retrouvé des fragments de polystyrène dans les entrailles de collemboles, minuscules arthropodes terrestres, selon l'article publié dans la revue *Biology Letters*.

Des particules de plastique ont déjà été découvertes dans des organismes vivants aux quatre coins des océans, jusqu'au fond de la fosse des Mariannes, la plus profonde connue.

Mais "la contamination terrestre a été largement négligée", notent les auteurs de l'étude publiée mercredi.

Ils se sont penchés sur la situation des côtes de l'île du Roi Georges, une des régions "les plus contaminées" de l'Antarctique en raison de la présence de stations de recherche scientifique, d'infrastructures militaires et même de tourisme. Ils y ont prélevé entre les rochers un bout de polystyrène expansé recouvert de microalgues et de lichens, nourriture privilégiée des cryptopygus



antarctiques, parmi les seuls organismes capables de survivre dans les conditions climatiques de l'Antarctique. Les collemboles trouvés sur ce morceau ont été analysés grâce à des techniques d'imagerie infrarouge qui ont permis de détecter "sans équivoque" des traces de polystyrène dans les intestins du petit animal qui peut sauter comme une puce. Le fait que ces collemboles, très

présents dans les sols de l'Antarctique - les parties non couvertes de glace, qui représentent moins de 1% du territoire - "ingèrent des microplastiques implique que ces matériaux créés par l'Homme sont entrés en profondeur dans la chaîne alimentaire des sols", écrivent les auteurs. "Le plastique est entré dans l'une des chaînes alimentaires terrestres les plus reculées de la planète":

cela "représente un nouveau facteur de stress potentiel pour des écosystèmes polaires qui font déjà face au changement climatique et à l'augmentation des activités humaines", mettent-ils en garde.

Les chercheurs soulignent le problème posé spécifiquement par le polystyrène expansé, dont la structure poreuse permet l'installation de mousses et microalgues qui attirent d'autres organismes.

Les effets de l'ingestion de microplastiques par les animaux, marins ou terrestres, sont encore mal connus, et des équipes à travers le monde cherchent à évaluer l'impact des produits chimiques associés aux plastiques ou encore des pathogènes qui peuvent se fixer sur les débris flottants.

Les auteurs de l'étude appellent eux aussi à continuer les recherches sur les conséquences de l'ingestion de plastique sur les collemboles et ses prédateurs.

TOURISME

Les Fidji veulent créer une "bulle" touristique sans virus dans le Pacifique Sud

Les Fidji, dont l'économie largement tributaire du tourisme, veulent créer une "bulle" sans virus dans le Pacifique Sud pour accueillir les voyageurs venus d'Australie et Nouvelle-Zélande d'où provient la majorité de leur touristes.

La "bulle Bula" --mot qui signifie "bonjour" en fidjien-- offrirait une zone VIP dès la descente de l'avion aux touristes de ces deux pays qui seraient transportés dans une station balnéaire isolée.

Canberra et Wellington ont déjà entamé en mai des discussions pour créer leur propre "bulle" commune où seraient levées de part et d'autre de la mer de Tasman les restrictions aux voyages décidées contre le coronavirus, avec l'intention de l'étendre aux îles du Pacifique. Mais les voyages restent restreints à l'intérieur de l'Australie où de nouveaux foyers sont apparus autour de Melbourne et une levée des restrictions pour traverser la mer de Tasman semble peu probable avant septembre.

"Pendant que l'Australie et la Nouvelle-Zélande élaborent leur +bulle+, le succès au moins équivalent voire supérieur des Fidji dans la lutte contre le virus nous met en position d'ouvrir la voie dans le Pacifique", a déclaré le Premier ministre fidjien Frank Bainimarama. "La +bulle Bula+ permettra aux Australiens et aux Néo-zélandais de profiter de ce que les Fidji offrent de mieux tout en restant à l'écart d'autres voyageurs éventuels et de la population", a-t-il assuré. Par la suite les mesures de quarantaine pourront être supprimées pour tous les visiteurs testés négatifs et venant d'un pays estampillé par les Fidji comme ayant maîtrisé la maladie Covid-19, a-t-il ajouté sans autre précision.

Les Fidji, qui comptent 930.000 habitants, ont été l'un des premiers pays à maîtriser le virus.

L'archipel a annoncé le 5 juin s'en être débarrassé après 45 jours sans nouveau cas, après avoir enregistré officiellement depuis début mars 18 cas confirmés, aucun décès et un taux de guérison de 100%.

La réouverture des frontières pose cependant le risque d'une réintroduction du virus, quelles que soient les précautions prises.

"L'industrie souhaite vraiment voir les frontières s'ouvrir, mais chacun sait que la menace du coronavirus est réelle", reconnaît Fantasha Lockington, directeur général de la Fiji Hotel and Tourism Association (FHTA) qui attend impatiemment de savoir "quand cela va s'ouvrir à nouveau et comment s'y préparer". Depuis mars, les voyageurs étrangers ont soudainement cessé d'affluer sur les plages et des dizaines de milliers de Fidjiens se retrouvent sans emploi. Le tourisme représente environ 40% de l'économie, selon le gouvernement. En tenant compte des emplois induits, ce serait plutôt 60%, estime la FHTA. Les autorités redoutent une contraction de l'économie de plus d'un cinquième.

M. Lockington estime que jusqu'à 98% des personnes travaillant dans le tourisme ont perdu leur emploi. La compagnie aérienne Fiji Airways a supprimé plus de la moitié de ses effectifs en raison de l'effondrement de ses revenus.

PAKISTAN

Le crash fin mai à Karachi dû à la "négligence" des pilotes et contrôleurs aériens

Le crash fin mai d'un Airbus A320 de la compagnie PIA à Karachi, qui a fait 97 morts, est dû à la "négligence" des pilotes et des contrôleurs aériens, a affirmé mercredi le ministre pakistanais de l'Aviation, Ghulam Sarwar Khan.

"Il y a eu de la négligence des deux côtés", a déclaré M. Khan, qui présentait un premier rapport sur l'accident devant le Parlement.

Selon le ministre, le pilote "a ignoré les instructions des contrôleurs aériens, qui de leur côté n'ont pas rapporté les dommages" qu'une première tentative d'atterrissage ratée avait causés à l'avion, a-t-il expliqué. Le 22 mai dernier, un Airbus (A320) de la compagnie Pakistan International Airlines (PIA), en provenance de Lahore, s'est écrasé dans une banlieue résidentielle de Karachi, au Pakistan avec une centaine de passagers dont une dizaine de membres d'équipage à son bord.

APS

CLIMAT - ARCTIQUE

L'OMM valide provisoirement le record de température à Verkhoyansk

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a validé, mardi, à titre provisoire le record de température répertorié à Verkhoyansk, au-dessus du cercle polaire arctique, "en attendant un examen plus approfondi".

Cette ville russe a enregistré une température de 38 C le samedi 20 juin dernier. Si cela se confirme, il s'agira d'un record absolu, affirme l'OMM.

"L'OMM cherche à vérifier les informations faisant état d'un nouveau record de température de 38 Celsius dans l'Arctique, dans la ville russe de Verkhoyansk, au milieu d'une vague de chaleur sibérienne exceptionnelle et d'une augmentation de l'activité des feux de forêt", a déclaré Clare Nullis, porte-parole de l'OMM au cours d'un point de presse à Genève.

Randy Cerveny, professeur à l'université de l'Etat de l'Arizona et expert de l'OMM a admis que l'Agence onusienne "acceptait de

manière préliminaire l'observation comme un nouvel extrême, en attendant un examen plus approfondi".

"Une équipe d'évaluation rapide de l'OMM a donné son accord provisoire à cette observation comme étant une observation légitime, qui est conforme aux observations actuelles en altitude à l'époque en Sibérie", a déclaré le professeur Cerveny, cité dans un communiqué. Selon ce Rapporteur spécial de l'OMM sur les phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes, cette observation va maintenant être soumise à "un processus normal d'examen formel détaillé par un groupe de spécialistes de l'atmosphère de l'OMM".

Ce pic de température reste donc à vérifier et confirmer.

Jusqu'à présent, l'OMM n'a pas vérifié les enregistrements potentiels pour "la température la plus élevée enregistrée au nord du cercle arctique".

"Toutefois, l'intérêt suscité par

cette observation extrême a suscité suffisamment d'intérêt pour que nous étudions actuellement la création d'une nouvelle catégorie de ce type pour les Archives officielles", selon M. Cerveny.

Fondamentalement, ces évaluations sont des projets très approfondis et qui prennent beaucoup de temps, "mais le résultat final sera une information incroyablement précieuse qui aidera les climatologues à mieux comprendre le climat, les ingénieurs et les médecins à mieux se préparer aux extrêmes climatiques et même le grand public à mieux apprécier le changement climatique sur cette planète", a fait remarquer le professeur Cerveny.

A noter que la Sibérie a connu une chaleur exceptionnelle, avec des températures allant jusqu'à 10 C (18,5 F) au-dessus de la moyenne en mai et qui ont conduit au mois de mai le plus chaud jamais enregistré pour tout l'hémisphère nord et même pour le globe.

MEXIQUE

Un séisme fait au moins 6 morts en pleine crise sanitaire (nouveau bilan)

Le Mexique, déjà aux prises avec la crise sanitaire du Covid-19, a été secoué mardi par un violent tremblement de terre qui a fait au moins six morts selon le dernier bilan.

Ce séisme de magnitude 7,5 sur l'échelle de Richter, selon le Service sismologique national du Mexique, s'est produit en fin de matinée. Son éppicentre a été localisé dans l'Etat d'Oaxaca (sud) où se sont produits les six décès, s'après les autorités locales.

Une des victimes est un travailleur de la raffinerie de la compagnie pétrolière

Pemex à Salina Cruz, laquelle a interrompu son activité en raison d'un incendie. La secousse, qui a fait de sérieux dégâts matériels dans l'Etat d'Oaxaca, a été ressentie jusque dans la capitale Mexico.

Elle a été suivie de plusieurs centaines de répliques. Des immeubles de bureaux et d'habitations ont tremblé pendant de longues secondes.

Des pères de famille tenaient à bout de bras leurs enfants et tous s'éloignaient le plus possible des façades des immeubles par crainte d'un effondrement.

"Nous confirmons que la magnitude était de 7,5.

Heureusement, nous n'avons aucun dégât important", a déclaré le président Andres Manuel Lopez Obrador, dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux. Après le tremblement de terre, le gouvernement américain a émis une alerte au tsunami pour la côte mexicaine du Pacifique, l'Amérique centrale, l'Equateur, le Pérou et Hawaï. L'alerte a précisé que des vagues pouvant atteindre trois mètres de haut pourraient frapper une zone de 1.000 km

autour de l'épicentre. Depuis le début de l'épidémie, le coronavirus au Mexique a contaminé au moins 191.410 personnes et entraîné 23.377 décès, selon un bilan officiel publié mardi.

Le dernier tremblement de terre important y remonte à septembre 2017, avec 370 morts.

Le 19 septembre 1985, un séisme de magnitude 8,1, un des plus destructeurs de l'histoire du pays, avait frappé la capitale mexicaine, faisant plus de 10.000 morts et détruisant des centaines de bâtiments.

S A N T É - A L G É R I E

COVID-19

Les lots de validation des kits de dépistage produits localement déclarés conformes



Les lots de validation des kits de dépistage produits localement par le laboratoire "Vital Care" ont été déclarés conformes par l'Agence Nationale des Produits Pharmaceutiques (ANPP), a indiqué lundi le laboratoire algérien dans un communiqué.

"En date du 15 juin 2020, une analyse sur site des trois lots de validation a été effectuée en présence d'experts de l'Agence Nationale des Produits Pharmaceutiques.

Un rapport d'évaluation a été établi à cet effet et les trois lots ont été déclarés conformes", a fait savoir la même source.

Pour rappel, Vital Care a procédé au lancement de la fabrication des trois lots de validation en date du 11 mai 2020 et le dossier pour l'homologation de ces tests a été déposé le 08 juin 2020 à l'ANPP conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Cela fait suite à l'obtention du laboratoire d'une extension de son autorisation d'exploitation conformément à la réglementation en vigueur en date du 28 avril 2020.

"Sur cette base, la décision d'homologation de notre produit est en cours d'étude par l'Agence Nationale des Produits Pharmaceutiques. Il est entendu, qu'à sa création, l'ANPP dispose du choix des centres de références pour validation de ces tests", souligne le communiqué.

Selon le laboratoire, avec la survenue de la pandémie du Covid-19, "Vital Care, société citoyenne, s'est inscrite dans le cadre du plan de lutte mise en place par les autorités de notre pays en proposant une intégration de processus de fabrication locale de tests sérologiques afin de renforcer les capacités de dépistage et d'enquêtes épidémiologiques et sécuriser la disponibilité de dispositifs de qualité dans un contexte de tension mondiale".

La démarche de Vital Care a été faite en parallèle avec celles de deux autres opérateurs nationaux dans le cadre de la production de ces tests sérologiques, est-il noté.

D'autre part, le laboratoire local est revenu sur "certaines informations diffamatoires à l'encontre de Vitale Care, qui circulent malheureusement ces dernières heures à travers les réseaux sociaux et appellent à une mise au point".

Vital Care est une société Algérienne spécialisée dans la fabrication de produits réactifs, notamment de bandelettes d'auto surveillance glycémique, souligne le communiqué.

"Notre vocation industrielle et notre objectif de développer un savoir-faire aux plus hauts standards pour ce type de produits, nous permettent aujourd'hui d'observer un taux d'intégration de plus de 75%", poursuit-il.

Selon Vital Care, à la faveur des politiques publiques visant le développement de la production locale et grâce aux investissements engagés par des fabricants Algériens, les besoins nationaux pour ce type de produits sont couverts exclusivement par la production nationale, "principalement par trois sociétés pharmaceutiques algériennes et nous sommes fiers d'y avoir contribué".

APS

171 nouveaux cas, 118 guérisons et 8 décès en Algérie durant les dernières 24h

Cent soixante-et-onze (171) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 118 guérisons et 8 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mercredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 12248, soit 28 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 869 alors que le nombre des patients guéris est passé à 8792, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie du Covid-19.

Il a fait remarquer que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 66 % du total des décès. En outre, 29 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au



taux national, alors que 11 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures. Par ailleurs, le

nombre de patients ayant bénéficié du protocole de traitement en vigueur (basé sur Hydroxy-chloroquine) s'élève à 26631, a poursuivi

Dr. Fourar, précisant que 45 patients sont actuellement en soins intensifs.

Le Docteur Djamel Fourar a affirmé, à cette occasion, que "le non respect des mesures préventives, notamment le port obligatoire du masque protecteur, pourrait exposer la santé de la population au danger", appelant les citoyens "à être vigilants et à adhérer aux efforts consentis pour limiter la propagation du virus".

ALGÉRIE - CHINE - PANDÉMIE

La coopération sino-algérienne, un modèle international en matière de lutte contre Covid-19

L'ambassadeur de la République de Chine en Algérie, Li Lianhe, déclaré mardi à Alger que la coopération "constante et solide" entre la Chine et l'Algérie dans la lutte contre le nouveau Coronavirus (Covid-19) était un modèle et une référence internationale en la matière.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration du premier centre d'innovation entre la société chinoise ZTE et l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT), M. Lianhe a rappelé que "l'Algérie avait été, au début de la propagation du Covid-19 en Chine, le premier pays à lui offrir des aides d'urgence consistant en des produits médicaux et de prévention", ajoutant que "la Chine, Gouvernement et peuple, n'oubliera jamais cette noble initiative".

"Et lorsque le virus s'est propagé en Algérie, la Chine est venue, à son tour, à son aide et le gouvernement chinois a fait don de plusieurs lots de produits médicaux pour la lutte contre cette pandémie", a-t-il rap- pelé. Soulignant l'envoi par le gou-

vernement chinois d'une équipe de médecins et d'experts dans le cadre de la lutte contre la pandémie, le diplomate chinois a évoqué la réunion en visioconférence entre les deux parties, algérienne et chinoise, pour mettre à profit l'expérience de la Chine dans la lutte contre le virus et faire connaître les techniques chinoises de dépistage et de traitement.

Après avoir mis en avant la réussite du Sommet extraordinaire de solidarité Chine-Afrique contre le nouveau coronavirus, tenu le 17 juin dernier, M. Li Lianhe a salué l'intervention "précieuse et importante" du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

La déclaration commune sanctionnant ce Sommet confirme que la Chine et l'Afrique avaient pris conscience de l'importance du numérique durant la période post Covid-19, a-t-il indiqué ajoutant qu'elles vont œuvrer à l'accélération du développement de l'économie numérique en Afrique et à l'élargissement des échanges et la coopération bilatérale en matière de numérique et de télécommunications

informatiques. Par ailleurs, l'ambassadeur chinois a affirmé que son pays accordait un très grand intérêt au développement des relations avec l'Algérie étant le pays le plus agissant dans le continent africain, se félicitant de l'avenir radieux du partenariat bilatéral dans le domaine des données, de télécommunications et de numérique. Depuis le début des relations sino-algériennes dans les années 60, les deux pays sont demeurés engagés aux principes du respect et d'intérêt mutuels ainsi qu'à la coopération gagnant-gagnant dans divers domaines, a-t-il souligné.

Il a rappelé, à ce propos, le partenariat stratégique global existant entre les deux pays depuis 2014 précisant que l'Algérie était le premier pays arabe à avoir une relation d'un tel niveau avec la Chine.

L'ambassadeur de la Chine a souligné, en conclusion, la signature en 2018 du mémorandum d'entente relatif à l'initiative La Ceinture et la Route qui a permis à cette coopération de passer à une phase plus large et plus profonde.

ÉPIDÉMIE - COMMISSION

Sétif: une commission scientifique enquête sur la situation épidémiologique dans la wilaya

Une commission scientifique dirigée par le président de la cellule opérationnelle chargée d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques, le professeur Mohamed Belhocine se trouve depuis lundi à Sétif pour s'enquérir de près de la situation épidémiologique dans cette wilaya suite à la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-on appris mardi d'une source médicale.

Il s'agit d'une commission scientifique spécialisée composée de médecins et spécialistes en épidémiolo-

gie dépêchée dans cette wilaya après une première commission ministérielle composée de cadres de la direction générale des services de la santé relevant du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière suite à une propagation accélérée des cas de Covid-19.

La commission scientifique menée par le professeur Belhocine a entamé son travail par la visite du centre Hospitalo-universitaire (CHU), Mohamed Abdenour Saâdna et l'unité épidémiologique et médecine de prévention du chef-

lieu de wilaya où elle (la commission) a rencontré des médecins et spécialistes en la matière et écouté leurs préoccupations pour arrêter une méthode de travail devant garantir la maîtrise de cette épidémie.

Selon la même source, les membres de cette commission se sont déplacés, après, à la commune d'Ain Oulmène (47km au sud de Sétif) où ils ont inspecté l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed Boudiaf puis vers El Eulma (27km à l'Est de Sétif).

Les membres de cette commission scientifique

devront se réunir avant l'achèvement de leur mission dans cette wilaya, avec les différents acteurs concernés pour écouter leurs préoccupations, difficultés et contraintes rencontrées par les staffs médicaux et paramédicaux dans la lutte contre cette pandémie, a ajouté la même source.

Selon les statistiques officielles sur la situation épidémiologique dans la wilaya de Sétif, 20 nouveaux cas de coronavirus ont été enregistrés lundi portant le nombre des cas confirmés dans cette wilaya à 919 cas.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE

La pandémie fait plus de 477.500 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 477.570 morts dans le monde depuis son apparition en Chine en décembre, selon un nouveau bilan établi à partir de sources officielles mercredi.

Plus de 9.279.310 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 196 pays et territoires depuis le début de l'épidémie, dont au moins 4.548.900 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Les Etats-Unis, qui ont recensé leur premier décès lié au coronavirus début février, sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 121.225 décès pour 2.347.102 cas.

Au moins 647.548 personnes ont été déclarées guéries.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 52.645 morts pour



1.145.906 cas, le Royaume-Uni avec 42.927 morts (306.210 cas), l'Italie avec 34.675 morts (238.833 cas), et la France avec

29.720 morts (197.674 cas).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 83.430 cas (12 nouveaux entre mardi et mercredi), dont 4.634 décès et 78.428 guérisons.

L'Europe totalisait mercredi 194.029 décès pour 2.567.220 cas, les Etats-Unis et le Canada 129.724 décès (2.449.065 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 100.399 décès (2.163.594 cas), l'Asie 30.566 décès (1.096.166 cas), le Moyen-Orient 14.155 décès (669.097 cas), l'Afrique 8.565 décès (325.216 cas) et l'Océanie 132 décès (8.958 cas).

GRANDE BRETAGNE

Appel à se préparer à une seconde vague épidémique

Les professionnels de la santé ont exhorté mercredi la classe politique britannique à préparer le Royaume-Uni au "vrai risque" d'une deuxième vague de la pandémie de nouveau coronavirus au moment où le pays s'apprête à entamer une phase majeure du déconfinement.

Au lendemain de l'annonce par le Premier ministre, Boris Johnson, de la réouverture début juillet des restaurants, coiffeurs, musées et cinémas fermés depuis fin mars, des représentants du monde médical ont écrit une lettre ouverte dans la publication spécialisée British Medical Journal.

"Bien que la forme que prendra la pandémie au Royaume-Uni soit difficile à prédire, les preuves disponibles montrent que des foyers locaux sont de plus en plus probables et qu'une deuxième vague constitue un vrai risque", écrivent les signataires, dont le président de la British Medical Association, qui représente les médecins au Royaume-Uni.

"Il s'agit maintenant non seulement de s'occuper des répercussions imminentes de la première phase de la pandémie, mais aussi de s'assurer que le pays est correctement préparé pour contenir une deuxième phase", ajoutent-ils. Les signataires plaident pour la mise en place d'une commission "constructive" et "non partisane" qui produirait une évaluation dès le mois d'août et pour fin octobre au plus tard.

"Elle devrait se concentrer sur les zones de faiblesse où des mesures urgentes sont nécessaires pour éviter des morts supplémentaires et restaurer l'économie aussi complètement et rapidement que possible". Cet appel intervient au lendemain de l'annonce par le gouvernement de la plus importante étape du déconfinement à ce jour à partir du 4 juillet.

Avec 42.927 morts testés positifs et même plus de 52.000 en comptant les cas suspectés, le Royaume-Uni déplore le bilan le plus lourd en Europe de la maladie Covid-19. Mais le gouvernement estime avoir fait suffisamment de progrès contre le virus pour desserrer davantage l'étau. Le ministre des Entreprises, Alok Sharma, a reconnu mercredi sur la BBC qu'il y avait "toujours des risques" mais que le gouvernement avait adopté une approche "prudente". Lors d'une conférence de presse mardi, le chef des services sanitaires anglais, Chris Whitty, avait estimé que ces nouveaux assouplissements n'étaient pas "sans risque" et que le virus resterait présent sans doute "jusqu'au printemps prochain".

EUROPE

Résurgences locales en Europe, reconfinement dans deux cantons allemands

La pandémie de Covid-19 continue de se propager sur le continent américain et connaît des résurgences de foyers localisés en Europe, illustrés par le reconfinement mardi de deux cantons allemands et par la contamination du numéro 1 mondial du tennis Novak Djokovic.

Testé positif au nouveau coronavirus, Novak Djokovic s'est dit "profondément désolé", reconnaissant avoir "eu tort" de programmer une telle manifestation.

Submergée au printemps par la maladie, l'Europe achève de lever les restrictions, face au recul de l'épidémie qui a fait au moins 473.000 morts dans le monde.

Au Royaume Uni, pubs, hôtels et restaurants, mais aussi coiffeurs, musées ou parcs d'attractions, cinémas, bibliothèques et installations sportives en extérieur rouvriront le 4 juillet, dans la seule Angleterre.

Mais en Allemagne, plus de 600.000 habitants de deux cantons ont été reconfinés mardi après l'apparition d'un foyer de contaminations dans un abattoir.

En Italie, des autorités médicales s'inquiètent d'une possible seconde vague, en raison du relâchement général de la population. Et en Catalogne, le gouvernement régional est revenu sur sa décision d'autoriser la réouverture des dancefloors dans les discothèques, n'autorisant à danser que les personnes se connaissant déjà et seulement dans des restaurants ou des hôtels.

Cette "deuxième vague" de contaminations, la Corée du Sud a admis mardi y faire

face depuis mi-mai, avec de 35 à 50 nouveaux cas quotidiens, essentiellement à Séoul et ses environs.

Le hajj, aura bien lieu en juillet, mais sera réduit à sa plus simple expression.

Seul un millier de pèlerins seront autorisés à y participer et aucun venant de l'étranger. La pandémie "continue de s'accroître", a averti le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

"Bien plus qu'une crise sanitaire, c'est une crise économique, sociale et, dans de nombreux pays, politique.

Ses effets se feront sentir sur des décennies". La chute actuelle du commerce dans le monde "est d'une ampleur inégalée - ce serait en fait la plus forte jamais enregistrée", a estimé mardi le directeur général de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), Roberto Azevedo, tout en soulignant qu'elle "aurait pu être bien pire".

Les constructeurs automobiles européens prévoient une dégringolade historique de 25% des ventes en 2020 dans l'UE.

Dans la zone euro, le repli de l'activité du secteur privé a continué en juin, mais à un rythme moins marqué que durant le confinement, selon le cabinet Markit, qui note une "expansion" pour la première fois en quatre mois en France et un fort rebond au Royaume Uni.

Le président russe Vladimir Poutine a lui parlé mardi à la nation de "la chute de l'économie mondiale dont toutes les conséquences et la profondeur restent à établir", et

annoncé la hausse de l'impôt pour les hauts revenus et de nouvelles aides et subventions.

Dans un rapport mardi, l'Unesco souligne aussi les potentiels ravages chez les laissés-pour-compte de l'éducation.

Sur le continent américain, la contagion ne faiblit pas. Aux Etats-Unis, pays le plus endeuillé par le Covid-19, le bilan a dépassé lundi les 120.000 morts et l'immunologiste en chef de la Maison Blanche, le Dr Anthony Fauci, s'est dit "vraiment" inquiet devant les poussées "préoccupantes" du nombre de cas dans plusieurs Etats américains.

En Amérique latine, actuel épice de l'épidémie, le Brésil reste le deuxième pays le plus touché au monde (51.271 morts, et un juge a contraint le président Jair Bolsonaro à porter un masque de protection "dans tous les lieux publics", ce qu'il faisait de façon très aléatoire.

Le Honduras, petit pays de 9 millions d'habitants, est submergé par les morts, officiellement au nombre de 300 mais probablement ci nq fois plus nombreux, estime Jesus Moran, secrétaire de l'Association des pompes funèbres.

Dans le Nord du pays, on "enterre la nuit entre dix et douze cadavres" et dans les quartiers les plus misérables, les gens meurent chez eux sans être testés, affirme-t-il.

Le Covid-19 a tué officiellement au moins 473.475 personnes dans le monde et en a contaminé plus de 9 millions, depuis que la Chine a fait état de l'apparition en décembre de la maladie.

ETATS-UNIS - INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Cancer: un groupe pharmaceutique américain condamné à payer 2,1 milliards de dollars de dommages

La Cour d'appel du Missouri aux Etats-Unis a confirmé le verdict selon lequel le talc pour bébés vendu par le groupe pharmaceutique "Johnson & Johnson" était responsable de cancers et a condamné le géant pharmaceutique américain à payer 2,1 milliards de dollars de dommages et intérêts pour avoir "sciemment vendu aux consommateurs des produits contenant de l'amiante".

La Cour a toutefois réduit de plus de la moitié les 4,4 milliards de dollars de dommages et intérêts qu'un jury avait accordés en 2018 à 22 plaignantes et leurs familles.

Elle a convenu que certaines d'entre elles n'auraient pas dû être incluses dans le procès car elles étaient extérieures à l'Etat du Missouri.

Mais la décision de mardi a maintenu les dommages-intérêts que devra payer le groupe pharmaceutique et de produits d'hygiène pour "avoir sciemment vendu aux consommateurs des produits contenant de l'amiante".

"Parce que les défendeurs sont de grandes entreprises pesant des milliards de dollars, nous pensons qu'un montant important de dommages-intérêts punitifs est nécessaire pour avoir de l'effet

dans ce cas", souligne la Cour. "Il est impossible d'attribuer une valeur monétaire à l'angoisse physique, mentale et émotionnelle subie par les plaignants en raison du préjudice infligé par les défendeurs", poursuit-elle. Les plaignantes affirment que l'utilisation du talc du groupe pharmaceutique avait provoqué des cancers des ovaires.

Une porte-parole du groupe a déclaré qu'il allait faire appel de cette décision devant la Cour suprême du Missouri, selon le Wall Street Journal. La société de produits d'hygiène a fait face à des milliers de plaintes ces dernières

années accusant son talc de contenir de l'amiante et de provoquer des cancers et elle a été condamnée à plusieurs reprises dans ce cadre.

Le groupe pharmaceutique a toujours affirmé que le talc pour bébés ne contenait pas d'amiante et ne causait pas de cancer. En mai dernier, le groupe a annoncé qu'il arrêterait de vendre cette poudre à base de talc aux Etats-Unis et au Canada, pays où les ventes ont reculé en raison de l'évolution des habitudes et d'une méfiance vis-à-vis du produit.

Elle entend continuer à la vendre dans le reste du monde.

CHINE - COVID-19

Plus de trois millions de tests d'acide nucléique par jour

La Chine est actuellement capable d'assurer chaque jour 3,78 millions de tests d'acide nucléique pour la Covid-19, soit une augmentation de 200% par rapport à mars, a déclaré mercredi une responsable de la santé.

Selon un bilan établi lundi, les institutions médicales chinoises avaient effectué un total de 90,41 millions de tests d'acide nucléique pour la Covid-19, a indiqué Guo Yanhong de la Commission nationale de la santé.

Le nombre total de centres désignés permettant d'effectuer des tests d'acide nucléique est passé de 2.081 début mars à 4.804 actuellement, en hausse de 131%, a noté Mme Guo, ajoutant que 28.500 techniciens étaient engagés dans ces tests. La partie continentale de la Chine a signalé mardi trois nouveaux cas importés de COVID-19, portant le total des cas importés à 1.888, a indiqué mercredi la Commission nationale de la santé.

Parmi ces cas importés, deux ont été rapportés à Shanghai, et un dans la province du Shaanxi, a déclaré la commission. Sur l'ensemble des cas importés sur la partie continentale, 1.801 sont sortis de l'hôpital après leur rétablissement, et 87 sont toujours hospitalisés, dont un dans un état grave, selon la commission.

Aucun décès n'a été signalé parmi ces cas.

DOULEUR AU TALON QU'EST-CE QU'UNE ÉPINE CALCANÉENNE ?

L'épine calcanéenne est une excroissance osseuse au niveau du talon, intimement liée à une inflammation de la voûte plantaire appelée fasciite plantaire. En cas de douleur, elle peut s'avérer être invalidante au quotidien. Causes, symptômes, traitements... Le point sur cette pathologie.

L'épine calcanéenne, aussi appelée épine de Lenoir, est une excroissance osseuse située au niveau du calcaneum, un os du talon. Lorsque que la voûte plantaire est trop fréquemment ou violemment sollicitée, une inflammation du fascia plantaire - c'est-à-dire la membrane épaisse qui relie cet os aux phalanges, soutenant l'intégralité du pied - peut se déclarer. Le calcaneum doit alors s'organiser au mieux pour soulager le tendon qui « tire » davantage. Pour soutenir cette tension, une épine « pousse » : l'organisme calcifie en fait les tendons touchés, créant cette fameuse excroissance. Lorsque qu'elle se forme au niveau du tendon d'Achille, il s'agit d'une épine calcanéenne supérieure.

DES SOLlicitATIONS EXCESSIVES EN CAUSE

L'épine calcanéenne peut être induite par de nombreux facteurs pré-disposants. Tout d'abord, toutes activités ou situations qui impliquent davantage de tensions sur le fascia plantaire sont à risque. Un travail qui nécessite de marcher, lever des charges ou être debout, ainsi que les surpoids et les activités physiques soutenues peuvent donc être en cause. La course à pied, par exemple, multiplierait de trois à cinq fois l'impact que doit absorber le pied sur le sol comparativement à la marche. Se décaler sans chaussures ou avec des chaussures inadaptées ou usées augmente aussi le risque. L'origine de la pathologie peut également être héréditaire. Un pied creux ou un pied plat, au fascia plantaire très tendu, empêchent une pose optimale du pied sur le sol et créent davantage de tension sur l'os du talon. Certains types d'arthrites favorisent également la formation d'épines calcanéennes, surtout supérieures. Les per-



sonnes atteintes de diabète ou d'une maladie inflammatoire, comme la polyarthrite rhumatoïde, sont plus touchées. Enfin, le fascia plantaire perd de la souplesse avec l'âge, ce qui le rend plus sensible aux déchirures. Les individus âgés de 40 à 60 ans, particulièrement les femmes, sont ainsi concernés.

L'ÉPINE CALCANÉENNE EST-ELLE DOULOUREUSE ?

L'épine calcanéenne ne cause pas toujours de symptômes, mais les personnes présentant cette condition peuvent ressentir : Une sensation douloureuse d'intensité variable au niveau du talon, surtout le matin

dès le lever ; Une douleur comparable à un coup de couteau au talon ; Une douleur plus forte au talon pendant ou après un effort physique ; Une douleur irradiante, provenant du pied ; L'impression de « marcher sur un clou ». Le pied étant constamment utilisé, ces sensations douloureuses risquent de persister si la pathologie n'est pas traitée. Une simple radiographie sera nécessaire pour confirmer sa présence. Afin de soulager la douleur, de la glace peut être appliquée sous le talon plusieurs fois par jour, ou un massage peut être effectué la plante du pied avec une balle de tennis.

COMMENT LA SOIGNER ?

L'épine calcanéenne est la conséquence d'une inflammation du fascia plantaire. Il faudra donc pour la soigner réduire celle-ci. Selon la sévérité des symptômes et leurs causes, différents traitements peuvent être mis en place :

- La réduction ou l'arrêt des activités physiques traumatisantes pour le talon ;
- La prescription d'inflammatoires non stéroïdiens ;
- Le recours aux injections de cortisone, en cas de douleurs intenses ;
- Le port de coussinets ou d'orthèses plantaires pour le talon ;
- La réadaptation avec un physiothérapeute, avec des étirements spécifiques du fascia plantaire et du talon d'Achille ;
- L'ostéopathie ou l'acupuncture peuvent aider réduire la douleur ;
- La chirurgie peut être envisagée pour retirer une partie de l'épine. C'est une solution de dernier recours, choisie quand il est impossible de soulager la douleur autrement. Elle est une réussite dans 95 % des cas.

COMMENT LA PRÉVENIR ?

L'action préventive se base sur les facteurs qui favorisent son apparition. Il est ainsi conseillé de : Maintenir un poids santé ; Réduire les exercices physiques qui impliquent de forts impacts ou de sauter ; Bien respecter l'échauffement avant toute activité physique ; Réaliser des exercices d'étirement du fascia plantaire, des muscles du mollet et du pied ; Porter des chaussures adaptées, solides et « coussinées » qui soutiennent la voûte plantaire et absorbent les chocs ; Éviter de rester debout trop longtemps.

COMMENT LA SOULAGER ?

Mauvaise chute, excès de sport, sciatique... les « talalgies » ou douleurs du talon peuvent toucher tout le monde. Zoom sur ce que le kiné, le podologue et le chiropracteur peuvent faire pour les apaiser. Une origine traumatique : une mauvaise réception à un saut, une excès de sport, une fracture de fatigue, une sciatique, une entorse mal soignée... Une origine inflammatoire : tendinite d'Achille, fasciite plantaire. Une origine rhumatisante : spondylarthrite ankylosante ou polyarthrite rhumatoïde. Les autres raisons : excroissance osseuse ou « épine calcanéenne » en réaction à une hypersollicitation, maladie de Sever (qui peut toucher les 8-15 ans pratiquant un sport d'endurance à impact), affection cutanée, surpoids, pieds plats ou creux, port fréquent de chaussures usées ou à talons hauts...

CE QUE LE KINÉ PEUT FAIRE POUR SOULAGER

- Suite à un traumatisme (chute...) : application d'une poche de froid durant 20 minutes

toutes les heures pour faire cesser la douleur.

- En cas de tendinite au talon d'Achille : massages drainants réalisés par le praticien, ondes de choc, travail de la mobilité des « fascies » au moyen de crochet. Exercices de renforcement musculaire et d'assouplissement à réaliser selon le protocole de rééducation de Stanish ; sur une marche d'escalier, en vous tenant (rampe), montez sur la pointe des pieds puis abaissez doucement dans le « vide » le talon douloureux jusqu'à ressentir l'étirement des muscles. Maintenez la position quelques secondes puis remontez les talons dans la position initiale. Répétez trois fois.

- En cas de fasciite plantaire : pour assouplir et renforcer les muscles et fascias afin d'atténuer la tension sur le talon, prenez une balle de tennis ou, dans un second temps, de golf, debout ou assis (il s'agit trop douloureux), placez-la sous la voûte plantaire et faites-la rouler en faisant reposer votre poids (ou une partie) dessus, durant 1 à 2 minutes, matin et soir.

CE QUE LE CHIROPRACTEUR PEUT FAIRE POUR SOULAGER

- En cas de fasciite plantaire ou d'épine calcanéenne : Nous manipulons les articulations du pied et de la cheville pour leur redonner de la mobilité et éliminer les tensions des fascias et des muscles. Nous détenons aussi des conseils posturaux et d'hygiène comme marcher pieds nus sur différentes surfaces. Et des exercices à faire chez soi afin de stimuler la voûte plantaire », précise Audrey Yargot, chiropractrice. En voici deux à pratiquer quotidiennement : Assise sur une chaise, étendez la jambe douloureuse en posant le talon au sol. Fléchissez la cheville pour tirer les orteils vers vous. Maintenez cette position 15 à 30 secondes. Répétez cet exercice 2 à 4 fois. Placez une coupelle et des billes sur le sol. Debout ou assis, essayez d'attraper les billes avec les orteils et mettez-les dans la coupelle. « Cela stimule les muscles de la voûte plantaire », explique la chiropractrice.
- En cas de sciatique : selon la cause, le chi-

ropacteur adaptera la séance (ajustement vertébral, bassin et/ou membres inférieurs) et les exercices (fente avant pour étirer la chaîne neuromusculaire postérieure de la jambe).

CE QUE LE PODOLOGUE PEUT FAIRE POUR SOULAGER

- Si la douleur au talon est liée à une affection dermatologique : le podologue va soulager votre affection cutanée avec de l'azote liquide pour faire disparaître une verrue, des pansements hydrocolloïdes pour cicatriser les ampoules et protéger des frottements, une crème hydratante contre les crevasses...
- Si elle est d'origine mécanique : pieds creux ou plats, pieds et genoux en valgus ou varus, le podologue analyse votre schéma postural et peut vous proposer des semelles orthopédiques correctrices (avec partie évitée et/ou mousse absorbante) pour harmoniser les contraintes et charges, à porter 3 mois au moins.

Mon ado a mal au talon, quel diagnostic ?

Après ses séances intenses de foot ou de danse, votre enfant se plaint d'une douleur au talon ? Il s'agit peut-être de la maladie de Sever, une pathologie de la croissance fréquente et heureusement bénigne.

«Lorsqu'il se plaint de douleur au talon ou à l'arrière du tendon d'Achille (derrière la cheville) lorsqu'il marche, court ou saute, il se met à boiter, pour éviter de poser le talon douloureux. Ces épisodes peuvent survenir à la suite d'une sollicitation physique intense comme d'une simple activité sportive à l'école. La douleur est soulagée avec un peu de repos, mais les symptômes réapparaissent dès le retour à l'activité.

«D'où ça vient ?

De la plaque de croissance (apophyse) de l'os derrière le talon, à l'endroit où le tendon d'Achille s'insère. Des impacts répétés ont une grande tension sur cette plaque peuvent faire apparaître une inflammation douloureuse. Le problème peut toucher les deux talons. Mais pas de panique. « Ce qu'il faut retenir, c'est que la maladie de Sever est une pathologie courante et temporaire », rassure le Dr Levy-Biau.

«Qui sont les enfants à risque ?

Les jeunes entre 8 et 15 ans, surtout les garçons sportifs vers 10-11 ans (football, basket, tennis, gymnastes ou danseurs). Très souvent, la maladie de Sever est associée à un problème de posture du pied qui engendre une trop grande tension sur le tendon d'Achille. Les enfants en surpoids ont également plus de risques de la développer, car l'impact à chaque pas est plus grand sur une plaque de croissance fragile.

«Quel traitement est recommandé ?

En cas de douleur aiguë, la prise d'antalgiques et d'anti-inflammatoires soulage. Ainsi que la cryothérapie (application de froid). « On prescrit fréquemment des séances de kinésithérapie et de physiothérapie, une ou deux fois par semaine, ajoute le Dr Levy-Biau. Les ultrasons peuvent également améliorer les symptômes. » Mais le seul véritable traitement de la maladie de Sever reste le repos. Une diminution des activités, voire un arrêt du sport, est impérative. Pour les jeunes très sportifs qui ont du mal à s'arrêter, le vélo et la natation, pratiqués à faible dose, sont possibles, selon la douleur.

«Qui consulter ?

Le médecin traitant de l'enfant, qui redragera si besoin vers un spécialiste (médecin du sport, orthopédiste infantile, rhumatologue). Une radio du pied lui sera prescrite de façon à éliminer d'autres diagnostics (fracture de fatigue, exceptionnellement tumeur osseuse), ainsi qu'un bilan podologique, pour vérifier qu'il n'y a pas d'anomalie du pied.

«Comment éviter la récurrence ? D'abord en pratiquant quotidiennement des étirements de la chaîne postérieure (un programme peut être mis en place par le kinésithérapeute). Mais aussi en ménageant et en limitant le port d'une semelle orthopédique thermoformée, réalisée sur mesure, ou d'une talonnette qui saine amènerait le choc au niveau du talon. La guérison est assez lente : entre six et quinze mois, selon les enfants.

5 CHOSES QUE VOS PIEDS DISEN DE VOTRE SANTÉ

Une fois l'été terminé, nos pieds retrouvent chaussettes et chaussures et, loin de notre vue, nous avons souvent tendance à les négliger. Voici quelques signes à ne pas laisser passer car nos pieds ont parfois des choses à nous dire sur notre santé.

Vous avez les pieds qui grattent

La cause la plus commune des pieds qui démangent est la mycose des pieds, également appelé pied d'athlète car les sportifs en sont régulièrement atteints. Elle est due à des champignons, les dermatophytes. Ces parasites se développent dans la couche la plus superficielle de la peau, car ils ont besoin de la kératine pour assurer leur survie. La mycose commence souvent entre les 4^e et 5^e orteils. Puis l'atteinte s'étend aux autres espaces entre les doigts de pied, et parfois à la plante du pied, en provoquant de fortes démangeaisons.

Cette infection se développe dans un environnement humide : en portant des baskets dans lesquelles vous transpirez par exemple. Généralement, l'affaiblissement du système immunitaire pendant quelques semaines est suffisant pour soigner le pied d'athlète. Pour éviter les récurrences, à la suite de sport, après la douche, séchez bien vos pieds et pensez à aérer et désinfecter vos baskets avec une poudre antifongique. À la maison, après le bain ou la douche, essayez bien chaque espace entre les orteils avec la serviette propre et surtout ne la partagez pas car l'infection est contagieuse.

Vous avez les pieds qui enflent

Les pieds gonflés peuvent être dus à de multiples causes : le port de chaussures trop serrées, une station debout trop prolongée ou (évidemment) une entorse de la cheville. Mais si ce gonflement dure plusieurs jours, il est important de consulter le médecin car cela peut être un signe d'alerte.

Les plantes de pieds supportent le poids de notre corps, nous propulsent et amortissent nos pas, sauts et foulées, nous maintenant en équilibre sur (presque) tous les terrains et assurent le retour veineux. Alors, on les chaussette !

JE LES ÉTIRE

D'abord la voûte plantaire : assise, poser le pied gauche sur le genou droit. Saisir les orteils avec la main gauche et les fléchir vers soi jusqu'à sentir un étirement (la voûte doit être tendue). Maintenir 10 secondes. Répéter 10 fois pour chaque pied. Puis le tendon d'Achille et le mollet : debout sur une marche, en appuyé sur l'avant des pieds, talons dans le vide, monter légèrement sur l'avant du pied puis laisser tomber les talons en retenant la descente pendant environ 3 secondes. Répéter 10 à 20 fois. Terminer l'exercice en baissant les talons dans le vide jusqu'à sentir un bon étirement, environ 20 secondes. Recommencer 10 fois.

Cela peut signifier que vous avez un problème aux reins, ou ce peut être un effet secondaire de certains médicaments que vous prenez (pour le diabète ou l'hypertension artérielle par exemple).

Il est également important de consulter un médecin de toute urgence si le gonflement des pieds est accompagné de symptômes tels que des douleurs thoraciques, des difficultés respiratoires ou des vertiges, car ils pourraient indiquer qu'un caillot bouche une artère et que le sang s'accumule dans les jambes ou être le symptôme d'une maladie cardiaque.

Vous avez les pieds qui brûlent

La sensation de pieds qui brûlent peut aller du simple picotement à une véritable douleur qui vous réveille en pleine nuit. Si vous avez passé la journée debout ou à faire

du shopping, pas d'inquiétude : vos pieds sont simplement fatigués. Mais des brûlures qui persistent peuvent être le signe d'une maladie circulaire appelée maladie artérielle périphérique. La MAP survient très couramment chez les patients plus âgés et elle va souvent de pair avec une maladie coronarienne. Elle est provoquée par une athérosclérose (un durcissement des artères) ou par des lésions artérielles. Consultez un médecin si cette sensation de brûlure dure plusieurs semaines ou si les symptômes deviennent plus intenses et douloureux. En attendant, surélevez vos pieds le plus souvent possible pour soulager les symptômes.

Vous avez les pieds froids

De nombreuses personnes ont froid aux pieds sans qu'il y ait de

cause sous-jacente. Mais cela peut aussi être le signe d'une très mauvaise circulation sanguine. Si vous fumez, vous souffrez peut-être de broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), une maladie inflammatoire qui touche les bronches, les empêchant d'absorber la bonne quantité d'oxygène et entraînant de ce fait une baisse du taux d'oxygène dans le sang. Comme les extrémités des membres sont extrêmement sensibles à une mauvaise circulation, cela peut se manifester par une sensation de pieds froids ou engourdis. N'hésitez pas à consulter votre médecin car un diagnostic précoce de la BPCO permet de ralentir l'altération de la fonction respiratoire.

Vous avez une douleur dans le gros orteil

Des douleurs localisées dans l'articulation d'un gros orteil ne sont pas à prendre à la légère car peuvent souvent suggérer que vous souffrez d'une forme complexe d'arthrite, particulièrement douloureuse appelée la goutte. La goutte survient en réaction à un taux anormalement élevé d'acide urique dans le sang. Cela se traduit par le développement de cristaux d'acide urique notamment dans les articulations, comme le gros orteil. Le gros orteil est alors enroué et très douloureux, au point qu'on peine à le toucher. Une alimentation trop riche, une consommation excessive d'alcool et une trop grande sédentarité sont souvent les principaux responsables de cette augmentation du taux d'acide urique.

IMPÉRATIF. PRENDRE SOIN DE SES PLANTES DE PIEDS

JE LES MUSCLE

Assise ou debout, posez une feuille de papier absorbant sur un sol dur et lissez et essayez de l'attraper avec ses orteils. Quand c'est fait, reposez le papier par terre et recommencez, 10 à 20 fois pour chaque pied.

Puis, à nouveau assise ou debout, placer au sol, devant soi, une serviette fine (ou un microfibres) dépliée de tout son long. Poser un pied au bord de la serviette et, en l'agrippant avec tous les orteils, essayer de la ramener vers soi sans décoller le pied du sol. Faire l'exercice consciencieusement, en prenant son temps, et en utilisant bien tous les orteils afin de faire travailler l'ensemble de la voûte plantaire. Recommencer 10 à 20 fois pour chaque pied.

JE LES ASSOULIS

Matin et soir, debout de préférence, faire rouler une balle de tennis sous un pied en appuyant, des orteils jusqu'au talon, plusieurs fois, sur toute la surface de la plante (d'avant en arrière, d'arrière

en avant, sur les côtés...). Pendant 1 minute pour chaque pied.

Puis placer la balle sous l'avant du pied et appuyer fermement pendant 3 à 5 secondes, en expirant profondément pour favoriser la relaxation. Recommencer sous le milieu du pied, puis sous l'arrière, jusqu'au talon. Répéter 2 ou 3 fois pour chaque pied. Ne pas hésiter à rester un peu plus longtemps sur les zones les plus sensibles.

JE PORTE LES BONNES CHAUSSURES L'été, on est tenté d'enfiler tongs, mules, ballerines, sandales compensées... Autant de chaussures qui ne soutiennent pas suffisamment la voûte plantaire, sont trop plates et/ou trop rigides et peuvent augmenter le risque d'avoir mal aux pieds. La chaussure idéale doit bien maintenir le pied sans le comprimer et avoir un talon de 2 à 4 cm, sans jamais dépasser 5 cm. Évidemment, elle n'est pas trop usagée et de préférence en matière naturelle, qui laisse le pied respirer.

TUNISIE

Heurts entre policiers et manifestants à Douz

Des heurts nocturnes ont eu lieu à Douz, dans le sud de la Tunisie, où des centaines de jeunes ont manifesté leur soutien au mouvement de protestation dans une autre ville du Sud pour réclamer des emplois, a indiqué mercredi le ministère de l'Intérieur tunisien cité par des médias locaux.

"Quelques centaines de personnes" se sont rassemblées au fur et à mesure de l'avancée de la nuit devant les locaux de forces de sécurité, protestant notamment contre des problèmes d'approvisionnement en eau, a précisé Khaled Hayouni, porte-parole du ministère.

Les manifestants ont également exprimé leur soutien au mouvement de protestation qui s'est intensifié ces derniers jours à Tataouine, à 200 km à l'ouest de Douz, pour réclamer des emplois promis par le gouvernement.

Ils ont incendié des pneus et jeté des pierres sur des agents de forces de l'ordre, et la police a riposté par des tirs de gaz lacrymogènes pour les disperser, a ajouté M. Hayouni cité par l'agence TAP. Mercredi matin, le calme est revenu dans cette ville, selon la même source.

Selon la radio Mosaïque FM, des policiers ont été blessés et les pare-brise de voitures sécuritaires cassés. Des manifestants ont bloqué la route aux camions desservant les principaux sites de la petite production pétrolière tunisienne, à El Kamour, à 160 kilomètres de la ville, en plein désert.

Les protestataires réclament notamment l'application d'un accord --conclu après des mois de sit-in ainsi que des heurts en 2017-- prévoyant l'embauche de milliers de chômeurs et des investissements pour le développement de la région.

Ils réclament aussi la libération d'une figure de ce mouvement de contestation, arrêtée dans la nuit de samedi à dimanche, et poursuivie notamment pour "participation à un attroupement de nature à troubler la paix publique". Un conseil ministériel spécial est prévu vendredi sur la situation à Tataouine.

BURUNDI

Le Parlement approuve Bazombanza comme vice-président et Bunyoni comme Premier ministre

Les deux chambres du Parlement burundais, l'Assemblée nationale (chambre basse) et le Sénat (chambre haute) ont approuvé mardi à une très forte majorité et à bulletin secret la candidature de Prosper Bazombanza au poste de vice-président de la République et celle du Commissaire de police général (CPG) Alain-Guillaume Bunyoni au poste de Premier ministre.

À l'Assemblée nationale, Prosper Bazombanza (ingénieur) a été élu par 91 députés sur 94 votants tandis qu'Alain-Guillaume Bunyoni a recolté 92 suffrages. Au Sénat, les 39 sénateurs ont approuvé leurs candidatures respectives à l'unanimité.

Le nouveau président du Burundi, le général-major Evariste Ndayishimiye, avait écrit la veille aux présidents des deux chambres parlementaires afin que les représentants du peuple puissent prendre position par rapport à ces candidatures.

Le poste de vice-président de la République et celui de Premier ministre sont de nouvelles fonctions gouvernementales au Burundi créées par la Constitution promulguée le 7 juin 2018 au lendemain de la victoire du "oui" au référendum constitutionnel du 17 mai 2018. M. Bazombanza, qui a été premier vice-président de la République du Burundi du 13 février 2014 au 20 août 2015 conformément à la Constitution révisée du 18 mars 2005, sera désormais chargé dans le cadre de ses nouvelles fonctions d'assister le président Ndayishimiye comme le stipule l'article 122 de la Constitution en vigueur.

Conformément à l'article 124, M. Bazombanza, issu du parti UPRONA (Unité pour le progrès national, ancien parti unique), appartient à un groupe ethnique différent de celui du président. Quant à M. Bunyoni, qui était jusque-là ministre de la Sécurité publique et de la Gestion des catastrophes, sera "chef du gouvernement" (article 129). M. Bazombanza et Bunyoni vont prêter serment mercredi devant le président de la République et les deux chambres du Parlement.

LIBYE

Le ministre italien des Affaires étrangères en visite éclair à Tripoli

Le ministre italien des Affaires étrangères, Luigi Di Maio, est arrivé mercredi dans la capitale libyenne Tripoli pour une visite éclair au cours de laquelle il s'entretiendra avec le président du conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale libyen GNA, Fayez el-Sarraj, reconnu par l'ONU, des deniers développements sur la scène libyenne, ont rapporté les médias libyens et italiens.

M. Di Maio aura également des rencontres avec le ministre de l'Intérieur du GNA et son homologue des Affaires étrangères libyen pour des entretiens sur les derniers développements de la crise en Libye, précisent les mêmes sources.

Le chef de la diplomatie italienne avait annoncé mardi, à des médias, qu'il se rendra en Libye et souligné la nécessité de dialogue avec toutes les parties libyennes et de trouver une solution à la crise pour garantir l'unité et la stabilité de la Libye.

Lors de sa visite, M. Di Maio devrait également examiner un "mémo-



randum" de coopération entre l'Italie et la Libye, qui aborde notamment le thème de l'immigration,

précise le quotidien La Repubblica, qui évoque aussi "une aide de l'Italie, ancienne puissance colo-

niale, pour déminer les quartiers sud de Tripoli", a-t-on ajouté de mêmes sources.

UA-SAHEL-SÉCURITÉ

Les forces africaines déployées avant fin 2020

Le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smail Chergui a annoncé mardi le déploiement de 3000 soldats des forces africaines au Sahel avant la fin de l'année en cours, dès que les préparatifs nécessaires seraient en place.

"Décidé février dernier lors de la réunion des chefs d'Etats et de Gouvernements, le déploiement de 3000 soldats au Sahel, sur demande des pays de la région, à mettre en place juin courant, a accusé un retard du fait des mesures de riposte à la Covid-19 qui a freiné tout progrès en matière de planification sur le terrain", a précisé M. Chergui dans une déclaration à l'APS.

Les concertations entre les différents acteurs à l'instar de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et les pays du G5 Sahel ont débuté immédiatement après le sommet des chefs d'Etats février passé, à l'effet de mener à bien le concept opérationnel du déploiement de ces forces.

Celui-ci devant être présenté au Conseil de la Paix et de la Sécurité de l'UA pour approbation avant la fin de 2020, a-t-il expliqué.

Un déploiement des forces qui intervient en réponse à la fréquence croissante de la violence au Sahel, notamment après les derniers attentats terroristes perpétrés dans la région, auxquels s'ajoutent les défis écologiques, la sécheresse qui en découle et ses répercussions sur la sécurité alimentaire dans la région. Ce qui complique davantage la situation.

M. Chergui a déploré le fait que "des groupes terroristes, des extrémistes, et des groupes de contrebandes et de criminalité profitent de l'absence des autorités pour étendre leur influence et compenser les services de l'Etat de façon à déployer davantage leurs éléments et élargir les activités terroristes en dehors du Sahel".

Preuve à l'appui, les récents attentats terroristes en Côte d'Ivoire illustrent "l'expansion du foyer de

ce fléau dans les pays du Golfe de Guinée", a-t-il déploré.

Au sujet des solutions définitives aux problèmes et défis de l'Afrique, M. Chergui a expliqué qu'elles ne peuvent émaner d'ailleurs, mais s'imposent par "le respect du principe de la solution nationale et sa concrétisation sur le terrain selon les spécificités locales et conceptions de chaque pays".

Il est hors de question d'impliquer, dans ce contexte, des parties étrangères, sauf à travers "le rôle d'accompagnateur de la mission avant-gardiste nationale, dans le but de garantir la polarisation des peuples africains pour qu'ils soient aux côtés de leurs dirigeants". Pour M. Chergui, l'UA "est bien consciente du mécontentement de ces populations qui regrettent de voir perdre leurs chances", notamment lorsqu'elles voient que leurs problèmes sont débattus dans des forums internationaux sanctionnés par un appui financier considérable mais sans effet palpable sur la vie quotidienne, et qu'en général, la majorité des engagements restent au niveau théorique".

Il existe certes quelque 20 stratégies au Sahel, mais elles n'ont pas d'impact positif sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens, a-t-il souligné, estimant qu'"une approche purement sahélienne fondée sur des moyens limités est meilleure que les partenariats illusoires qui ne font que différer les solutions écologiques en Afrique".

Partant de "l'adhésion politique" dont jouit l'UA, il se trouve que cette Organisation soit prioritaire en matière de réinstauration de la sécurité au Sahel, eu égard à ses expériences réussies dans la lutte contre le terrorisme.

Preuve en est, les résultats atteints par la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) en 2007, grâce à laquelle la Somalie a récupéré le pouvoir qui était sous l'hégémonie du mouvement terroriste Shebab. Si tout va de ce train, l'UA est capable, poursuit le Commissaire à la paix et à la sécurité, "grâce

à ce type d'expériences fructueuses, de les transposer au Sahel, d'autant que le continent possède aujourd'hui les mécanismes institutionnels et les cadres de coopération susceptibles d'instaurer la paix et la stabilité dans la région dans le cadre de la forte volonté politique des pays membres afin de faire taire les armes et éviter de léguer ces conflits et différends aux générations futures".

Cependant, l'alternative militaire et sécuritaire pour le traitement de la situation au Sahel n'a pas récolté ses fruits à elle seule, car "la bataille est multidimensionnelle basée sur des idées, le gain des esprits mais aussi des cœurs des gens, l'instauration de la confiance et de l'appartenance face aux défis des réseaux sociaux", a-t-il souligné.

C'est pourquoi, il serait plus judicieux de s'investir dans "le renforcement du lien entre l'administration et le citoyen, la consolidation du sens de l'identité nationale et de la gouvernance, la prise de mesures de prévention sans recourir au radicalisme qui débouche sur l'extrémisme violent et le terrorisme".

"Compte tenu des expériences menées par certains pays membres, il faudrait mettre en place une approche requérant l'implication des forces vives nationales incluant gouvernement, partis, société civile, femmes, hommes et religieux afin de concevoir un plan national de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme", a-t-il poursuivi.

Il s'agira également d'une approche "souple et inclusive" proposant des solutions durables pour des causes profondes de l'origine des problèmes socioéconomiques et politiques auxquels sont confrontés les pays du Sahel".

L'UA veille, dans ce sens, à modeler sa stratégie sur le Sahel et l'orienter pour qu'elle englobe des activités et des programmes garantissant la stabilité de la région pour parvenir à des résultats probants comme ceux réalisés dans le Lac du Tchad.

PALESTINE - ISRAËL

Cisjordanie occupée : des parlementaires européens appellent à "agir" contre une annexion israélienne

Plus de 1.000 élus de Parlements de 25 pays d'Europe ont appelé mercredi les dirigeants européens, dans une lettre ouverte, à "agir résolument" pour "empêcher" le projet israélien controversé d'annexion de pans de la Cisjordanie occupée.

"Nous demandons aux dirigeants européens d'agir résolument en réponse à ce défi", écrivent les 1.080 signataires de la lettre ouverte, issus de plusieurs formations politiques.

"L'Europe doit prendre l'initiative de réunir les acteurs internationaux pour empêcher cette annexion", ajoutent-ils.

L'occupant israélien compte présenter à partir du 1er juillet sa soi-disant "stratégie" pour traduire dans les faits, le plan de paix américain pour le Moyen-Orient, dévoilé par le président Donald Trump, et qui prévoit l'annexion par Israël de la vallée du Jourdain (30% de la Cisjordanie) et des plus de 130 colonies, ainsi que la création d'un Etat palestinien sur un territoire amputé.

Dans leur lettre ouverte, les élus de Parlements nationaux et européen expliquent être "profondément préoccupés" par le "précédent" qu'une annexion créerait dans les relations internationales et par "l'impact qu'aura



cette annexion sur la vie des Israéliens et Palestiniens".

Cette "mesure portera un coup fatal aux perspectives de paix israélo-palestinienne et remettra en cause les normes les plus fondamentales qui guident les relations internationales, dont la Charte des Nations unies", ont-ils averti.

Près d'un quart des signataires sont des parle-

mentaires du Royaume-Uni, l'un des Etats membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies.

L'Union européenne cherche à persuader Israël de faire machine arrière et envisage des sanctions si le chef du gouvernement de l'occupation israélienne, Netanyahu, "met en oeuvre" le plan d'annexion.

Toutefois, ces mesures

envisagées nécessiteraient l'accord des 27 Etats membres.

Mardi, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a lui aussi "exhorté Israël à renoncer à ses plans d'annexion" en Cisjordanie occupée qui constituerait, a-t-il dit, "une violation des plus graves du droit international", dans un nouveau rapport au Conseil de sécurité.

CHINE

Une contribution financière chinoise au profit de l'Unrwa

Le représentant permanent de la Chine auprès des Nations Unies, Zhang Jun, a annoncé mardi une contribution financière de son pays à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). M. Zhang Jun, cité par l'agence Chine Nouvelle, s'exprimait lors de la Conférence ministérielle virtuelle extraordinaire des donateurs pour l'UNRWA mardi.

Il a fait savoir que la Chine fera une contribution d'un million de dollars à l'agence cette année, fournira du matériel médical anti-épidémique aux institutions de santé de l'UNRWA et apportera via cette dernière des équipements de pro-

tection personnelle aux réfugiés palestiniens en Palestine, en Jordanie, au Liban et en Syrie.

"La Chine salue le service dévoué et essentiel d'assistance aux réfugiés palestiniens accompli par l'UNRWA durant ces dernières années", a-t-il indiqué, rappelant l'aide médicale "de grande ampleur", apportée au peuple palestinien au cours des derniers mois, outre le partage de son expérience en matière de contrôle du Covid-19 et de son traitement.

Il a également souligné que son pays soutenait résolument la juste cause du peuple palestinien dans la restauration de ses droits nationaux légitimes, s'opposait fermement à l'annexion illégale des ter-

ritoires palestiniens occupés et appelait toutes les parties concernées à respecter le droit international et les résolutions de l'ONU tout en adhérant à la solution à deux Etats.

La Chine travaillera "étroitement avec toutes les parties pour une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient", a-t-il assuré. Ont pris part à la réunion, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, le commissaire général de l'UNRWA Philippe Lazzarini, le ministre jordanien des Affaires étrangères Ayman Safadi et le ministre suédois de la Coopération internationale pour le développement Peter Eriksson, ainsi que des représentants d'une cinquantaine de pays.

SYRIE

Deux soldats syriens tués dans des frappes israéliennes

Deux soldats syriens ont été tués dans des raids mardi soir sur la province de Soueïda dans le sud de la Syrie, a indiqué l'agence de presse officielle syrienne Sana en imputant les frappes à Israël. L'une des positions de l'armée syrienne a été visée "par des missiles hostiles près de la ville de Salkhad dans le sud de Soueïda, entraînant la mort de deux sol-

dat et blessant quatre", a indiqué une source militaire citée par Sana.

"Plusieurs missiles hostiles ont également été tirés sur nos positions militaires à Kababj, à l'ouest de Deir Ezzor (est) et dans la région d'Al-Soukhna (dans la province centrale de Hama)", a ajouté la source militaire sans faire état de victimes dans ces raids.



ETATS-UNIS

Obama veut croire au "grand sursaut" contre Trump

Barack Obama a déclaré mardi qu'un "grand sursaut" traversant les Etats-Unis pourrait permettre de battre Donald Trump en novembre, lors d'une levée de fonds en ligne organisée pour son ancien vice-président et candidat démocrate à la Maison Blanche Joe Biden.

Grâce à cet événement en ligne mettant en vedette un Barack Obama encore très populaire chez les démocrates, Joe Biden a récolté 7,6 millions de dollars versés par plus de 175.000 petits donateurs, soit un record pour sa campagne, selon son équipe.

Après s'être longtemps fait discret, Barack Obama s'est exprimé à plusieurs reprises depuis la mort de George Floyd, le 25 mai, qui a provoqué un mouvement historique de protestation contre les violences policières et le racisme aux Etats-Unis.

"Je suis ici pour dire que l'aide va arriver à condition que nous faisons notre part, parce qu'il n'y a personne en qui j'ai plus confiance pour panser les blessures de ce pays et repartir sur les rails que mon grand ami Joe Biden", a déclaré le 44e président des Etats-Unis.

La Maison Blanche, sous Donald Trump, ainsi que les républicains et les médias conservateurs ont frappé "aux bases même de ce que nous sommes", a-t-il accusé.

Mais "la bonne nouvelle, ce qui me rend optimiste, c'est le fait qu'il y ait un grand sursaut à travers le pays, particulièrement chez les plus jeunes, qui disent non seulement qu'ils en ont assez de l'approche chaotique, désorganisée, mesquine du gouvernement" de Donald Trump, "mais qui ont plus qu'envie de s'attaquer aux défis qui pèsent sur ce pays depuis des siècles", a-t-il ajouté.

"Notre pays est meilleur, plus généreux et intelligent que ce que Donald Trump peut comprendre", a déclaré Joe Biden, 77 ans, qui l'affrontera dans les urnes le 3 novembre. Barack Obama, 58 ans, lui avait accordé son soutien le 14 avril.

Malgré une campagne brusquement paralysée en mars par la pandémie, le confinement puis les mesures de précaution pour éviter la propagation du Covid-19 qu'il respecte à la lettre et l'empêchent de faire beaucoup de terrain, l'ancien bras droit a pris le large ces dernières semaines dans les sondages devant Donald Trump.

Mais il reste plus de quatre mois d'une campagne qui s'annonce acharnée, et les élections présidentielles américaines se jouent souvent à l'échelle de quelques Etats clés, qui basculent d'un parti à l'autre.

ETATS - UNIS / UE

L'Union européenne envisage d'interdire les Américains d'entrée

L'Union européenne envisage d'interdire son territoire aux Américains une fois qu'elle aura rouvert ses frontières aux pays tiers, en raison de la pandémie de coronavirus toujours vivace aux Etats-Unis, indique mardi le New York Times.

Le quotidien cite deux listes de pays dont les ressortissants seraient autorisés à se rendre en Europe, et qui font l'objet de négociations au sein de l'UE. Les Américains sont pour l'instant exclus des deux listes, selon le New York Times.

Une fois que les représentants de chaque pays se seront mis d'accord sur une liste définitive, elle sera présentée, comme recommandation, avant le 1er juillet, explique le journal.

L'Union européenne prévoit de rouvrir ses frontières extérieures avec des pays tiers à cette date, à condition qu'ils remplissent certains critères sanitaires, que la situation épidémiologique y soit bonne et que la mesure soit réciproque. Alors que de nombreux pays d'Europe vivent un répit, les Etats-Unis affichent le pire bilan du monde en valeur absolue, avec plus de 120.000 morts et plus de 2,3 millions de cas détectés.

Les différents Etats américains ont pour beaucoup levé les mesures de confinement, et New York - de loin la ville la plus touchée - a fait un nouveau pas dans cette direction lundi avec la réouverture au public des commerces non essentiels. Mais plusieurs Etats du Sud et de l'Ouest du pays enregistrent une flambée du nombre de cas positifs. En mars, le président Donald Trump a annoncé l'interdiction d'entrée aux Etats-Unis - toujours en cours - des voyageurs en provenance de 26 pays européens.

MÉDIAS L'Autorité de régulation de l'audiovisuel adresse un nouvel avertissement à Ech-chourouk TV

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a adressé un nouvel avertissement à la chaîne privée Ech-chourouk TV, qui a diffusé sur sa page Facebook un compte-rendu des déclarations de l'ancien premier ministre en détention, Ahmed Ouyahia, lors de son audience et illustrés, hors contexte propre, de photos du prévenu lors de l'enterrement de son défunt frère Me Laifa Ouyahia, indique mardi un communiqué de l'ARAV.

"L'ARAV enregistre avec étonnement la diffusion du compte rendu d'audience, par la chaîne Ech-chourouk sur sa page Facebook ce mardi matin, compte rendu largement réservé aux déclarations de l'ancien Premier ministre en détention, Ahmed Ouyahia", note le communiqué, ajoutant que "les dites déclarations ont été illustrées, hors contexte propre, de photos du prévenu Ahmed Ouyahia, autorisé, à titre exceptionnel, par les magistrats en charge de ses dossiers à assister à l'enterrement de son défunt frère Me Laifa Ouyahia".

"C'est pourquoi l'ARAV prononce un avertissement à la



chaîne Ech-chourouk, déjà coupable dans un passé récent de dépassements d'une autre nature, et se réserve le droit que lui accorde la loi 14-04 du 24 février 2014 relative à l'activité

audiovisuelle de recourir à d'autres sanctions".

Fin avril dernier, durant le mois sacré de Ramadhan, l'ARAV avait adressé "un avertissement" à la chaîne privée Echourouk TV pour

avoir diffusé une série humoristique "Dar Laadjab", ayant contenu "des propos malveillants portant atteinte à la dignité", outre "le non respect des intérêts du pays".

INFORMATION

HCI-EPTV : signature d'une convention de partenariat en matière d'information religieuse

Une convention de partenariat et de coopération a été signée, mardi à Alger, entre le Haut conseil islamique (HCI) et l'Établissement public de Télévision (EPTV), en vue de consacrer le service public en matière d'information religieuse conformément au référent religieux et aux constantes nationales.

Cosignée par le président du HCI, Bouabdellah Ghlamallah et le Directeur général (DG) de l'EPTV, Ahmed Bensebane, cette convention vise à dégager des plages horaires dans le programme de la chaîne Coran TV 5, pour traiter des questions importantes qui concernent la société et réalisent l'intérêt général.

Les deux parties s'engagent, à travers cet accord, à mener des recherches scientifiques communes dans le domaine des sciences et à œuvrer à les archiver et les mettre à la portée de l'opinion publique. En sus de la collaboration dans l'organisation de diverses manifestations scien-



tifiques et médiatiques, les deux parties se proposent de programmer une session de Master class au profit des journalistes de la direction de Coran TV 5, des cadres du HCI et de l'ensemble des journalistes de l'EPTV intéressés par l'information religieuse. Valable durant 5 années renouvelables, cette convention permettra aux enseignants chercheurs et journalistes d'accéder aux bi-

bliothèques des deux institutions et de participer, par des communications, aux conférences organisées par l'une ou l'autre.

Dans une déclaration à la presse, M. Ghlamallah a affirmé que cette convention traduisait les actions du HCI notamment en faveur de la chaîne Coran TV 5, assurant qu'il contribuera à attirer des sponsors publicitaires pour cette chaîne.

Bendouda plaide pour une coopération fructueuse avec l'ONPPE

La ministre de la Culture, Malika Bendouda s'est dite, mardi, lors d'une rencontre avec Mme Meriem Cherfi, déléguée nationale à la protection de l'enfance et Présidente de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), extrêmement

intéressée par "l'établissement d'une coopération fructueuse avec cet organe", indique un communiqué du ministère. Cette coopération se traduira par plusieurs projets dont la relance du théâtre scolaire, le livre pour enfant et la formation artistique et culturelle", précise le

communiqué. Mme Cherfi a appelé, pour sa part, le ministère de la culture à s'ériger en "partenaire des initiatives visant le développement du goût culturel de l'enfant algérien et la promotion de l'enfance en général". L'ONPPE célébrera la journée nationale de



l'enfant, fêtée le 15 juillet de chaque année.

APS

CINÉMA

Festival portail numérique du courts-métrages : participation de 33 films à l'édition de juin courant

Pas moins de 33 films de huit pays participeront à l'édition de juin du festival cinématographique virtuel portail numérique du courts-métrages, a indiqué mardi le directeur du festival, Dalil Belkhouidir.

Lancé la première fois en avril passé à Annaba comme initiative innovante d'animation culturelle adapté au confinement sanitaire imposé par la lutte contre l'épidémie du nouveau coronavirus, le festival a connu dans son édition suivante du mois de mai la participation de 16 courts-métrages de six pays arabes et européens, a déclaré son directeur.

Manifestation mensuelle initiée par la direction locale de la culture avec le concours de la maison de la culture Mohamed Boudiaf et plusieurs associations artistiques, le festival est une opportunité aux jeunes cinéastes amateurs de faire connaître leurs œuvres et leurs talents, selon la même source.

Les jeunes cinéastes participant à l'édition de juin représentent l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, la Syrie, l'Irak, la Mauritanie et le Congo. Les œuvres en lice seront visionnées à partir du 25 juin par un comité de jury composé de scénaristes, de réalisateurs et de spécialistes du montage de plusieurs pays et les noms du lauréats des prix du festival seront annoncés le 1er juillet, est-il noté.

BANDE DESSINÉE

Des dessins de Franquin et d'Hergé proposés aux enchères

L'auteur belge André Franquin (Spirou) sera mis à l'honneur samedi lors d'une vente aux enchères aux côtés d'autres grands noms de la bande dessinée comme Hergé (Tintin), Uderzo (Astérix) ou encore Morris (Lucky Luke).

Au total, plus de 300 lots seront proposés à la vente par la maison Artcurial. Ces enchères étaient initialement prévues le 28 mars mais ont été repoussées en raison de l'épidémie de coronavirus. Le clou de cette vente devrait être un dessin à l'encre de Franquin intitulé "La pirogue".

Estimé entre 350.000 et 450.000 euros, ce dessin (37,5 cm x 28,5 cm) a été réalisé pour la couverture du 49e album du Journal de Spirou, publié en avril 1954.

Sur ce dessin, on peut apercevoir le Marsupilami, cet animal énigmatique et espèce issu de l'imaginaire de Franquin, suspendu à une liane, espionnant Spirou et Fantasio partis à sa recherche sur une pirogue au cœur de la forêt vierge de Palombie. Une planche à quatre mains imaginée par Franquin et Gotlib et dessinée par Franquin, tirée du Tome 1 d'Idées Noires, album d'humour noir et de satire sociale, publié en 1981, sera également proposée à la vente.

Ce dessin est estimé entre 70.000 et 90.000 euros. Parmi les autres lots proposés au cours de cette vacation, il y aura un dessin d'Hergé tiré de "Sceptre d'Ottokar", le huitième album des aventures de Tintin, réalisé pour la couverture du journal Le Petit Vingtième, publié le 1er décembre 1938. Le dessin montre Tintin à son arrivée à Prague, accompagné de son fidèle compagnon Milou, trébuchant à la sortie de l'avion et se rattrapant de justesse à la barbe du mystérieux docteur Halmibique, marquant le début des tumultueuses aventures du jeune détective au royaume du Pélican noir.

Ce dessin (22 x 22 cm) est estimé entre 250.000 et 350.000 euros. Une gouache d'Albert Uderzo, disparu durant le confinement, montrant Astérix et Obélix, réalisée pour la couverture de l'album à colorier Punch, édité en 1966, est estimée entre 20.000 et 25.000 euros.

Plusieurs œuvres de l'illustrateur français Jean-Jacques Sempé, notamment le dessin humoristique "Y'a-t-il un médecin dans la salle?" sur les dangers du métier d'acteur, publié en 1964, sera également mis à l'encan.

Ce dessin est estimé entre 10.000 et 15.000 euros. Une illustration (37 x 55 cm) en couleurs du légendaire Lucky Luke et Jolly Jumper par le Belge Morris est estimée entre 5.000 et 7.000 euros. Une planche de Tarzan par le dessinateur américain Burne Hogarth est estimée entre 10.000 et 12.000 euros.

Parmi les auteurs contemporains, une illustration, acrylique et pastel, de Bilal extraite de l'ouvrage "Ulysse in Love" (2012) est estimée entre 20.000 et 25.000 euros. La vente sera également l'occasion de mettre en lumière le travail de Jean-Claude Mézières (Valérien).

Une gouache et encre de Chine pour la couverture de l'album "L'orphelin des astres" est estimée entre 40.000 et 45.000 euros. Une planche à l'encre de Chine extraite de "L'ambassadeur des ombres" est estimée quant à elle entre 25.000 et 35.000 euros. Une aquarelle de Zep (29 x 39,5 cm) montrant Titeuf courant après le bus scolaire sous le regard amusé de ses copains est estimée entre 12.000 et 15.000 euros.

ETATS-UNIS Le Sénat veut réguler le programme d'étude des ovnis du Pentagone

Le Sénat américain souhaite réguler les activités de la cellule du Pentagone qui étudie les objets volants non identifiés (ovnis), pour que le public soit informé de ses activités et que les diverses branches du renseignement américain partagent leurs informations.

Dans un amendement au projet de loi de finance 2021 actuellement en discussion, la commission du Renseignement du Sénat apporte son soutien "à la cellule de travail sur les phénomènes aériens non identifiés" du Pentagone, confirmant ainsi officiellement la poursuite des activités de cette unité dévoilée en 2017 par le New York Times.

Pour les sénateurs, les "phénomènes aériens non identifiés" n'ont rien à voir avec de potentiels extra-terrestres, mais plutôt avec de très réels adversaires des Etats-Unis.

Cette cellule rattachée au bureau du renseignement naval de l'armée américaine a pour mission d'"harmoniser la collecte d'informations et les rapports sur les phénomènes aériens non identifiés, leurs liens potentiels avec des gouvernements adversaires et les menaces qu'ils posent aux équipements et aux édifices de l'armée américaine", précise le texte déposé par le sénateur républicain de Floride Marco Rubio et publié la semaine dernière. Les Etats-Unis s'inquiètent notamment des capacités d'espionnage de la Chine, à l'aide de drones ou autres moyens aéroportés.

Tout en reconnaissant que c'est un sujet sensible, les sénateurs "trouvent que le partage d'informations et la coordination entre services de renseignement sur le sujet sont inconsistants", et souhaitent donc un rapport détaillé -et public- sur les activités de cette cellule de travail et sur les phénomènes qu'elle a observés.

Si cet amendement est adopté, le Pentagone aura 180 jours pour présenter ce rapport au Congrès. Le Pentagone a diffusé fin avril trois vidéos prises par des pilotes de l'US Navy montrant des rencontres en vol avec ce qui semble être des ovnis. Une de ces vidéos -toutes en noir et blanc- date de novembre 2004 et les deux autres de janvier 2015.

Sur l'une, on peut voir un objet de forme oblongue se déplaçant rapidement qui, quelques secondes après avoir été repéré par un des capteurs à bord de l'appareil de l'US Navy, disparaît sur la gauche à la suite d'une soudaine accélération. Dans une autre vidéo, on distingue un objet au-dessus des nuages, le pilote se demandant s'il s'agit d'un drone.

RUSSIE

Le Bluetooth toujours allumé rend le smartphone plus vulnérable aux cyberattaques

Laisser le Bluetooth toujours allumé peut décharger plus vite la batterie et rendre le smartphone plus vulnérable aux cyberattaques, a indiqué un spécialiste en cybersécurité.

Afin d'éviter ces inconvénients, il est conseillé de le désactiver plus souvent ou de le rendre inaccessible à autrui.

Les raisons pour lesquelles il est nécessaire d'éteindre le Bluetooth sur son smartphone ont été expliquées par un spécialiste d'Avast en cybersécurité.

De temps en temps, le Bluetooth passe automatiquement en mode de détection pour que son utilisateur puisse se connecter à un réseau. Cette option est commode mais elle renforce le risque d'être connecté au smartphone d'autrui, potentiellement dangereux.

"Si vous désactivez le régime de détection dans les réglages Bluetooth ou si vous désactivez complètement le réseau, cela évitera les tentatives d'autres appareils de vous envoyer des données ou

d'être connecté à eux avec votre portable", a déclaré l'ingénieur en informatique Voytek Botchek à l'agence de presse Sputnik. "Cependant, même si le Bluetooth reste activé, l'utilisateur doit confirmer toute action, que ce soit la réception des données ou la connexion à un autre smartphone. De telles notifications peuvent vous distraire ou vous déranger, c'est pourquoi il est conseillé de désactiver complètement cette fonction", a-t-il expliqué. Afin de mener des cyberattaques via le Bluetooth, les hackers ont besoin de savoir l'adresse-MAC, donc l'adresse physique, de l'adaptateur du Bluetooth.

"Il est beaucoup plus facile de le faire si le téléphone est détectable. Il vaut mieux l'éteindre ou le rendre inaccessible aux autres appareils quand vous ne l'utilisez pas", a poursuivi le spécialiste.

En outre, le Bluetooth toujours allumé peut vider la batterie plus rapidement, a averti Voytek Botchek.

APS

ALGÉRIE - CHINE Ouverture du premier centre mixte d'innovation basé sur la technologie de la Pré 5G

Le premier centre mixte d'innovation entre l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT) et la société chinoise ZTE a été ouvert mardi au niveau du Technoparc de Sidi Abdallah à Alger, un centre qui constituera un point de départ pour les essais du lancement de la technologie prêt-cinquième génération (Pré 5G) en Algérie.

Après avoir inauguré ce centre d'innovation avec l'ambassadeur de Chine en Algérie, Li Lianhe, le ministre de la Micro entreprise, des Startups et de l'Economie de la connaissance, Yacine Djeridene, a indiqué que ce centre expérimental se voulait «un acquis technologique pour l'Algérie et témoigne du niveau de la coopération entre les deux pays, en général, et entre l'ANPT et ZTE activant en Algérie en particulier».

Cette coopération vise le transfert des technologies de communication aux étudiants algériens pour leur permettre de mieux assimiler la technologie des fibres optiques, de l'internet et des télécommunications de la

Pré 5G, a-t-il soutenu. "Cette initiative se veut un modèle de coopération à suivre par les entreprises nationales avec les sociétés étrangères, en se basant sur le transfert des technologies et la formation des compétences et partant la création davantage de postes d'emploi", a-t-il ajouté.

Selon les explications fournies par ses responsables, Ce centre permettra à l'avenir aux startups et porteurs de projets de tester leurs solutions et applications à titre gratuit.

Pour sa part, l'ambassadeur de la République de Chine en Algérie, Li Lianhe a estimé que la coopération algéro-chinoise dans le domaine de l'innovation tech-



nologique et la télécommunication avait abouti à des résultats importants, saluant par la même les résultats de la coopération entre la société chinoise ZTE et l'ANPT, laquelle s'est soldée par la création d'un centre mixte en vue de contribuer au développement des technologies d'information et télé-

communications. Rappelant que la coopération entre les deux pays dans le domaine des technologies d'information et de télécommunications faisait partie de la coopération bilatérale stratégique globale, le diplomate chinois a souligné que les relations entre l'Algérie et la Chine sont ancestrales".

M'SILA

Mise en service "prochainement" de la technologie "Idoom fibre" à travers 20 communes

Les services de la direction d'Algérie télécom de la wilaya de M'sila ont programmé, au titre de l'exercice 2020, la mise en service de la technologie "Idoom fibre" à travers 20 communes de cette wilaya, a annoncé, mardi la cellule de communication de cette direction. La technologie "Idoom fibre" permet d'accéder à l'internet à haut débit allant jusqu'à 100 Mbits/s et réduit les coupures fréquentes enregistrées, a précisé le chargé de la communication auprès de la direction locale d'Algérie télécom, Abdelkrim Baadji. Pour les besoins de la mise en service de cette technologie, Algérie télécom a étiré un linéaire de 2 368 km de fibre optique, a expliqué, la même source, ajoutant que cette opération a permis la couverture de plusieurs zones

de la wilaya en matière de la mise en service de 47 stations 4G LTE. Ces stations ont permis de généraliser le ré-

seau internet pour toutes les communes de la wilaya, notamment les zones éloignées et d'ombre, a conclu M. Baadji.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPASA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Avis d'attribution provisoire du marché

NIF : 099842019001818

En application des dispositions de l'article 65 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint, relatif à la :

Réalisation d'une demi-pension au profit du cycle moyen au CEM Latreche Ali à SIDI RACHED

Paru dans les quotidiens nationaux «المسار العربي» en date du 09/01/2020 et «DK NEWS» en date du 09/01/2020 et dans le BOMOP.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise désignée ci-après conformément aux paramètres suivants :

Entreprise	Montant (DA) TTC	Délais De réalisations	NIF	critères de choix
ETB CHAIBE EDRAA Ali	15.955.002,35	12 Mois	177301301828178	Entreprise qualifiée techniquement la moins disante

Conformément à l'article 82 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires, intéressés sont invités de se rapprocher de la direction des équipements publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres, par écrit.

Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être introduit auprès de la commission des marchés publics sise au siège wilaya de TIPASA cité administrative dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Si le 10^{ème} jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est reportée au jour ouvrable suivant.

BASKET - NBA Bradley (Lakers) renonce à reprendre la saison

L'arrière des Los Angeles Lakers Avery Bradley, qui fait partie des joueurs opposés à la reprise de la saison NBA fin juillet à Orlando, a renoncé à y prendre part pour raison familiale, rapporte ESPN mardi. Bradley, titulaire lors de 44 matches cette saison, a choisi de rester cet été auprès de sa femme et de leurs trois enfants, dont l'aîné âgé de 6 ans, Liam, a des antécédents de difficultés respiratoires.

A ce titre, dans le contexte dangereux de la pandémie de coronavirus, il est peu probable que l'enfant ait pu être autorisé médicalement à entrer dans la bulle d'Orlando avec sa famille.

Bradley a été avec la star de Brooklyn, Kyrie Irving, le co-meneur d'un groupe de 80 joueurs s'étant opposés ces dernières semaines au retour de la NBA cet été. Trois arguments sont souvent avancés: la crainte du Covid-19, même dans la bulle ultra-sécurisée de Disney World, les risques de blessures après une longue période d'inactivité et enfin le fait que selon beaucoup d'entre eux, l'heure est à la lutte contre l'injustice raciale, dans le sillage de la mort de l'Afro-Américain George Floyd, plutôt qu'au basket.

"Comme promis aussi, je vais utiliser ce temps à l'extérieur pour me concentrer sur la création de projets pour aider notre communauté", a ajouté Bradley qui a compté à ses côtés un autre cadre des Lakers, le pivot Dwight Howard.

Ce dernier, comme tous les joueurs de la ligue, a jusqu'à ce mercredi pour signifier à ses dirigeants s'il jouera en Floride ou pas.

Aucun ne risque d'être sanctionné en cas de refus, en revanche ils perdront une partie de leurs revenus pour chaque match manqué.

Bradley forfait, LeBron James devra donc faire sans un de ses lieutenants dans sa quête d'une nouvelle bague.

Mais les Lakers pourraient attirer pour le remplacer un autre ancien coéquipier de la superstar lorsqu'il jouait à Cleveland, en l'occurrence J.R.

Smith, agent libre et sur le marché actuellement ouvert pour justement pallier des absences dans les effectifs.

HANDBALL / CAHB L'assemblée générale électorale reportée à 2021

La 22e assemblée générale électorale (AGE) de la Confédération africaine de handball (CAHB), prévue cette année, a été reportée à 2021, en marge du congrès de la Fédération internationale (IHF) qui se déroulera à Antalya (Turquie), a annoncé mercredi l'instance continentale.

La CAHB précise dans une correspondance adressée à toutes les fédérations nationales affiliées, que cette décision a été prise après une série de consultations et l'accord de l'IHF.

L'AGE devait se dérouler en 2020 à Bamako (Mali), avant d'être reportée en raison de la pandémie de nouveau coronavirus.

APS

TIZI-OUZOU

Des randonnées pédestres pour le déconfinement des handballeurs de Ouacifs

Un programme de randonnées pédestres hebdomadaires pour gérer le post-confinement lié au coronavirus sur ses athlètes a été tracé par la direction du Club sportif amateur de handball de la commune de Ouacifs (Tizi-Ouzou), a-t-on appris mardi des dirigeants de ce club.

Trois sorties dans le massif du Djurdjura, à Tamda Ougelmime, Lalla Khedidja et Tikjda, ont été organisées jusque-là au profit de la section seniors dames, en compagnie des guides de l'association touristique "Les amis du Djurdjura". L'air pur et les paysages de la région permettent de bien gérer le déconfinement sur tous les plans, moral et physique, souligne Saïd Aït Taleb, entraîneur du club.

"C'est le seul moyen que nous avons trouvé pour réunir les athlètes et recréer l'ambiance de groupe au sein du club, subitement cassée avec l'instauration de la mesure de confinement sanitaire au mois de mars dernier", explique-t-il à l'APS. "Le groupe a quartier libre durant toute la journée, l'objectif est de profiter de la marche dans ces endroits et retrouver la complicité au sein du groupe à mesure que la cadence de ces randonnées devient régulière", soutient le technicien du club. Pour lui, "la préparation physique n'est



pas un souci et même n'est pas indiquée tant qu'il n'y a pas de visibilité quant à la reprise de la compétition". "Il n'est pas nécessaire et c'est même inutile de reprendre la préparation physique tant que la décision des autorités compétentes sur la date de reprise des compétitions sportives n'est pas connue. Cela n'aidera en rien les athlètes", a-t-il

ajouté. Durant la période de confinement, il affirme avoir "veillé à maintenir un contact permanent et à communiquer régulièrement avec les athlètes, leur donner quelques conseils et exercices à réaliser chez elles" mais, confie-t-il, "c'était devenu difficile avec la longévité du confinement, surtout à partir du mois de Ramadhan". "Au début du confi-

nement, tout le monde avait bon moral et on ne se souciait pas, outre mesure, de l'arrêt momentané de la compétition et des entraînements car on n'imaginait pas l'ampleur de la pandémie mais, à partir du mois de Ramadhan, un certain relâchement s'est emparé de quelques éléments, ce qui est tout à fait compréhensif", souligne-t-il.

ATHLÉTISME

Oussama Cherrad assure être compétitif dès la reprise des meetings

L'espoir algérien du demi-fond (800m, 1500m), Oussama Cherrad, reçu mardi par le secrétaire d'Etat chargé du sport d'élite, Noureddine Morceli, a assuré qu'il sera compétitif dès la reprise des meetings, actuellement suspendus en raison de la pandémie de coronavirus.

"Pour garder la forme nous avons travaillé tout en baissant la charge", a déclaré son coach Brahim Chettah sur le site de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), indiquant que Cherrad est engagé au meeting de Marseille (France) qui

pourrait avoir lieu en septembre prochain.

Lors de leur entrevue avec Noureddine Morceli, le coureur algérien et son entraîneur ont discuté des conditions de préparation et des moyens dont dispose Cherrad pour garder sa forme physique durant cette période de crise sanitaire.

"Morceli, qui nous demande de travailler et de rester en forme, nous a assurés de tout son soutien et de transmettre nos préoccupations à la tutelle pour nous aider à aller de l'avant et surtout continuer

à travailler dans la perspective de la reprise des compétitions", a-t-il fait savoir.

Cherrad, qui s'était illustré en février dernier avec un chrono de 2:19.65 sur le 1000m du meeting de Liévin en France, "ne s'est pas arrêté de s'entraîner lors de la période de confinement", selon Brahim Chettah.

Cherrad et son coach ont également été reçus par le président de la FAA, Abdelhakim Dib, avec qui ils ont évoqué les conditions de reprise des compétitions.

NAAMA

Lancement prochain des travaux de réalisation de 27 stades de proximité en gazon artificiel

Les travaux de réalisation de 27 nouveaux stades de football en gazon artificiel seront lancés prochainement dans la wilaya de Naama, a-t-on appris mardi du directeur de la jeunesse et des sports.

Ces nouvelles infrastructures sportives, financées par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales,

seront réalisées à travers les dairas de Naama, Mecheria, Ain Sefra, Moghrar, Asla, Mekmen Benammar et Sfisfia, a indiqué Mohamed Guennachi.

Les travaux de réalisation de ces structures gérés par les communes ont été transférés, par décision de wilaya, à la direction de la jeunesse et des sports et ce vu, le retard

constaté dans leur lancement, a fait savoir le même responsable.

Dans le cadre de la modernisation des infrastructures sportives dans la wilaya de Naama, la pose de gazon artificiel de 6e génération sera lancée bientôt pour deux stades communaux d'El Bayodh et de Mekmen Bena-

mar pour une enveloppe financière de l'ordre de 100 millions DA, selon la même source. Ces deux stades nécessitent une réhabilitation et l'équipement de vestiaires.

Une opération à la charge des communes pour fournir les conditions adéquates pour abriter des compétitions officielles de football.

RUGBY/MONDIAL

Une candidature américaine souhaitée pour 2027 ou 2031

Le directeur général de World Rugby, l'Australien Brett Gosper, a exprimé son souhait de voir les Etats-Unis se porter candidats pour organiser la Coupe du monde-2027 ou 2031. "Je suis sûr que leur temps viendra. Il faut espérer qu'ils pourront le faire pour l'une des deux.

Ce serait intéressant et un grand compliment pour le sport que les Etats-Unis soient intéressés", a assuré Gosper dans un entretien à l'agence AFP, espérant que les Etats-Unis allaient se porter candidats pour accueillir la Coupe du monde 2027 ou 2031. Pour l'heure, après le retrait de

l'Argentine, seules l'Australie et la Russie sont candidates pour organiser la Coupe du monde 2027. Le nom du pays hôte de la onzième Coupe du monde de l'histoire est attendu pour 2021. La prochaine édition sera organisée en France en 2023 (8 septembre-21 octobre).

Fin mars, la Fédération de rugby des Etats-Unis (USA Rugby) a annoncé son dépôt de bilan en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19), dont les conséquences ont exacerbé ses difficultés financières. Le dépôt de bilan comprend ainsi un plan de soutien financier

approuvé par le comité exécutif de l'instance dirigeante mondiale du rugby.

"La faillite rend la situation un peu plus complexe mais tout est plus complexe aujourd'hui dans le monde, à court et à moyen terme. Organiser une Coupe du monde demande un effort qui dépasse celui d'une Fédération seule.

L'Angleterre (organisateur du Mondial-2015, ndlr) et la France (organisateur du Mondial-2023) disposent d'une puissance économique grâce à leurs gouvernements. Aux Etats-Unis, il s'agirait plutôt d'entreprises privées", a-t-il conclu.

SÉLECTION NATIONALE A' Zetchi : «L'objectif assigné à Bougherra est de remporter le CHAN-2022»

L'ancien défenseur international algérien Madjid Bougherra, désigné à la tête de la sélection nationale A' composée de joueurs locaux, aura comme objectif principal de remporter le Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 en Algérie, a indiqué mardi le président de la Fédération algérienne (FAF), Kheïreddine Zetchi.

"La famille de la FAF et des sélections s'est enrichie avec l'arrivée de Madjid Bougherra sur proposition du sélectionneur national Djamel Belmadi.

Bougherra, qui reste un ancien international avec une expérience en tant que joueur et entraîneur, aura le temps nécessaire pour préparer une sélection A' compétitive, avec l'objectif de remporter le titre et rien d'autre.

Il va falloir gagner ce CHAN, mais également constituer un vrai réservoir pour l'équipe A, cette dernière a d'énormes défis, dont la CAN-2021 et les qualifications du Mondial-2022", a affirmé le patron de la FAF sur les ondes de la radio nationale.

Bougherra (37 ans) avait rejoint l'équipe nationale en 2004 alors qu'il relevait encore de la catégorie espoirs, puis a progressivement grimpé les échelons, jusqu'à en devenir le capitaine.

Le "Magic" a disputé, entre autres, les Coupes du monde de 2010 et 2014, ainsi que les Coupes d'Afrique des nations de 2010 et 2015.



Il a joué son dernier match officiel sous le maillot national lors de la CAN-2015, en Guinée-Equatoriale, lors duquel l'Algérie s'est inclinée en quarts de finale contre la Côte d'Ivoire (3-1).

"On lui souhaite beaucoup de succès, il connaît assez bien la maison.

On va tous être derrière lui et l'aider à réussir dans sa mission qui est de remporter le CHAN-2022.

Concernant le staff de Bougherra, il faut savoir qu'on aura des discussions avec lui dès qu'il sera sur place à Alger, en présence de Belmadi, afin d'aller dans le détail.

En interne, nous avons beaucoup avancé, nous avons des solutions, mais je ne peux pas tout dévoiler par rapport à son staff ou par rapport à son travail.

Une chose est sûre, il sera

dans d'excellentes conditions", a-t-il conclu.

Bougherra avait entamé sa carrière d'entraîneur en 2017 sur le banc de l'équipe réserve d'Al-Duhail (Qatar), avec laquelle il avait remporté le titre à deux reprises.

Sa dernière expérience remonte à 2019-2020 avec l'équipe première d'Al-Fujairah (Div.1/Emirats arabes unis), avant d'être limogé en février dernier.

ALGÉRIE

Zetchi : «Pas de champion en cas d'arrêt définitif de la compétition»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheïreddine Zetchi, a écarté mardi l'idée de désigner le champion de la Ligue 1, dans le cas où la compétition, suspendue depuis mi-mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19), serait arrêtée à la 22e journée.

"Dans le cas où l'option d'arrêter le championnat à la dernière journée sera prise, je ne considère pas qu'on doit déclarer un champion, parce que le championnat ne s'est pas terminé.

Un champion est celui qui va au terme de la compétition c'est à dire jusqu'à la 30e journée.

Par contre, on va devoir désigner des représentants pour les compétitions africaines, et c'est à ce moment-là qu'il faudra tenir compte du classement avant l'arrêt de la compétition", a-t-il indiqué sur les ondes de la radio nationale.

La saison footballistique 2019-2020, suspendue depuis le 16 mars en raison du COVID-19, reprendrait ses droits après "la levée du confinement et autorisation de rassemblements", comme décidé lors de la récente réunion du Bureau exécutif de la FAF.

Avant la suspension du championnat (22e journée), le CR Belouizdad occupait la tête du classement avec 40 points en plus d'un match en retard, devant l'ES Sétif et le MC Alger, qui comptent 37 points chacun, mais avec un match en moins pour le "Doyen".

"La meilleure option est de reprendre la compétition, mais dans le cas contraire nous allons choisir parmi les moins mauvaises solutions.

Nous allons faire participer les clubs,

qui sont un élément incontournable à la solution. Deux options se présenteront alors : arrêter le championnat en déclarant une saison blanche, ou bien arrêter le championnat avec le classement de la dernière journée (22e journée).

La décision va pouvoir être validée par le Bureau fédéral, mais il ne s'agit nullement d'une décision administrative", a-t-il ajouté.

Avant d'enchaîner : "Nous allons inviter les clubs à décider à la majorité, nous sommes dans un contexte démocratique, où il faut faire participer tout le monde à la décision.

Ainsi, la majorité aura le droit d'exprimer sa décision. On va ensuite entériner ladite décision".

Désigner les relégables, un vrai casse-tête chinois

Interrogé sur quelle base l'instance fédérale va s'appuyer en cas d'arrêt de la compétition, à la 22e journée, Zetchi a estimé qu'il serait injuste de faire reléguer le dernier du classement, alors qu'il restait encore huit journées à disputer. "Pour la relégation, il va falloir bien réfléchir, car sincèrement ça serait injuste de reléguer celui qui est dernier à la 22e journée, alors que le championnat n'est pas terminé. Il a un droit de se défendre. En huit journées, le dernier peut espérer se maintenir. Je ne suis pas favorable aux décisions administratives, sauf lorsqu'il s'agit d'une décision de la DCGF (Direction de contrôle de gestion et des finances) ou des instances pareilles.

En cas de reprise de la compétition, le président de la FAF a appelé les clubs

à rationaliser leurs dépenses, dans l'objectif d'appliquer le protocole sanitaire. "Il va falloir s'habituer à vivre avec le virus. Si demain, nous recevons les aides de la FIFA ou celle de la CAF, il va bien falloir les distribuer, j'espère qu'il seront utiliser à bon escient.

Les clubs doivent puiser dans leurs budgets, il doit y avoir une révision de la politique salariale pour que justement ils mettent plus de moyens dans la réalisation de ce protocole sanitaire, car ça y va de la santé de leurs joueurs", a-t-il souligné.

"Nous avons décidé de mettre les compétitions en veille jusqu'à le feu vert des autorités et des services sanitaires, c'est clair, net, et précis.

Il va bien falloir rep rendre un jour la saison, celle d'aujourd'hui, ou bien celle de l'exercice 2020-2021, tout en respectant le protocole sanitaire qui va accompagner notre quotidien", a-t-il enchaîné. Enfin, Kheïreddine Zetchi a fait état d'un "retour progressif à la normale", en cas de reprise ou bien en vue de la saison prochaine, dans cadre de la présence des supporters dans les enceintes sportives.

"En cas de reprise, le mieux est de reprendre à huis clos, c'est une certitude. Ensuite, nous allons se pencher sur un retour progressif du public, avec un nombre limité, une fois que la situation sanitaire sera maîtrisée, en permettant par exemple la présence de 2000 à 3000 supporters dans le stade, tout en se concertant avec le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

Il faut être vigilant et prudent, car ce virus est très contagieux et peut avoir des formes très sévères".

EQUIPE NATIONALE Zetchi : «Belmadi décidera de son avenir après le Mondial 2022»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi, tranchera sur son avenir à la tête des "Verts", à l'issue de la Coupe du monde 2022, a affirmé mardi le président de la Fédération algérienne (FAF) Kheïreddine Zetchi.

"Je peux vous assurer que depuis le sacre africain en 2019, Belmadi a reçu des offres très alléchantes sur le plan financier. Il prendra une décision sur son avenir après le Mondial 2022.

Son défi est de qualifier l'Algérie à la Coupe du monde au Qatar. Nous avons une grande stabilité au niveau de la sélection A. Je demande à tout le monde d'être derrière cette fédération quelles que soient les personnes, en dehors des conflits, et de laisser l'intérêt de l'Algérie au-dessus de toute considération.

Aujourd'hui, nous n'avons pas l'impression d'être champions d'Afrique, d'avoir cette fierté de capitaliser ce sacre", a-t-il déclaré.

Belmadi (44 ans) s'était engagé avec la FAF en août 2018 en remplacement de Rabah Madjer pour un contrat qui court jusqu'à la Coupe du monde 2022 au Qatar.

Pour sa première année sur le banc des "Verts", l'ancien capitaine des Verts a réalisé l'exploit de mener l'équipe nationale à la victoire finale lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, disputée en Egypte.

"Belmadi a un attachement extrêmement fort avec son pays. Il a un amour pour ce pays qui est vraiment indescriptible. Aujourd'hui, l'Algérie peut se targuer d'avoir l'un des meilleurs sélectionneurs au monde.

Sincèrement, je suis frappé par sa rigueur dans le travail et son professionnalisme.

Je ne suis pas au courant de tous ces contacts, Djamel est quelqu'un de discret, encore plus quand il s'agit de son pays", a-t-il ajouté.

Belmadi, sacré meilleur entraîneur de l'année 2019, et dont le contrat court jusqu'en 2022, aurait décliné récemment une grosse offre de la part de la fédération émiratiste pour diriger la sélection de ce pays. Il a été également approché par des clubs du Top 5 de la Ligue 1 française.

LIGUE 2

Gel du compte bancaire de l'ABS Boussaâda en raison des dettes accumulées

Le compte bancaire de l'Amel Boussaâda, pensionnaire de Ligue 2 de football professionnel a été gelé en raison des dettes accumulées, ont indiqué, mardi, les services de la wilaya.

Ces dettes accumulées par le club de l'ABS dont le montant n'a pas été dévoilé, remontent à la saison 2016-2017, représentant les salaires de joueurs, d'entraîneurs et d'anciens employés ayant saisi la justice qui a tranché en leur faveur, a précisé la même source.

Par ailleurs, selon des sources proches du club, les dettes accumulées durant cette période dépasseraient les 40 millions de dinars.

Pour alléger "les galères financières" de l'ABS, les walis qui se sont succédé à M'sila ont invité des hommes d'affaires et des opérateurs économiques locaux à injecter de l'argent dans le club mais "sans que cela ne change la donne", selon la même source.

LIGUE 1 - CRB Korichi : «9 milliards de centimes d'économie générés par la baisse salariale»

La baisse salariale décidée par le CRB Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football), à hauteur de 50% pour les joueurs, staffs technique et médical, face au contexte actuel provoqué par la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19) et l'arrêt des compétitions, a permis au club d'économiser 9 milliards de centimes, a appris l'APS mercredi auprès de la direction.

"La baisse des salaires sur trois mois nous a permis d'économiser pas moins de 9 milliards de centimes, ce qui représente pratiquement la moitié d'un budget de fonctionnement d'un club professionnel.

L'accord a été officialisé en interne et même au niveau de la Ligue de football professionnel (LFP).

Le CRB devient le premier club de l'élite à le faire", a affirmé Taoufik Korichi, directeur du pôle compétitif.

Outre le CRB, les deux autres de la capitale, l'USM Alger et le MC Alger, ont également décidé de procéder à une baisse salariale liée à l'interruption du championnat depuis le 16 mars.

Si l'USMA a officiellement trouvé un accord avec ses joueurs à hauteur de 25%, le MCA est toujours en négociations.

Avant la suspension du championnat à la 22e journée, le CR Belouizdad occupait la tête du classement avec 40 points en plus d'un match en retard, devant l'ES Sétif et le MC Alger qui comptent 37 points chacun, mais avec un match en moins pour le "Doyen".

"Nous méritons le titre de champion"

Concernant la compétition, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, a écarté mardi l'idée de désigner le champion d'Algérie dans le cas où la Ligue 1 serait définitivement arrêtée à cause du COVID-19.

Appelé à réagir à cette nouvelle donne, Korichi, également porte-parole du Chabab, a refusé de le faire "tant que rien n'est encore officiel".

"Je ne suis pas en mesure de réagir aux propos de Zetchi, dont la déclaration n'engage que lui-même, mais nous sommes prêts à aller jusqu'au bout pour faire valoir nos droits".

Avant d'enchaîner : "Nous méritons amplement le titre de champion, nous avons été réguliers depuis le début de la saison.

En revanche, je salue la décision de la FAF d'inviter les clubs à se prononcer sur le sort réservé à la saison, dans le cas où la compétition serait définitivement suspendue".

Durant la période de suspension de la compétition, la direction du Chabab n'a pas chômé puisque plusieurs points en relation avec l'équipe première ont été "traités et réglés", dont le volet du recrutement.

"Juste après le début de la pandémie, nous avons prolongé les contrats de certains joueurs, une manière de préserver l'ossature.

Concernant le recrutement, nous sommes sur le point de finaliser le dossier avec notamment des renforts au niveau de l'attaque".

Enfin, et s'agissant de la préparation d'intersaison, "deux options se présentent au club : un stage en Algérie ou bien la possibilité d'aller à l'étranger si les conditions sanitaires le permettent.

Pour le moment, nous n'avons retenu aucune date, du moment que le déconfinement n'a pas encore été décidé", a-t-il conclu.

APS

SERIE A ITALIENNE (NAPLES) Ghoulam "heureux" de retrouver la compétition

Le défenseur international algérien de Naples Faouzi Ghoulam, s'est dit "heureux" de retrouver la compétition, mardi soir sur la pelouse de Héllas Vérone (2-0), pour le compte de la 27e journée de la Serie A italienne de football.

"J'avais trop envie de retourner sur le terrain. Je suis heureux pour la victoire, pour la performance de l'équipe et pour ma passe décisive.

Bravo à nous", a écrit le latéral gauche sur sa page officielle Facebook.

Ayant été en délicatesse avec son genou, Ghoulam, dont la dernière apparition en championnat remonte au 6 octobre 2019 en déplacement face au Torino (0-0), a fait son apparition en cours de jeu (67e), en remplacement d'Elseid Hysaj.

Le joueur algérien a célébré son come-back par une passe décisive, sur un corner, à son coéquipier Hirving Lozano qui a scellé la victoire des Napolitains.

L'entraîneur du Napoli Gennaro Gattuso, a tenu à encenser Ghoulam à l'issue de la partie, laissant entendre qu'il comptait désormais sur lui en vue des prochaines



rencontres. "Je suis très content pour Ghoulam. Il a été pendant de nombreuses années parmi les arrières les plus solides au monde.

Il a eu certes des problèmes physiques, mais il assure maintenant à l'entraînement.

Il mérite ce qu'il a accompli aujourd'hui, mais il peut faire encore mieux", a déclaré le coach napolitain. Il s'agit

de la sixième apparition seulement en championnat (324 minutes de jeu), dont trois titularisations, pour Ghoulam (29 ans), lui qui détient qu'une seule convocation en Ligue des champions.

Le latéral gauche algérien n'a toujours pas réussi à retrouver d'une manière régulière les terrains depuis sa rupture des ligaments du genou droit contre Manchester

City en novembre 2017. Il a d'ailleurs fait l'impasse sur la dernière CAN-2019 remportée par l'Algérie en Egypte pour mieux revenir cette saison.

Ghoulam avait rejoint Naples en janvier 2014, en provenance de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1/ France), pour un contrat de quatre ans et demi qu'il avait prolongé en décembre 2017 jusqu'en 2022.

LIGUE 1 (USM ALGER) La direction accuse Allik de vouloir "déstabiliser" le club

L'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) a accusé mercredi le président du Club sportif amateur (CSA USMA), Saïd Allik, de vouloir "déstabiliser" le club en tentant de bloquer le compte bancaire d'une manière "illégal et sans fondement", ce que réfute ce dernier.

"Dans une démarche visant à perturber le club, le président du club amateur Saïd Allik a tenté, par le biais du huissier de justice, de bloquer le compte bancaire de l'USMA de manière illégale et sans fondement.

Sachant que la justice a ordonné le 16 juin 2020 la suspension de la procédure de mise en oeuvre jusqu'à ce que la Cour d'Alger tranche définitivement cette affaire lors de la dernière audience prévue le 8 juillet", a écrit la direction usmiste dans un communiqué.

"La direction de l'USMA regrette ce genre d'agissements visant à déstabiliser le club et dont elle n'est pas responsable", ajoute la même source qui parle d'une attitude "irresponsable" de l'ancien boss du club.

Le CSA/USMA a réclamé au Groupe Serport, actionnaire majoritaire dans le capital de la Société sportive par ac-

tions (SSPA) depuis le 2 mars passé, une somme de 12 milliards de centimes qui représente les créances non-payées par l'ancien propriétaire du club, Ali Haddad (actuellement en prison) et ce, après avoir eu gain de cause auprès de la Cour suprême le 20 février dernier.

Le P-dg de Serport Achour Djelloul, en tant que président du conseil d'administration de la SSPA/USMA, a fait appel.

Allik : "Le jugement de la Cour suprême est définitif"

Sollicité par l'APS pour donner sa version des faits, Saïd Allik a tenu à éclairer l'opinion publique en indiquant que le CSA a eu gain de cause dans cette affaire suite au verdict prononcé le 20 février dernier par la Cour suprême qui est "définitif et exécutoire".

"La direction de l'USMA est en train d'induire en erreur les supporters.

D'abord, je n'ai à aucun moment voulu bloquer le compte bancaire, Allik n'est pas une autorité judiciaire pour le faire, c'est faux.

La SSPA a fait appel du jugement auprès de la Cour suprême pour unique-

ment retarder le paiement des créances, mais le jugement est définitif et exécutoire.

Lors de la réunion des actionnaires du club, tenue le 30 avril 2020, j'ai signifié à Achour Djelloul textuellement qu'il doit se soumettre à la décision de la justice, je l'ai sollicité pour nous voir afin de régler cette affaire et signer la convention, mais il n'a même pas daigné donner suite. C'est malheureux qu'on puisse en arriver là", a-t-il regretté.

Dans un autre registre, le club algérois a annoncé avoir trouvé "officiellement un accord avec les joueurs pour une réduction des salaires de 25% jusqu'à la reprise de la compétition", suspendue depuis le 16 mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19).

"Les joueurs ont tenu à remercier chaleureusement le président pour sa compréhension et lui ont promis de demeurer mobilisés jusqu'à la reprise.

Les joueurs ont enfin signé individuellement leur procès-verbal (PV) et pourront dès lors percevoir tous leurs salaires", conclut le communiqué du club.

LIGUE 1/USM BEL-ABBÈS Une subvention de 40 millions DA bientôt dans les caisses

Une subvention de l'ordre de 40 millions de dinars, 30 émanant de l'APC de Sidi Bel-Abbès et 10 autres de la wilaya, devrait renflouer dans les prochains jours les caisses de l'USM Bel-Abbès (Ligue 1 de football), a-t-on appris mercredi du directeur local de la jeunesse et des sports.

Cette subvention a été décidée suite à la réunion tenue la semaine passée, présidée par le wali, Mustapha Limani, et ayant regroupé plusieurs services, ainsi que le président du club sportif amateur de l'USMBA, pour examiner "la situation délicate que traverse l'équipe", a précisé Ba-

dreddine Gharbi. Secouée par une crise financière aiguë depuis au moins trois saisons, la formation de la "Mekerra" est exposée à une nouvelle saignée au sein de son effectif après que sa direction ait échoué à régulariser la situation financière de ses joueurs, rappelle-t-on.

Et face aux menaces des concernés de saisir la Chambre de résolution des litiges (CRL), les autorités locales ont décidé d'intervenir pour débloquer la situation, d'où cette décision d'accorder 40 millions de dinars au profit de la Société sportive par ac-

tions (SSPA) du club pour lui permettre de payer ses joueurs, a-t-on souligné de même source. Néanmoins, un problème d'ordre administratif persiste toujours et bloque le virement des 30 millions de l'APC du chef-lieu de wilaya, une opération que le contrôleur financier de cette instance subordonne à la présentation par le club de documents bien précis, a indiqué le même responsable. Cela se passe au moment où les joueurs de cette formation de l'Ouest du pays menacent de ne pas reprendre l'entraînement collectif si la Fédération algérienne de football venait de décider

d'aller au bout du championnat de l'exercice actuel, interrompu depuis mars dernier à cause de la pandémie de coronavirus (Covid-19).

Avant l'arrêt de la compétition, l'USMBA occupait la 11e place avec 26 points pour 21 matchs joués.

L'équipe, qui est toujours sans entraîneur après le départ d'Abdelkader Yaïche peut avant le gel du championnat, est également en course en coupe d'Algérie où elle a battu à domicile l'Amel Bousaïda (3-0) en quarts de finale aller de l'épreuve, dont le sort est toujours entouré de flou.

David Luiz va finalement prolonger

Malgré sa prestation cataclysmique contre Manchester City (3-0), la semaine passée, David Luiz (33 ans, 33 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) garde la confiance de Mikel Arteta. En effet, Sky Sports nous apprend que le manager d'Arsenal a poussé en interne pour convaincre ses dirigeants de prolonger d'une année supplémentaire le contrat du défenseur central brésilien, qui expire à la fin du mois. A l'ancien Parisien de retrouver son meilleur niveau pour ne pas faire regretter ce choix au coach espagnol.



MATUIDI POURRAIT DÉPANNER AU POSTE DE LATÉRAL GAUCHE

Le milieu de terrain français de la Juventus Blaise Matuidi pourrait profiter des absences de ses coéquipiers pour retrouver une place de titulaire au poste de... latéral gauche.

En l'absence d'Alex Sandro, Giorgio Chiellini, Danilo, expulsé en fin de match face à Bologne (2-0) lundi, et Mattia De Sciglio, sorti lui pour une blessure musculaire, l'entraîneur turinois Maurizio Sarri n'a plus que Juan Cuadrado comme latéral de mêlée et Blaise Matuidi pourrait devoir dépanner au poste d'arrière gauche dans les prochains matchs, et ce dès vendredi à Lecce (21h45).

L'ancien Parisien, confronté à une forte concurrence au milieu de terrain, a déjà été utilisé dans cette position cette saison, contre la Spal, le 28 septembre 2019, pour une victoire 2-0 de la Vieille Dame.

JAMES RODRIGUEZ INTERPELLE ZIDANE POUR SON AVENIR !

Peu utilisé par Zinedine Zidane, James Rodriguez pourrait quitter le Real Madrid cet été. Le milieu offensif colombien a fait passer un message clair sur son avenir.

James Rodriguez sait ce qu'il veut pour son avenir. Prêté deux saisons au Bayern, l'international colombien a fait son retour dans le club merengue l'été dernier. Alors qu'il n'entraîne pas dans les plans de Zinedine Zidane, James Rodriguez aurait pu prendre le large et rejoindre une nouvelle équipe. Toutefois, le milieu offensif de 28 ans n'a finalement pas quitté le Real Madrid. Dans l'effectif de Zinedine Zidane cette saison, James Rodriguez a eu très peu de temps de jeu à se mettre sous la dent. Ce qui pourrait le pousser à faire ses valises et à quitter définitivement la Maison-Blanche lors du prochain mercato estival. D'autant qu'il sera en fin de contrat en juin 2021.

Lors d'un entretien accordé à Gol Caracol ce mardi, James Rodriguez a affiché un souhait fort pour son avenir. « Si je veux rester au Real Madrid ? On ne sait pas ce qu'il se passera à l'avenir, mais s'ils me donnent le choix, je choisirais un club où je pourrais montrer ce que je sais faire », a-t-il déclaré.



WILLIAN ET PEDRO TERMINERONT LA SAISON

En fin de contrat la semaine prochaine, Willian (31 ans, 38 matchs et 7 buts toutes compétitions cette saison) et Pedro (32 ans, 19 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) vont bénéficier d'une prolongation de deux mois avec Chelsea. D'après la presse anglaise, le club londonien compte sur ses deux ailiers pour terminer la Premier League (8 matchs), la FA Cup mais aussi la Ligue des Champions, malgré une sévère déroute contre le Bayern Munich (0-3), lors du 8e de finale aller. En revanche, les deux joueurs ne devraient pas aller plus loin avec les Blues.

CLAUDIO BRAVO DANS LE VISEUR D'ARSENAL

À court d'options au poste de gardien de but, la direction d'Arsenal étudie la possibilité de recruter le Chilien Claudio Bravo.

Le verdict est tombé concernant Bernd Leno et la blessure qu'il a essuyée le week-end lors du match contre Brighton. Il est touché aux ligaments du genou. C'est moins grave que redouté au départ, mais le dernier rempart allemand devrait quand même manquer plusieurs semaines de compétition. Pour son club d'Arsenal, c'est problématique, dans la mesure où ils n'ont pas de potentiel numéro 1 pour pallier cette défection. Le jeune argentin Emiliano Martinez est, certes, prometteur mais il serait risqué de le propulser titulaire et sans aucune option crédible sur le banc. C'est pourquoi les responsables londoniens se seraient tournés vers Claudio Bravo. D'après The Sun, Mikel Arteta serait très intéressé par la possibilité de faire venir le portier chilien à l'Emirates Stadium, et ce jusqu'à la fin de la saison. Une courte pige qui pourrait aussi profiter au principal intéressé, puisqu'il n'est que remplaçant à City. Chez les Gunners, le double vainqueur de la Copa America disputerait les huit derniers matchs de la saison en Premier League, de même que des rencontres de Cup vu que l'équipe londonienne est qualifiée pour les quarts. Arteta a l'avantage de bien connaître Bravo puisqu'il l'a côtoyé du côté de l'Etihad Stadium lorsqu'il était adjoint de Pep Guardiola.



SIMEONE CROIT EN JOAO FELIX

L'entraîneur de l'Atlético Madrid est convaincu que Joao Felix va finir par fructifier tout son potentiel avec les Matelassiers. Transféré pour 126M€ en provenance de Benfica Lisbonne, Joao Felix n'est pas parvenu jusqu'ici à démontrer ses qualités sous le maillot de l'Atlético Madrid. Son intégration à la formation espagnole a été compliquée et il n'a pas été épargné par les blessures lors de cette première saison en Liga. Devant toutes ces difficultés, beaucoup, parmi les observateurs, se sont demandés si les responsables des Rojiblancos n'ont pas fait une grosse erreur en misant autant sur lui. Une question que Diego Simeone, le coach de l'équipe, ne se pose cependant.

Le technicien argentin est certain que l'international portugais va finir par exploser du côté du Wanda Metropolitano. Il l'a clairement affirmé lors du point-presse précédant le match de son équipe contre Levante ce mardi. « C'est un joueur différent, mais nous avons toujours apprécié son talent, ce qui est l'entraînement ou lors des matchs. Avec de l'expérience, et qu'il aura passé plus de temps dans des situations décisives qui sont décisives pour l'équipe alors évoluera en tant que joueur. Il a tous les attributs importants qui peuvent faire ou défaire un match, et avec plus il aura du vécu et plus il se développera en tant que footballeur ». Au niveau statistique, Joao Felix a marqué 8 buts et offert 3 passes décisives en 30 rencontres avec les Colchoneros.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

DÉCÈS DE HOCINE SENOUSSI

Le Président Tebboune adresse ses condoléances à sa famille

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances à la famille du Moudjahid et colonel à la retraite Hocine Senoussi, décédé mardi des suites d'une longue maladie, a indiqué la Présidence de la République, mercredi, dans un com-

munié. Le Président Tebboune a loué "les qualités du défunt et son combat lors de la guerre de libération, priant Allah le Tout-Puissant de l'accueillir en Son vaste paradis". La dépouille du défunt sera inhumée, mercredi, au cimetière d'El Alia à Alger après la prière du Dohr.



Inhumation au cimetière d'El-Alia

Le Colonel à la retraite de l'Aviation algérienne et membre du Ministère des liaisons générales (MALG), Hocine Senoussi, décédé mardi à l'hôpital Ain Naadja d'Alger des suites d'une longue maladie, a été inhumé mercredi au cimetière d'El-Alia, à Alger.

Les obsèques se sont déroulées en présence notamment du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni, du Conseiller à la Présidence de la République, Abdelhafidh Allahoum, de l'ancien ministre de l'Intérieur, Dahou Ould Kablia, président de l'Association des anciens du Ministère de l'armement et des liaisons générales (MALG), de moudjahidine ainsi que de ses proches.

M. Zitouni a indiqué, au terme

de ses obsèques, que le défunt était de ceux qui ont contribué à la gloire et à la stabilité de l'Algérie ainsi que les artisans de son histoire. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances à la famille du moudjahid et colonel à la retraite Hocine Senoussi, décédé mardi des suites d'une longue maladie, avait indiqué le Président de la République, mercredi, dans un communiqué.

Le Président Tebboune a loué "les qualités du défunt et son combat lors de la Guerre de libération, priant Allah le Tout-Puissant de l'accueillir en Son vaste paradis".

Connu pour être parmi les premiers pilotes de l'Armée de libération nationale (ALN), formé

pendant la Guerre de libération nationale, le Moudjahid Hocine Senoussi s'est vu, de part son professionnalisme avéré, confier des missions de combat en Tunisie, durant la Guerre de libération, et au Moyen Orient durant la période post-indépendance.

Il a été également le Directeur général de l'Office de Riadh El Feth (Oref) à la fin des années 1980, juste après la construction de Maqam Echahid (sanctuaire du martyr), monument surplombant la baie d'Alger. Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, avait présenté ses sincères condoléances et son profond regret à la famille du défunt, priant Dieu de lui accorder sa miséricorde et de l'accueillir en son vaste paradis.

ATTAQUE SUR L'ARABIE SAOUDITE L'Algérie s'indigne et appelle au dialogue

L'Algérie a exprimé sa forte indignation suite à l'attaque qui a ciblé la capitale du Royaume frère de l'Arabie Saoudite Ryad, appelant à la retenue et faire prévaloir le dialogue pour surmonter tous les conflits, quelle que soit leur nature, a indiqué mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "L'Algérie exprime sa forte indignation suite à l'attaque qui a ciblé la capitale du Royaume frère d'Arabie Saoudite Ryad, réitérant son rejet total de toute agression contre tout pays arabe", précise le communiqué. "L'Algérie renouvelle sa pleine solidarité avec le Royaume frère d'Arabie Saoudite, appelant à la retenue et à la sagesse et à faire prévaloir le dialogue en tant qu'unique voie pour surmonter les conflits, quelle que soit leur nature", conclut le communiqué.

COUR D'APPEL MILITAIRE DE BLIDA Huit ans de prison ferme à l'encontre du Général Ouassini Bouazza

La Cour d'appel militaire de Blida a rendu mardi un verdict condamnant l'ex-Directeur général de la Sécurité intérieure (DGSI), le Général Ouassini Bouazza à huit (08) ans de prison ferme assortis d'une amende de 500.000 Da pour outrage à corps constitué et faux et usage de faux, indique un communiqué de la Cour.

"Conformément à l'article 11, alinéa 3 du code de procédure pénale et dans le cadre du strict respect de ses dispositions, M. le Procureur général militaire près la Cour d'appel militaire de Blida porte à la connaissance de l'opinion publique qu'une audience contradictoire a eu lieu ce jour, 23 juin 2020 au Tribunal militaire de Blida, pour statuer dans le dossier préliminaire de l'ex-Directeur général de la Sécurité intérieure, le Général Ouassini Bouazza, pour les chefs d'inculpation d'outrage verbal à corps constitué, humiliation d'un

subordonné, faux et usage de faux et détention d'une arme et de munition de guerre catégorie IV, des faits présumés et punis par les articles 144 et 222 du code pénal, 4 et 32 de l'ordonnance 06/97 du 21/01/1997 relative aux matériels de guerre, armées et munitions, et 320 du code de justice militaire", a précisé la même source.

Le Tribunal militaire a condamné contradictoirement le Général Ouassini Bouazza pour les crimes d'outrage à corps constitué, humiliation d'un subordonné, usage de faux, détention d'arme à feu et de munition de guerre catégorie IV, à huit (08) ans de prison ferme assortis d'une amende de 500.000 Da et confiscation des objets saisis", ajoute le communiqué.

Le jugement a été rendu dans cette affaire en attendant d'autres procès d'affaires en cours d'instruction, a conclu le communiqué.

JUSTICE

Affaire Groupe Sovac : Bouchouareb condamné à 20 ans de prison ferme, Ouyahia à 12 ans et Oulmi Mourad à 10 ans

Le tribunal de Sidi M'hamed a condamné mercredi à 20 ans de prison ferme l'ancien ministre de l'Industrie Abdeslam Bouchouareb et Fatia Benmoussa, épouse de Mourad Oulmi, PDG du groupe Sovac, condamné lui à 10 ans de prison ferme alors que l'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia a écopé de 12 ans de prison.

Les accusés poursuivis dans l'affaire du groupe Sovac ont été inculpés pour des accusations de corruption, notamment pour blanchiment et transfert à l'étranger de capitaux issus de revenus criminels, corruption, trafic d'influence et pression sur des fonctionnaires publics pour l'obtention d'indus privilégiés.

Abdeslam Bouchouareb, en fuite, a également écopé d'une amende de deux (2) millions de dinars avec l'émission d'un mandat d'arrêt international à son encontre et la saisie de tous ses biens immobiliers et de ses comptes bancaires. La saisie de tous les comptes bancaires d'Ouyahia a également été ordonnée par le juge. L'homme

d'affaires Amine Djerbou a, quant à lui, écopé d'une peine de vingt (20) ans de prison assortie d'une amende de huit (8) millions de DA et d'une période de sûreté de dix (10) ans avec l'émission d'un mandat d'arrêt international à son encontre. Fatia Benmoussa a elle aussi été condamnée à verser une amende de huit (8) millions de DA avec l'émission d'un mandat d'arrêt international à son encontre. La même amende a été infligée à son époux Mourad Oulmi qui a écopé en plus d'une période de sûreté de cinq (5) ans.

Le tribunal a également condamné Oulmi Khider à sept (7) ans de prison et à une amende de huit (8) millions de DA alors que l'ancien ministre de l'Industrie, Youcef Youfji, et l'ancien PDG du Crédit populaire algérien (CPA) Omar Boudhiab ont écopé chacun d'une peine de trois (3) ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million de DA. Les accusés Tira Amine, Alouane Mohamed, Nacereddine Djida, Boughrira Noureddine, Ouikane Djamel,

Kasderli Abdelkrim, Benalga Mustapha et Abdoune Ismail, anciens cadres du ministère de l'industrie et membres de la commission du crédit au niveau du CPA, ont, quant à eux, été condamnés à deux (2) ans de prison, dont une (1) avec sursis, et à une amende de 200.000 DA.

Abdelkrim Mustapha et Djenaoui Faouzi ont eux été acquittés. Les sociétés accusées dans cette affaire ont été également condamnées à des amendes s'élevant à 32 millions de Da, avec obligation pour les accusés, Ou lmi Mourad, sa conjointe et son frère Khider, ainsi que l'accusé Djarbou Amine et les sociétés morales, de verser un montant de dédommagement de quelque 2256 milliards de centimes au profit du Trésor public.

Le représentant du ministère public avait requis, jeudi soir, une peine de 20 ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien ministre de l'Industrie Abdeslam Bouchouareb et de 15 ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien Premier ministre Ahmed Ouya-

hia et du Président directeur général (P-dg) de Sovac Mourad Oulmi, ainsi qu'une peine d'emprisonnement de 12 ans contre Youcef Youfji.

Une peine de 20 ans de prison ferme avait été requise contre l'accusé Djarbou Amine. La même peine avait été requise contre Mme Benmoussa Fatia. Des peines de 5 ans de prison ferme assorties d'une amende d'un (1) million de Da avaient été requises contre l'ancien Pdg du Crédit populaire d'Algérie (CPA) Omar Boudhiab et des accusés Djenaoui Faouzi, Tira Amine, Alouane Mohamed, Abdelkrim Mustapha, Nacereddine Djida, Boughrira Noureddine, Ouikane Djamel, Kasderli Abdelkrim, Benalga Mustapha et Abdoune Ismail. Durant la soirée du deuxième jour du procès, le juriste du Trésor public avait indiqué que cette affaire a causé "des pertes de 297 millions de Da pour l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) et de 225 milliards de Da en ce qui concerne le dispositif SKD et CKD.

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

3 individus arrêtés et (40) kilogrammes de kif traité saisis dans le sud du pays

Trois (03) individus ont été arrêtés, mardi, et (40) kilogrammes de kif traité, ainsi que cinq (05) véhicules tout-terrain saisis, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar en 6^e Région Militaire, indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée,

des détachements de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les services des Douanes, le 23 juin 2020, lors d'opérations distinctes à Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar en 6^e Région Militaire, trois (03) individus et saisi (05) véhicules tout-terrain, (40) kilogrammes de kif traité", précise la même source. Lors de ces opérations (32) quintaux de denrées alimentaires destinés à la contrebande, (14) groupes électrogènes, (07) marteaux pi-

queurs et divers outils de détonation servant dans les opérations d'orpaillage illicite, ont été également saisis.

Dans un autre contexte, "un détachement combiné de l'ANP a appréhendé six (06) narcotrafiquants et saisi (15,8) kilogrammes de kif traité à Ghardaïa en 4^e Région Militaire, alors que des Gardes-frontières ont saisi, à Tlemcen en 2^e Région Militaire, (25) kilogrammes de la même substance", est-il ajouté.

Par ailleurs, un détachement de l'ANP a appréhendé, en coordination avec les services de la Sûreté Nationale à Constantine en 5^e Région Militaire, trois (03) individus et saisi deux (02) camions chargés de (3479) unités de comprimés psychotropes et (16632) unités de différentes boissons, tandis que (43) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen, Tébessa et Tamanrasset.